This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

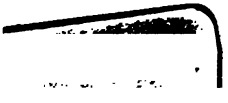

ŒUVRES POSTHUMES

DE

MONTESQUIEU

ŒUVRES POSTHUME

DE

MONTESQUIEU,

Pour servir de SUPPLÉMENT aux différent éditions *in*-12 qui ont paru jusqu'à présent

A PARIS,

Chez { PLASSAN, rue du Cimetière André-des-Arc n°. 10;
BERNARD, quai des Augustins, n° 37;
GRÉGOIRE, rue du Coq-Honoré, n° 135 *bi*

L'AN VI. — 1798.

70. C. 52.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

NOTRE édition des *Œuvres complètes de Montesquieu*, en cinq volumes *in*-4°, avec des figures, sur papier vélin, contient les *Œuvres posthumes* de ce grand homme, qui étoient renfermées dans la bibliothèque de Bordeaux et chez ses amis. Le public en demandoit la publication avec impatience : nous lui offrons un supplément pour les éditions *in*-12 qui ont paru jusqu'à ce jour.

Les nouveaux manuscrits de ce supplément offrent le plus vif inté-

rêt : ils portent le caractère du génie vaste, sublime et fécond, auquel nous les devons. On y reconnoît la plume éloquente de l'auteur de l'*Esprit des Loix*, des *Lettres persanes*, et des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, et de leur décadence.*

La *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* méritoit d'être attachée à ses observations sur ce peuple célèbre.

L'*Éloge du duc de la Force* respire cette philosophie douce et sensible qui est le lien et le charme de la société.

Les *Mémoires* sur les objets des sciences saisissent d'admiration, lorsqu'on voit le même homme tenir

d'une main la lyre d'Anacréon, et de l'autre élever des monumens immortels à la législation, à la physique et aux arts.

L'abbé Bertolini, magistrat recommandable par ses profondes connoissances et par sa moralité, fit en 1754 une *Analyse raisonnée de l'Esprit des Loix :* elle est très-rare, même en Italie; nous avons désespéré long-temps de l'avoir. Elle nous a été envoyée lorsque notre édition *in*-4° étoit terminée. Tous les amis des lettres, et tous les admirateurs de Montesquieu, nous ont priés d'en faire part au public. Elle est regardée comme infiniment supérieure à l'*Analyse de l'Esprit des Loix* par d'Alembert : le lecteur

jugera lui-même. C'est une acquisition précieuse pour la littérature. On se souviendra peu, en la lisant, que l'auditeur de Florence n'étoit pas François. L'auteur de l'*Esprit des Loix* lui avoit adressé un témoignage honorable pour l'ouvrage et pour l'auteur: il est consigné dans la 59e lettre familière de Montesquieu.

DISSERTATION

SUR

LA POLITIQUE DES ROMAINS

DANS LA RELIGION,

Lue à l'académie de Bordeaux, le 18 juin 1716.

DISSERTATION

SUR

LA POLITIQUE DES ROMAINS

DANS LA RELIGION.

Ce ne fut ni la crainte, ni la piété, qui établit la religion chez les Romains, mais la nécessité où sont tòutes les sociétés d'en avoir une. Les premiers rois ne furent pas moins attentifs à régler le culte et les cérémonies qu'à donner des loix et bâtir des murailles.

Je trouve cette différence entre les législateurs romains et ceux des autres peuples, que les premiers firent la religion pour l'état, et les autres l'état pour la religion. Romulus, Tatius et Numa, asservirent les dieux à la politique : le culte et les cérémonies qu'ils instituèrent furent trouvés si sages, que, lorsque les

rois furent chassés, le joug de la religion fut le seul dont ce peuple, dans sa fureur pour la liberté, n'osa s'affranchir.

Quand les législateurs romains établirent la religion, ils ne pensèrent point à la réformation des mœurs, ni à donner des principes de morale; ils ne voulurent point gêner des gens *qu'ils ne connoissoient pas encore* *. Ils n'eurent donc d'abord qu'une vue générale, qui étoit d'inspirer à un peuple qui ne craignoit rien, la crainte des dieux, et de se servir de cette crainte pour le conduire à leur fantaisie.

Les successeurs de Numa n'osèrent point faire ce que ce prince n'avoit point fait: le peuple, qui avoit beaucoup perdu de sa férocité et de sa rudesse, étoit devenu capable d'une plus grande discipline. Il eût été facile d'ajouter aux cérémonies de la religion, des principes et des règles de morale dont elle manquoit; mais les législateurs des Romains étoient trop clairvoyans pour ne point

* *Variante.* Qui ne connoissoient pas encore les engagemens d'une société dans laquelle ils venoient d'entrer.

connoître combien une pareille réformation eût été dangereuse : c'eût été convenir que la religion étoit défectueuse; c'étoit lui donner des âges, et affoiblir son autorité en voulant l'établir. La sagesse des Romains leur fit prendre un meilleur parti en établissant de nouvelles loix. Les institutions humaines peuvent bien changer, mais les divines doivent être immuables comme les dieux mêmes.

Ainsi le sénat de Rome, ayant chargé le préteur Pétilius * d'examiner les écrits du roi Numa, qui avoient été trouvés dans un coffre de pierre quatre cents ans après la mort de ce roi, résolut de les faire brûler, sur le rapport que lui fit ce préteur, que les cérémonies qui étoient ordonnées dans ces écrits différoient beaucoup de celles qui se pratiquoient alors; ce qui pouvoit jeter des scrupules dans l'esprit des simples, et leur faire voir que le culte prescrit n'étoit pas le même que celui qui avoit été institué par les premiers législateurs et inspiré par la nymphe Égérie.

On portoit la prudence plus loin : on

* Tive-Live, liv. XL, chap. XXIX.

ne pouvoit lire les livres sibyllins sans la permission du sénat, qui ne la donnoit même que dans les grandes occasions, et lorsqu'il s'agissoit de consoler les peuples. Toutes les interprétations étoient défendues ; ces livres même étoient toujours renfermés; et, par une précaution si sage, on ôtoit les armes des mains des fanatiques et des séditieux.

Les devins ne pouvoient rien prononcer sur les affaires publiques sans la permission des magistrats ; leur art étoit absolument subordonné à la volonté du sénat; et cela avoit été ainsi ordonné par les livres des pontifes, dont Cicéron nous a conservé quelques fragmens *.

Polybe met la superstition au rang des avantages que le peuple romain avoit par-dessus les autres peuples : ce qui paroît ridicule aux sages est néces-

* De Leg. lib. II : *Bella disceptanto : prodigia, portenta, ad Etruscos et aruspices, si senatus jusserit, deferunto.* Et dans un autre endroit : *Sacerdotum duo genera sunto : unum, quod præsit cæremoniis et sacris ; alterum, quod interpretetur fatidicorum et vatum effata incognita, cùm senatus populusque adsciverit.*

saire pour les sots; et ce peuple, qui se met si facilement en colère, a besoin d'être arrêté par une puissance invisible.

Les augures et les aruspices étoient proprement les grotesques du paganisme : mais on ne les trouvera point ridicules, si on fait réflexion que, dans une religion toute populaire comme celle-là, rien ne paroissoit extravagant; la crédulité du peuple réparoit tout chez les Romains; plus une chose étoit contraire à la raison humaine, plus elle leur paroissoit divine. Une vérité simple ne les auroit pas vivement touchés : il leur falloit des sujets d'admiration, il leur falloit des signes de la divinité; et ils ne les trouvoient que dans le merveilleux et le ridicule.

C'étoit, à la vérité, une chose très-extravagante de faire dépendre le salut de la république de l'appétit sacré d'un poulet, et de la disposition des entrailles des victimes : mais ceux qui introduisirent ces cérémonies en connoissoient bien le fort et le foible, et ce ne fut que par de bonnes raisons qu'ils péchèrent contre la raison même. Si ce culte avoit été plus raisonnable, les gens d'esprit en

auroient été la dupe aussi bien que le peuple, et par-là on auroit perdu tout l'avantage qu'on en pouvoit attendre: il falloit donc des cérémonies qui pussent entretenir la superstition des uns, et entrer dans la politique des autres; c'est ce qui se trouvoit dans les divinations. On y mettoit les arrêts du ciel dans la bouche des principaux sénateurs, gens éclairés, et qui connoissoient également le ridicule et l'utilité des divinations.

Cicéron dit[1] que Fabius, étant augure, tenoit pour règle que ce qui étoit avantageux à la république se faisoit toujours sous de bons auspices. Il pense, comme Marcellus [2], que, quoique la crédulité populaire eût établi au commencement les augures, on en avoit retenu l'usage pour l'utilité de la république; et il met cette différence entre les Romains et les étrangers, que ceux-ci s'en servoient indifféremment dans

[1] *Optimis auspiciis ea geri quæ pro reipublicæ salute gererentur; quæ contra rempublicam fierent, contra auspicia fieri.* (De Senectute, cap. IV.)

[2] *De Divinatione.*

toutes les occasions, et ceux-là seulement dans les affaires qui regardoient l'intérêt public. Cicéron [1] nous apprend que la foudre tombée du côté gauche étoit d'un bon augure, excepté dans les assemblées du peuple, *præter quàm ad comitia.* Les règles de l'art cessoient dans cette occasion : les magistrats y jugeoient à leur fantaisie de la bonté des auspices, et ces auspices étoient une bride avec laquelle ils menoient le peuple. Cicéron ajoute : *Hoc institutum reipublicæ causâ est, ut comitiorum, vel in jure legum, vel in judiciis populi, vel in creandis magistratibus, principes civitatis essent interpretes.* Il avoit dit auparavant qu'on lisoit dans les livres sacrés : *Jove tonante et fulgurante, comitia populi habere nefas esse.* Cela avoit été introduit, dit-il, pour fournir aux magistrats un prétexte de rompre les assemblées du peuple [2]. Au reste, il étoit indifférent que la victime qu'on immoloit se trouvât de bon

[1] *De Divinatione,* lib. II.

[2] *Hoc reipublicæ causâ constitutum; comitiorum enim non habendorum causas esse voluerunt.* (De Divinatione.)

ou de mauvais augure : car, lorsqu'on n'étoit pas content de la première, on en immoloit une seconde, une troisième, une quatrième, qu'on appeloit *hostiæ succedaneæ*. Paul Émile, voulant sacrifier, fut obligé d'immoler vingt victimes : les dieux ne furent appaisés qu'à la dernière, dans laquelle on trouva des signes qui promettoient la victoire. C'est pour cela qu'on avoit coutume de dire que, dans les sacrifices, les dernières victimes valoient toujours mieux que les premières. César ne fut pas si patient que Paul Émile : ayant égorgé plusieurs victimes, dit Suétone*, sans en trouver de favorables, il quitta les autels avec mépris, et entra dans le sénat.

Comme les magistrats se trouvoient maîtres des présages, ils avoient un moyen sûr pour détourner le peuple d'une guerre qui auroit été funeste, ou pour lui en faire entreprendre une qui auroit pu être utile. Les devins qui suivoient toujours les armées, et qui étoient

* *Pluribus hostiis cæsis, cùm litare non posset, introiit curiam, spretâ religione.* (In Jul. Cæs. cap. LXXXI.)

plutôt les interprètes du général que des dieux, inspiroient de la confiance aux soldats. Si par hasard quelque mauvais présage avoit épouvanté l'armée, un habile général en convertissoit le sens, et se le rendoit favorable : ainsi Scipion, qui tomba en sautant de son vaisseau sur le rivage d'Afrique, prit de la terre dans ses mains : « Je te tiens, dit-il, ô « terre d'Afrique »! et par ces mots il rendit heureux un présage qui avoit paru si funeste.

Les Siciliens, s'étant embarqués pour faire quelque expédition en Afrique, furent si épouvantés d'une éclipse de soleil, qu'ils étoient sur le point d'abandonner leur entreprise : mais le général leur représenta « qu'à la vérité cette « éclipse eût été de mauvais augure si « elle eût paru avant leur embarque- « ment, mais que, puisqu'elle n'avoit « paru qu'après, elle ne pouvoit me- « nacer que les Africains ». Par-là il fit cesser leur frayeur, et trouva dans un sujet de crainte le moyen d'augmenter leur courage.

César fut averti plusieurs fois par les devins de ne point passer en Afrique

avant l'hiver. Il ne les écouta pas, et prévint par-là ses ennemis, qui, sans cette diligence, auroient eu le temps de réunir leurs forces.

Crassus, pendant un sacrifice, ayant laissé tomber son couteau des mains, on en prit un mauvais augure; mais il rassura le peuple en lui disant: « Bon « courage! au moins mon épée ne m'est « jamais tombée des mains. »

Lucullus étant près de donner bataille à Tigrane, on vint lui dire que c'étoit un jour malheureux. « Tant mieux, « dit-il: nous le rendrons heureux par « notre victoire. »

Tarquin le Superbe, voulant établir des jeux en l'honneur de la déesse Mania, consulta l'oracle d'Apollon, qui répondit obscurément, et dit qu'il falloit sacrifier têtes pour têtes, *capitibus pro capitibus supplicandum.* Ce prince, plus cruel encore que superstitieux, fit immoler des enfans: mais Junius Brutus changea ce sacrifice horrible; car il le fit faire avec des têtes d'ail et de pavot, et par-là remplit ou éluda l'oracle *.

* Macrob. *Saturnal.* lib. 1.

On coupoit le nœud gordien quand on ne pouvoit pas le délier : ainsi Clodius Pulcher, voulant donner un combat naval, fit jeter les poulets sacrés à la mer, afin de les faire boire, disoit-il, puisqu'ils ne vouloient pas manger *.

Il est vrai qu'on punissoit quelquefois un général de n'avoir pas suivi les présages, et cela même étoit un nouvel effet de la politique des Romains. On vouloit faire voir au peuple que les mauvais succès, les villes prises, les batailles perdues, n'étoient point l'effet d'une mauvaise constitution de l'état, ou de la foiblesse de la république, mais de l'impiété d'un citoyen contre lequel les dieux étoient irrités. Avec cette persuasion, il n'étoit pas difficile de rendre la confiance au peuple; il ne falloit pour cela que quelques cérémonies et quelques sacrifices. Ainsi, lorsque la ville étoit menacée ou affligée de quelque malheur, on ne manquoit pas d'en chercher la cause, qui étoit toujours la colère de quelque dieu dont on avoit négligé le culte : il suffisoit, pour s'en garantir, de faire des sacrifices et des

* Val. Maxim. 1, c. IV.

processions; de purifier la ville avec des torches, du soufre, et de l'eau salée. On faisoit faire à la victime le tour des remparts avant de l'égorger; ce qui s'appeloit *sacrificium amburbium*, et *amburbiale*. On alloit même quelquefois jusqu'à purifier les armées et les flottes, après quoi chacun reprenoit courage.

Scévola, grand pontife, et Varron, un de leurs grands théologiens, disoient qu'il étoit nécessaire que le peuple ignorât beaucoup de choses vraies et en crût beaucoup de fausses : S. Augustin dit [1] que Varron avoit découvert par là tout le secret des politiques et des ministres d'état.

Le même Scévola, au rapport de saint Augustin [2], divisoit les dieux en trois classes : ceux qui avoient été établis par les poètes; ceux qui avoient été établis par les philosophes; et ceux qui avoient été établis par les magistrats, *à principibus civitatis*.

[1] *Totum consilium prodidit sapientum per quod civitates et populi regerentur.* (De Civit. Dei, lib. IV, cap. XXXI.)

[2] *Ibidem.*

Ceux qui lisent l'histoire romaine, et qui sont un peu clairvoyans, trouvent à chaque pas des traits de la politique dont nous parlons. Ainsi on voit Cicéron, qui, en particulier et parmi ses amis, fait à chaque moment une confession d'incrédulité*, parler en public avec un zèle extraordinaire contre l'impiété de Verrès. On voit un Clodius, qui avoit insolemment profané les mystères de la bonne déesse, et dont l'impiété avoit été marquée par vingt arrêts du sénat, faire lui-même une harangue remplie de zèle à ce sénat qui l'avoit foudroyé, contre le mépris des pratiques anciennes et de la religion. On voit un Salluste, le plus corrompu de tous les citoyens, mettre à la tête de ses ouvrages une préface digne de la gravité et de l'austérité de Caton. Je n'aurois jamais fait si je voulois épuiser tous les exemples.

Quoique les magistrats ne donnassent pas dans la religion du peuple, il ne faut pas croire qu'ils n'en eussent point. M. Cudworth a fort bien prouvé que ceux qui étoient éclairés parmi les

* *Adeòne me delirare censes ut ista credam?*

païens, adoroient une divinité suprême, dont les divinités du peuple n'étoient qu'une participation. Les païens, très-peu scrupuleux dans le culte, croyoient qu'il étoit indifférent d'adorer la divinité même, ou les manifestations de la divinité; d'adorer, par exemple, dans Vénus, la puissance passive de la nature, ou la divinité suprême, en tant qu'elle est susceptible de toute génération; de rendre un culte au soleil ou à l'Etre suprême, en tant qu'il anime les plantes, et rend la terre féconde par sa chaleur. Ainsi le stoïcien Balbus dit, dans Cicéron *, « que Dieu participe « par sa nature à toutes les choses d'ici-« bas; qu'il est Cérès sur la terre, Nep-« tune sur les mers ». Nous en saurions davantage si nous avions le livre qu'Asclépiade composa, intitulé l'*Harmonie de toutes les théologies*.

Comme le dogme de l'ame du monde

* *Deus pertinens per naturam cujusque rei, per terras Ceres, per maria Neptunus, alii per alia, poterunt intelligi; qui qualesque sint, quoque eos nomine consuetudo nuncupaverit, hos deos et venerari et colere debemus.*

étoit presque universellement reçu, et que l'on regardoit chaque partie de l'univers comme un membre vivant dans lequel cette ame étoit répandue, il sembloit qu'il étoit permis d'adorer indifféremment toutes ces parties, et que le culte devoit être arbitraire comme étoit le dogme.

Voilà d'où étoit né cet esprit de tolérance et de douceur qui régnoit dans le monde païen : on n'avoit garde de se persécuter et de se déchirer les uns les autres : toutes les religions, toutes les théologies, y étoient également bonnes : les hérésies, les guerres et les disputes de religion, y étoient inconnues : pourvu qu'on allât adorer au temple, chaque citoyen étoit grand pontife dans sa famille.

Les Romains étoient encore plus tolérans que les Grecs, qui ont toujours gâté tout : chacun sait la malheureuse destinée de Socrate.

Il est vrai que la religion égyptienne fut toujours proscrite à Rome : c'est qu'elle étoit intolérante, qu'elle vouloit régner seule, et s'établir sur les débris des autres; de manière que l'esprit de

douceur et de paix qui régnoit chez les Romains, fut la véritable cause de la guerre qu'ils lui firent sans relâche. Le sénat ordonna d'abattre les temples des divinités égyptiennes; et Valère-Maxime [1] rapporte à ce sujet qu'Émilius-Probus donna les premiers coups, afin d'encourager par son exemple les ouvriers, frappés d'une crainte superstitieuse.

Mais les prêtres de Sérapis et d'Isis avoient encore plus de zèle pour établir ces cérémonies qu'on n'en avoit à Rome pour les proscrire. Quoiqu'Auguste, au rapport de Dion [2], en eût défendu l'exercice dans Rome, Agrippa, qui commandoit dans la ville en son absence, fut obligé de le défendre une seconde fois. On peut voir dans Tacite et dans Suétone les fréquens arrêts que le sénat fut obligé de rendre pour bannir ce culte de Rome.

Il faut remarquer que les Romains confondirent les Juifs avec les Égyptiens, comme on sait qu'ils confondirent les chrétiens avec les Juifs : ces deux

[1] Liv. I, chap. III.
[2] Liv. XXXIV.

religions furent long-temps regardées comme deux branches de la première, et partagèrent avec elle la haine, le mépris et la persécution des Romains. Les mêmes arrêts qui abolirent à Rome les cérémonies égyptiennes mettent toujours les cérémonies juives avec celles-ci, comme il paroît par Tacite [1], et par Suétone dans les vies de Tibère et de Claude. Il est encore plus clair que les historiens n'ont jamais distingué le culte des chrétiens d'avec les autres. On n'étoit pas même revenu de cette erreur du temps d'Adrien, comme il paroît par une lettre que cet empereur écrivit d'Égypte au consul Servianus : « Tous « ceux [2] qui en Égypte adorent Sérapis « sont chrétiens, et ceux même qu'on « appelle évêques sont attachés au culte « de Sérapis. Il n'y a point de Juif, de « prince de synagogue, de Samaritain,

[1] *Hist.* lib. II.

[2] *Illi qui Serapin colunt, christiani sunt; et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archi-synagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non oliptes, qui non Serapin colat. Ipse*

« de prêtre des chrétiens, de mathéma-
« ticien, de devin, de baigneur, qui
« n'adore Sérapis. Le patriarche même
« des Juifs adore indifféremment Sé-
« rapis et le Christ. Ces gens n'ont
« d'autre dieu que Sérapis : c'est le dieu
« des chrétiens, des Juifs, et de tous
« les peuples ». Peut-on avoir des idées plus confuses de ces trois religions, et les confondre plus grossièrement?

Chez les Égyptiens, les prêtres faisoient un corps à part, qui étoit entretenu aux dépens du public : de là naissoient plusieurs inconvéniens; toutes les richesses de l'état se trouvoient englouties dans une société de gens qui, recevant toujours et ne rendant jamais, attiroient insensiblement tout à eux. Les prêtres d'Égypte, ainsi gagés pour ne rien faire, languissoient tous dans une oisiveté dont ils ne sortoient qu'a-

ille patriarcha (Judæorum scilicet), *cùm Ægyptum venerit, ab aliis Serapin adorare, ab aliis cogitur Christum. Unus illis deus est Serapis : hunc Judæi, hunc christiani, hunc omnes venerantur et gentes.* (Flavius Vopiscus, *in vita Saturnini.* Vid. *Historiæ augustæ scriptores,* in-fol. 1620, page 245; et in-8°, 1661, p. 959.)

vec les vices qu'elle produit; ils étoient brouillons, inquiets, entreprenans; et ces qualités les rendoient extrêmement dangereux. Enfin un corps dont les intérêts avoient été violemment séparés de ceux de l'état, étoit un monstre; et ceux qui l'avoient établi avoient jeté dans la société une semence de discorde et de guerres civiles. Il n'en étoit pas de même à Rome : on y avoit fait de la prêtrise une charge civile; les dignités d'augure, de grand pontife, étoient des magistratures; ceux qui en étoient revêtus étoient membres du sénat, et par conséquent n'avoient pas des intérêts différens de ceux de ce corps. Bien loin de se servir de la superstition pour opprimer la république, ils l'employoient utilement à la soutenir. « Dans notre « ville, dit Cicéron*, les rois, et les « magistrats qui leur ont succédé, ont « toujours eu un double caractère, et

* *Apud veteres, qui rerum potiebantur, iidem auguria tenebant, ut testis est nostra civitas, in qua et reges, augures, et postea privati eodem sacerdotio præditi rempublicam religionum auctoritate rexerunt.* (De Divinatione, lib. I.)

« ont gouverné l'état sous les auspices « de la religion. »

Les duumvirs avoient la direction des choses sacrées : les quindécimvirs avoient soin des cérémonies de la religion, gardoient les livres des sibylles; ce que faisoient auparavant les décemvirs et les duumvirs. Ils consultoient les oracles lorsque le sénat l'avoit ordonné, et en faisoient le rapport, y ajoutant leur avis; ils étoient aussi commis pour exécuter tout ce qui étoit prescrit dans les livres des sibylles, et pour faire célébrer les jeux séculaires : de manière que toutes les cérémonies religieuses passoient par les mains des magistrats.

Les rois de Rome avoient une espèce de sacerdoce. Il y avoit de certaines cérémonies qui ne pouvoient être faites que par eux. Lorsque les Tarquins furent chassés, on craignoit que le peuple ne s'apperçût de quelque changement dans la religion; cela fit établir un magistrat appelé *rex sacrorum*, qui, dans les sacrifices, faisoit les fonctions des anciens rois, et dont la femme étoit appelée *regina sacrorum*. Ce fut le seul vestige de royauté que les Romains conservèrent parmi eux.

Les Romains avoient cet avantage, qu'ils avoient pour législateur le plus sage prince dont l'histoire profane ait jamais parlé : ce grand homme ne chercha pendant tout son règne qu'à faire fleurir la justice et l'équité, et il ne fit pas moins sentir sa modération à ses voisins qu'à ses sujets. Il établit les fécialiens, qui étoient des prêtres sans le ministère desquels on ne pouvoit faire ni la paix ni la guerre. Nous avons encore des formulaires de sermens faits par ces fécialiens, quand on concluoit la paix avec quelque peuple. Dans celle que Rome conclut avec Albe, un fécialien dit, dans Tite-Live, « si le peuple ro-« main est le premier à s'en départir, « *publico consilio dolove malo,* qu'il « prie Jupiter de le frapper comme il va « frapper le cochon qu'il tenoit dans ses « mains » ; et aussitôt il l'abattit d'un coup de caillou.

Avant de commencer la guerre, on envoyoit un de ces fécialiens faire ses plaintes au peuple qui avoit porté quelque dommage à la république. Il lui donnoit un certain temps pour se consulter et pour chercher les moyens de rétablir

la bonne intelligence. Mais si on négligeoit de faire l'accommodement, le féçialien s'en retournoit, et sortoit des terres de ce peuple injuste, après avoir invoqué contre lui les dieux célestes et ceux des enfers : pour lors le sénat ordonnoit ce qu'il croyoit juste et pieux. Ainsi les guerres ne s'entreprenoient jamais à la hâte, et elles ne pouvoient être qu'une suite d'une longue et mûre délibération.

La politique qui régnoit dans la religion des Romains se développa encore mieux dans leurs victoires. Si la superstition avoit été écoutée, on auroit porté chez les vaincus les dieux des vainqueurs; on auroit renversé leurs temples; et, en établissant un nouveau culte, on leur auroit imposé une servitude plus rude que la première. On fit mieux: Rome se soumit elle-même aux divinités étrangères; elle les reçut dans son sein; et par ce lien, le plus fort qui soit parmi les hommes, elle s'attacha des peuples qui la regardèrent plutôt comme le sanctuaire de la religion que comme la maîtresse du monde.

Mais, pour ne point multiplier les

êtres, les Romains, à l'exemple des Grecs, confondirent adroitement les divinités étrangères avec les leurs : s'ils trouvoient dans leurs conquêtes un dieu qui eût du rapport à quelqu'un de ceux qu'on adoroit à Rome, ils l'adoptoient, pour ainsi dire, en lui donnant le nom de la divinité romaine, et lui accordoient, si j'ose me servir de cette expression, le droit de bourgeoisie dans leur ville. Ainsi, lorsqu'ils trouvoient quelque héros fameux qui eût purgé la terre de quelque monstre, ou soumis quelque peuple barbare, ils lui donnoient aussitôt le nom d'Hercule. « Nous « avons percé jusqu'à l'Océan, dit Ta« cite *, et nous y avons trouvé les co« lonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y « ait été, soit que nous ayons attribué « à ce héros tous les faits dignes de sa « gloire. »

Varron a compté quarante-quatre de

* *Ipsum quinetiam Oceanum illà tentavimus; et superesse adhuc Herculis columnas fama vulgavit, sive adiit Hercules, sive quidquid ubique magnificum est in claritatem ejus referre consensimus.* (De moribus German. cap. XXXIV.)

ces domteurs de montres ; Cicéron [1] n'en a compté que six, vingt-deux Muses, cinq Soleils, quatre Vulcains, cinq Mercures, quatre Apollons, trois Jupiters.

Eusèbe va plus loin [2] ; il compte presque autant de Jupiters que de peuples.

Les Romains, qui n'avoient proprement d'autre divinité que le génie de la république, ne faisoient point d'attention au désordre et à la confusion qu'ils jetoient dans la mythologie : la crédulité des peuples, qui est toujours au-dessus du ridicule et de l'extravagant, réparoit tout.

[1] *De Natura Deorum*, lib. III.

[2] *Præparatio evangelica*, lib. III.

DISCOURS

PRONONCÉS

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

DE BORDEAUX.

et de l'admiration, je pourrois me flatter d'en être digne; et je me comparerois à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse, seulement parce qu'il la trouva belle.

Oui, messieurs, je regarde votre académie comme l'ornement de nos provinces; je regarde son établissement comme ces naissances heureuses où les intelligences du ciel président toujours.

On avoit vu jusqu'ici les sciences non pas négligées, mais méprisées, le goût entièrement corrompu, les belles-lettres ensevelies dans l'obscurité, et les muses étrangères dans la patrie des Paulin et des Ausone.

Nous nous trompions de croire que nous fussions connus chez nos voisins par la vivacité de notre esprit, ce n'étoit sans doute que par la barbarie de notre langage.

Oui, messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachoient à l'étude étoient regardés comme des gens singuliers, qui n'étoient point faits comme les autres hommes. Il a été un temps où il y avoit du ridicule et de l'affectation à se dégager des préjugés du peuple, et où chacun

regardoit son aveuglement comme une maladie qui lui étoit chère, et dont il étoit dangereux de guérir.

Dans un temps si critique pour les savans, on n'étoit point impunément plus éclairé que les autres : si quelqu'un entreprenoit de sortir de cette sphère étroite qui borne les connoissances des hommes, une infinité d'insectes qui s'élevoient aussitôt formoient un nuage pour l'obscurcir; ceux même qui l'estimoient en secret se révoltoient en public, et ne pouvoient lui pardonner l'affront qu'il leur faisoit de ne pas leur ressembler.

Il n'appartenoit qu'à vous de faire cesser ce règne ou plutôt cette tyrannie de l'ignorance : vous l'avez fait, messieurs; cette terre où nous vivons n'est plus si aride; les lauriers y croissent heureusement; on en vient cueillir de toutes parts; les savans de tous les pays vous demandent des couronnes :

Manibus date lilia plenis.

C'est assez pour vous que cette académie vous doive et sa naissance et ses progrès; je la regarde moins comme une

compagnie qui doit perfectionner les sciences que comme un grand trophée élevé à votre gloire : il me semble que j'entends dire à chacun de vous ces paroles du poète lyrique :

Exegi monumentum ære perennius.

Nous avons été animés à cette grande entreprise par cet illustre protecteur dont le puissant génie veille sur nous. Nous l'avons vu quitter les délices de la cour, et faire sentir sa présence jusqu'au fond de nos provinces. C'est ainsi que la fable nous représente ces dieux bienfaisans qui du séjour du ciel descendoient sur la terre pour polir des peuples sauvages, et faire fleurir parmi eux les sciences et les arts.

Oserai-je vous dire, messieurs, ce que la modestie m'a fait taire jusqu'ici? Quand je vis votre académie naissante s'élever si heureusement, je sentis une joie secrète; et, soit qu'un instinct flatteur semblât me présager ce qui m'arrive aujourd'hui, soit qu'un sentiment d'amour propre me le fît espérer, je regardai toujours les lettres de votre établissement comme des titres de ma famille.

Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérai qu'un jour je pourrois entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le commerce des lettres, puisque je l'étois déja par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes. Et, si ce que dit un des plus enjoués de nos poètes n'est point un paradoxe, qu'il faut avoir du génie pour être honnête homme, ne pouvois-je pas croire que le cœur qu'ils avoient reçu leur seroit un garant de mon esprit?

J'éprouve aujourd'hui, messieurs, que je ne m'étois point trop flatté; et, soit que vous m'ayez fait justice, soit que j'aie séduit mes juges, je suis également content de moi-même : le public va s'aveugler sur votre choix; il ne regardera plus sur ma tête que les mains savantes qui me couronnent.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

Le 15 novembre 1717.

CEUX qui ne sont pas instruits de nos obligations et de nos devoirs, regardent nos exercices comme des amusemens que nous nous procurons, et se font une idée riante de nos peines même et de nos travaux.

Ils croient que nous ne prenons de la philosophie que ce qu'elle a d'agréable; que nous laissons les épines pour ne cueillir que les fleurs; que nous ne cultivons notre esprit que pour le mieux faire servir aux délices du cœur; qu'exempts, à la vérité, de passions vives qui ébranlent trop l'ame, nous

nous livrons à une autre qui nous en dédommage, et qui n'est pas moins délicieuse, quoiqu'elle ne soit point sensuelle.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse : les sciences les plus abstraites sont l'objet de l'académie; elle embrasse cet infini qui se rencontre par-tout dans la physique et l'astronomie; elle s'attache à l'intelligence des courbes, réservées jusqu'ici à la suprême intelligence; elle entre dans le dédale de l'anatomie et les mystères de la chymie; elle réforme les erreurs de la médecine, cette parque cruelle qui tranche tant de jours, cette science en même temps si étendue et si bornée; on y attaque enfin la vérité par l'endroit le plus fort, et on la cherche dans les ténèbres les plus épaisses où elle puisse se retirer.

Aussi, messieurs, si l'on n'étoit animé d'un beau zèle pour l'honneur et la perfection des sciences, il n'y a personne parmi nous qui ne regardât le titre d'académicien comme un titre onéreux, et ces sciences mêmes auxquelles nous nous appliquons, comme un moyen plus

propre à nous tourmenter qu'à nous instruire. Un travail souvent inutile ; des systêmes presque aussitôt renversés qu'établis ; le désespoir de trouver ses espérances trompées ; une lassitude continuelle à courir après une vérité qui fuit ; cette émulation qui exerce, et ne règne pas avec moins d'empire sur les ames des philosophes, que la basse jalousie sur les ames vulgaires ; ces longues méditations où l'ame se replie sur elle-même, et s'enchaîne sur un objet ; ces nuits passées dans les veilles, les jours qui leur succèdent dans les sueurs : vous reconnoissez là, messieurs, la vie des gens de lettres.

Non, il ne faut pas croire que la place que nous occupons soit un lieu de tranquillité ; nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage. Il n'y a que les dieux qui aient le privilège de se reposer sur le Parnasse : les mortels n'y sont jamais fixes et tranquilles ; et s'ils ne montent pas, ils descendent toujours.

Quelques anciens nous disent qu'Hercule n'étoit point un conquérant, mais un sage qui avoit purgé la philosophie

des préjugés, ces véritables monstres de l'esprit : ses travaux étonnèrent la postérité, qui les compara à ceux des héros les plus infatigables.

Il semble que la fable nous représentoit la vérité sous le symbole de ce Protée qui se cachoit sous mille figures et sous mille apparences trompeuses [1].

Il faut la chercher dans l'obscurité même dont elle se couvre, il faut la prendre, il faut l'embrasser, il faut la saisir [2].

Mais, messieurs, qu'il y a de difficultés dans cette recherche! car enfin ce n'est pas assez pour nous de donner une vérité, il faut qu'elle soit nouvelle : nous faisons peu de cas de ces fleurs que le temps a fanées; nous mépriserions parmi nous un Patrocle qui viendroit se couvrir des armes d'Achille; nous rougirions de redire toujours ce que tant d'autres auroient dit avant nous, comme ces vains échos que l'on

1 Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

2 Sed quantò ille magis formas se vertet in omnes,
Tantò, nate, magis contende tenacia vincla.

entend dans les campagnes; nous aurions honte de porter à l'académie les observations des autres, semblables à ces fleuves qui portent à la mer tant d'eaux qui ne viennent pas de leurs sources. Cependant les découvertes sont devenues bien rares; il semble qu'il y ait une espèce d'épuisement et dans les observations et dans les observateurs. On diroit que la nature a fait comme ces vierges qui conservent longtemps ce qu'elles ont de plus précieux, et se laissent ravir en un moment ce même trésor qu'elles ont conservé avec tant de soin et défendu avec tant de constance : après s'être cachée pendant tant d'années, elle se montra tout-à-coup dans le siècle passé; moment bien favorable pour les savans d'alors, qui virent ce que personne avant eux n'avoit vu. On fit dans ce siècle tant de découvertes, qu'on peut le regarder non seulement comme le plus florissant, mais encore comme le premier âge de la philosophie, qui, dans les siècles précédens, n'étoit pas même dans son enfance : c'est alors qu'on mit au jour ces systêmes, qu'on développa ces prin-

cipes, qu'on découvrit ces méthodes si fécondes et si générales. Nous ne travaillons plus que d'après ces grands philosophes; il semble que les découvertes d'à présent ne soient qu'un hommage que nous leur rendons, et un humble aveu que nous tenons tout d'eux : nous sommes presque réduits à pleurer, comme Alexandre, de ce que nos pères ont tout fait, et n'ont rien laissé à notre gloire.

C'est ainsi que ceux qui découvrirent un nouveau monde dans le siècle passé, s'emparèrent des mines et des richesses qui y étoient conservées depuis si longtemps, et ne laissèrent à leurs successeurs que des forêts à découvrir, et des sauvages à reconnoître.

Cependant, messieurs, ne perdons point courage : que savons-nous ce qui nous est réservé? peut-être y a-t-il encore mille secrets cachés : quand les géographes sont parvenus au terme de leurs connoissances, ils placent dans leurs cartes des mers immenses et des climats sauvages; mais peut-être que dans ces mers et dans ces climats il y a encore plus de richesses que nous n'en avons.

Qu'on se défasse sur-tout de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. Ce n'est pas du moins l'idée que nous en ont donnée les poètes, qui semblent n'avoir placé les muses dans les lieux écartés et le silence des bois, que pour nous faire sentir que ces divinités tranquilles se plaisent rarement dans le bruit et le tumulte de la capitale d'un grand empire.

Ces grands hommes dont on veut nous empêcher de suivre les traces, ont-ils d'autres yeux que nous [1]? ont-ils d'autres terres à considérer [2]? sont-ils dans des contrées plus heureuses [3]? ont-ils une lumière particulière pour les éclairer [4]? la mer auroit-elle moins d'abymes pour eux [5]? la nature enfin est-elle leur mère et notre marâtre pour se

1 Centum luminibus cinctum caput.

2 .... Terras alio sub sole jacentes.

3 .... Locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.

4 .... Solemque suum, sua sidera, norunt.

5 Num mare pacatum, num ventus amicior esset?

. Nous devons être animés par
e du protecteur qui préside ici :
aurons bientôt un plus grand à
notre jeune monarque favorise
es, et elles auront soin de sa

igam Danaï Trojâ cupiere relictâ

DISCOURS

SUR

LA CAUSE DE L'ÉCHO,

Prononcé le premier mai 1718.

Le jour de la naissance d'Auguste, il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnoit ceux qui avoient mérité l'honneur du triomphe.

Il est né, messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en sert pour faire des couronnes aux savans qui ont triomphé des savans. Il n'est point de climat si reculé d'où l'on ne brigue ses suffrages : dépositaire de la réputation, dispensatrice de la gloire, elle trouve du plaisir à consoler les philosophes de leurs veilles, et à les venger, pour ainsi dire, de l'injustice de leur siècle et de la jalousie des petits esprits.

Les dieux de la fable dispensoient dif-

éremment leurs faveurs aux mortels : ls accordoient aux ames vulgaires une ongue vie, des plaisirs, des richesses; les pluies et les rosées étoient les récompenses des enfans de la terre : mais aux ames plus grandes et plus belles ils réservoient la gloire, comme le seul présent digne d'elles.

C'est pour cette gloire que tant de beaux génies ont travaillé, et c'est pour vaincre, et vaincre par l'esprit, cette partie de nous-mêmes la plus céleste et la plus divine.

Qu'un triomphe si personnel a de quoi flatter! On a vu de grands hommes, uniquement touchés des succès qu'ils devoient à leurs vertus, regarder comme étrangères toutes les faveurs de la fortune. On en a vu, tout couverts des lauriers de Mars, jaloux de ceux d'Apollon, disputer la gloire d'un poète et d'un orateur.

Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ!

Lorsque ce grand cardinal à qui une illustre académie doit son institution eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France consternés, et les

sujets du roi rentrés dans l'obéissance, qui n'eût pensé que ce grand homme étoit content de lui-même? Non : pendant qu'il étoit au plus haut point de sa fortune, il y avoit dans Paris, au fond d'un cabinet obscur, un rival secret de sa gloire; il trouva dans Corneille un nouveau rebelle qu'il ne put soumettre. C'étoit assez qu'il eût à soutenir la supériorité d'un autre génie; et il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand ministère, qui devoit faire l'admiration des siècles à venir.

Quelle doit donc être la satisfaction de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux, se trouve aujourd'hui couronné par vos mains!

Le sujet proposé étoit plus difficile à traiter qu'il ne paroît d'abord : c'est en vain qu'on prétendroit réussir dans l'explication de l'écho, c'est-à-dire du son réfléchi, si l'on n'a une parfaite connoissance du son direct; c'est encore en vain que l'on iroit chercher du secours chez les anciens, aussi malheureux sans doute dans leurs hypothèses que les poètes dans leurs fictions, qui attri-

buèrent l'effet de l'écho aux malheurs d'une nymphe causeuse, que Junon irritée changea en voix, pour avoir amusé sa jalousie, et, par la longueur de ses contes (artifice de tous les temps), l'avoir empêchée de surprendre Jupiter dans les bras de ses maîtresses.

Tous les philosophes conviennent généralement que la cause de l'écho doit être attribuée à la réflexion des sons, ou de cet air qui, frappé par le corps sonore, va ébranler l'organe de l'ouie; mais s'ils conviennent en ce point, on peut dire qu'ils ne vont pas long-temps de compagnie, que les détails gâtent tout, et qu'ils s'accordent bien moins dans les choses qu'ils entendent, que dans celles qu'ils n'entendent pas.

Et premièrement, si, cherchant la nature du son direct, on leur demande de quelle manière l'air est poussé par le corps sonore, les uns diront que c'est par un mouvement d'ondulation, et ne manqueront pas d'alléguer l'analogie de ces ondes avec celles qui sont produites dans l'eau par une pierre qu'on y jette: mais les autres, à qui cette comparaison paroît suspecte, commenceront dès

ce moment à faire secte à part; et on les feroit plutôt renoncer au titre de philosophe que de leur faire passer l'existence de ces ondes dans un corps fluide tel que l'air, qui ne fait point, comme l'eau, une surface plane et étendue sur un fond; sans compter que, dans ce système, on devroit, disent-ils, entendre plusieurs fois le même coup de cloche, puisque la même impression forme plusieurs cercles et plusieurs ondulations.

Ils aiment donc mieux admettre des rayons directs qui vont, sans se détourner, de la bouche de celui qui parle, à l'oreille de celui qui entend; il suffit que l'air soit pressé par le ressort du corps sonore, pour que cette action se communique.

Que si, considérant le son par rapport à la vîtesse, on demande à tous ces philosophes pourquoi il va toujours également vîte, soit qu'il soit grand, soit qu'il soit foible; et pourquoi un canon qui est à cent soixante et onze toises de nous, demeurant une seconde à se faire entendre, tout autre bruit, quelque foible qu'il soit, ne va pas moins vîte; on

trouvera le moyen de se faire respecter, et on les obligera, ou à avouer qu'ils en ignorent la raison, ou du moins on les réduira à entrer dans de grands raisonnemens, ce qui est précisément la même chose.

Que si l'on entre plus avant en matière, et qu'on vienne à les interroger sur la cause de l'écho, le vulgaire répondra d'abord que la réflexion suffit; et on verra d'un autre côté un seul homme qui répond qu'elle ne suffit pas. Peut-être goûtera-t-on ses raisons, surtout si on peut se défaire de ce préjugé, *un contre tous.*

Or, de ceux qui n'admettent que la réflexion seule, les uns diront que toutes sortes de réflexions produisent des échos, et en admettront autant que de sons réfléchis. Les murailles d'une chambre, disent-ils, feroient entendre un écho, si elles n'étoient trop proches de nous, et ne nous envoyoient le son réfléchi dans le même instant que notre oreille est frappée par le son direct. Selon eux, tout est rempli d'échos : *Jovis omnia plena.* Vous diriez que, comme Héraclite, ils admettent un concert et

une harmonie dans l'univers, qu'une longue habitude nous dérobe; d'autant mieux que, la réflexion étant souvent dirigée vers des lieux différens de celui où se produit le son, parce qu'elle se fait toujours par un angle égal à celui d'incidence, il arrive souvent que l'écho ne rend point les sons à celui qui les envoie: cette nymphe ne répond pas toujours à celui qui lui parle; il y a des occasions où sa voix est méconnue de ceux même qui l'entendent; ce qui pourroit peut-être servir à faire cesser bien du merveilleux, et à rendre raison de ces voix entendues en l'air, que Rome, cette ville des sept montagnes, mettoit si souvent au nombre des prodiges *.

* *Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco.* (Tit. Liv. *Hist.* lib. I, cap. XXXI.)

Spreta vox de cœlo emissa. (Ibidem, lib. V, cap. XXXII.)

Templo sospitæ Junonis nocte ingentem strepitum exortum. (Ibidem, lib. XXXI, cap. XII.)

Silentio proximæ noctis ex sylva Arsia ingentem editam vocem. (Ibidem, lib. II, cap. VII.)

Cantusque feruntur
Auditi, sanctis et verba minacia luci.
(Ovid. *Metam.* lib. XV, v. 792.)

Mais les autres, qui ne croient pas la nature si libérale, veulent des lieux et des situations particulières; ce qui fait qu'ils varient infiniment et dans la disposition de ces lieux, et dans la manière dont se font les réflexions à cet égard.

Avec tout ceci on n'est pas fort avancé dans la connoissance de la cause de l'écho. Mais enfin un philosophe est venu, qui, ayant étudié la nature dans sa simplicité, a été plus loin que les autres : les découvertes admirables de nos jours sur la dioptrique et la catoptrique ont été comme le fil d'Ariadne, qui l'a conduit dans l'explication de ce phénomène des sons. Chose admirable! il y a une image des sons, comme il y a une image des objets apperçus : cette image est formée par la réunion des rayons sonores; comme, dans l'optique, l'image est formée par la réunion des rayons visuels. On jugera sans doute, par la lecture qui va se faire, que l'académie n'a pu se refuser à l'auteur de cette découverte, et qu'il mérite de jouir de ses suffrages, et de la libéralité du protecteur.

Cependant je ne puis passer ici une

difficulté commune à tous les systêmes, et qui, dans la satisfaction où nous étions d'avoir contribué à donner quelque jour à un endroit des plus obscurs de la physique, n'a pas laissé que de nous humilier. On comprend aisément que l'air qui a déja produit un son, rencontrant un rocher un peu éloigné, est réfléchi vers celui qui parle, et reproduit un nouveau son, ou un écho : mais d'où vient que l'écho répète précisément la même parole, et du même ton qu'elle a été prononcée? comment n'est-il pas tantôt plus aigu, tantôt plus grave? comment la surface raboteuse des rochers, ou autres corps réfléchissans, ne change-t-elle rien au mouvement que l'air a déja reçu pour produire le son direct? Je sens la difficulté, et plus encore mon impuissance de la résoudre.

DISCOURS

SUR

L'USAGE DES GLANDES RÉNALES,

Prononcé le 25 août 1718.

On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudroit révoquer en doute une divinité qu'il craint, il est lui-même la plus forte preuve de son existence; il ne peut faire la moindre attention sur son individu qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo.*

La plupart des choses ne paroissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche; on a pitié de soi-même; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas

de même du corps humain : le philosophe s'étonne, et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos.

Lorsqu'on étudie le corps humain, et qu'on se rend familières les loix immuables qui s'observent dans ce petit empire ; quand on considère ce nombre infini de parties qui travaillent toutes pour le bien commun, ces esprits animaux si impérieux et si obéissans, ces mouvemens si soumis et quelquefois si libres, cette volonté qui commande en reine et obéit en esclave, ces périodes si réglées, cette machine si simple dans son action et si composée dans ses ressorts, cette réparation continuelle de force et de vie, ce merveilleux de la reproduction et de la génération, toujours de nouveaux secours à de nouveaux besoins : quelles grandes idées de sagesse et d'économie!

Dans ce nombre prodigieux de parties, de veines, d'artères, de vaisseaux lymphatiques, de cartilages, de tendons, de muscles, de glandes, on ne sauroit croire qu'il y ait rien d'inutile;

tout concourt pour le bien du sujet animé; et s'il y a quelque partie dont nous ignorions l'usage, nous devons avec une noble inquiétude chercher à le découvrir.

C'est ce qui avoit porté l'académie à choisir pour sujet l'usage des glandes rénales ou capsules atrabilaires, et à encourager les savans à travailler sur une matière qui, malgré les recherches de tant d'auteurs, étoit encore toute neuve, et sembloit avoir été jusqu'ici plutôt l'objet de leur désespoir que de leurs connoissances.

Je ne ferai point ici une description exacte de ces glandes, à moins de dire ce que tant d'auteurs ont déja dit: tout le monde sait qu'elles sont placées un peu au dessus des reins, entre les émulgentes et les troncs de la veine cave et de la grande artère. Si l'on veut voir des gens bien peu d'accord, on n'a qu'à lire les auteurs qui ont traité de leur usage; elles ont produit une diversité d'opinions qui est un argument presque certain de leur fausseté: dans cette confusion chacun avoit sa langue, et l'ouvrage resta imparfait.

Les premiers qui en ont parlé les ont faites d'une condition bien subalterne; et sans leur vouloir permettre aucun rôle dans l'économie animale, ils ont cru qu'elles ne servoient qu'à appuyer différentes parties circonvoisines: les uns ont pensé qu'elles avoient été mises là pour soutenir le ventricule, qui auroit trop porté sur les émulgentes; d'autres, pour affermir le plexus nerveux qui les touche: préjugés échappés des anciens, qui ignoroient l'usage des glandes.

Car, si elles ne servoient qu'à cet usage, à quoi bon cette structure admirable dont elles sont formées? ne suffiroit-il pas qu'elles fussent comme une espèce de masse informe, *Rudis indigestaque moles?* Seroit-ce comme dans l'architecture, où l'art enrichit les pilastres même et les colonnes?

Gaspar Bartholin est le premier qui, leur ôtant une fonction si basse, les a rendues plus dignes de l'attention des savans. Il croit qu'une humeur, qu'il appelle *atrabile*, est conservée dans leurs cavités: pensée affligeante, qui met dans nous-mêmes un principe de

mélancolie, et semble faire des chagrins et de la tristesse une maladie habituelle de l'homme. Il croit qu'il y a une communication de ces capsules aux reins, auxquels cette humeur atrabilaire sert pour le délaiement des urines. Mais, comme il ne montra pas cette communication, on ne l'en crut point sur sa parole: on jugea qu'il ne suffisoit pas d'en démontrer l'utilité, il falloit en prouver l'existence; et que ce n'étoit pas assez de l'annoncer, il falloit encore la faire voir. Il eut un fils illustre qui, travaillant pour la gloire de sa famille, voulut soutenir un système que son père avoit plutôt jeté qu'établi; et le regardant comme son héritage, il s'attacha à le réparer. Il crut que le sang, sortant des capsules, étoit conduit par la veine émulgente dans les reins. Mais comme il sort des reins par la même veine, il y a là deux mouvemens contraires qui s'entr'empêchent. Bartholin, pressé par la difficulté, soutenoit que le mouvement du sang venant des reins pouvoit être facilement surmonté par cette humeur noire et grossière qui coule des capsules. Ces hypothèses, et

bien d'autres semblables, ne peuvent être tirées que des tristes débris de l'antiquité, et la saine physique ne les avoue plus.

Un certain Petruccio sembloit avoir applani toute la difficulté : il dit avoir trouvé des valvules dans la veine des capsules, qui bouchent le passage de la glande dans la veine cave, et souvent du côté de la glande; de manière que la veine doit faire la fonction de l'artère, et l'artère, faisant celle de la veine, porte le sang par l'artère émulgente dans les reins. Il ne manquoit à cette belle découverte qu'un peu de vérité : l'Italien vit tout seul ces valvules singulières; mille corps aussitôt disséqués furent autant de témoins de son imposture : aussi ne jouit-il pas long-temps des applaudissemens, et il ne lui resta pas une seule plume. Après cette chûte, la cause des Bartholin parut plus désespérée que jamais : ainsi, les laissant à l'écart, je vais chercher quelques autres hypothèses.

Les uns * prétendirent que ces capsules ne pouvoient avoir d'autre usage

* Spigelius.

que de recevoir les humidités qui suintent des grands vaisseaux qui sont autour d'elles; d'autres, que l'humeur qu'on y trouve étoit la même que le suc lacté qui se distribue par les glandes du mésentère; d'autres, qu'il se formoit dans ces capsules un suc bilieux qui, étant porté dans le cœur, et se mêlant avec l'acide qui s'y trouve, excite la fermentation, principe du mouvement du cœur.

Voilà ce qu'on avoit pensé sur les glandes rénales, lorsque l'académie publia son programme : le mot fut donné par-tout, la curiosité fut irritée. Les savans, sortis d'une espèce de léthargie, voulurent tenter encore; et, prenant tantôt des routes nouvelles, tantôt suivant les anciennes, ils cherchèrent la vérité, peut-être avec plus d'ardeur que d'espérance. Plusieurs d'entre eux n'ont eu d'autre mérite que celui d'avoir senti une noble émulation; d'autres, plus féconds, n'ont pas été plus heureux : mais ces efforts impuissans sont plutôt une preuve de l'obscurité de la matière que de la stérilité de ceux qui l'ont traitée.

Je ne parlerai point de ceux dont les dissertations arrivées trop tard n'ont pu entrer en concours : l'académie, qui leur avoit imposé des loix, qui se les étoit imposées à elle-même, n'a pas cru devoir les violer. Quand ces ouvrages seroient meilleurs, ce ne seroit pas la première fois que la forme, toujours inflexible et sévère, auroit prévalu sur le mérite du fond.

Nous avons trouvé un auteur qui admet deux espèces de bile, l'une grossière qui se sépare dans le foie, l'autre plus subtile qui se sépare dans les reins, avec l'aide du ferment qui coule des capsules par des conduits que nous ignorons, et que nous sommes même menacés d'ignorer toujours : mais comme l'académie veut être éclaircie et non pas découragée, elle ne s'arrête point à ce système.

Un autre a cru que ces glandes servoient à filtrer cette lymphe épaissie ou cette graisse qui est autour des reins, pour être ensuite versée dans le sang.

Un autre nous décrit deux petits canaux qui portent les liqueurs de la cavité de la capsule dans la veine qui lui

est propre : cette humeur, que bien des expériences font juger alkaline, sert, selon lui, à donner de la fluidité au sang qui revient des reins, après s'être séparé de la sérosité qui compose l'urine. Cet auteur n'a que de trop bons garans de ce qu'il avance : Sylvius, Manget, et d'autres, avoient eu cette opinion avant lui. L'académie, qui ne sauroit souffrir les doubles emplois, qui veut toujours du nouveau, qui, comme un avare, par l'avidité d'acquérir toujours de nouvelles richesses, semble compter pour rien celles qui sont déja acquises, n'a point couronné ce système.

Un autre, qui a assez heureusement donné la différence qu'il y a entre les glandes conglobées et les conglomérées, a mis celles-ci au rang des conglobées : il croit qu'elles ne sont qu'une continuité de vaisseaux, dans lesquels, comme dans des filières, le sang se subtilise ; c'est un peloton formé par les rameaux de deux vaisseaux lymphatiques, l'un déférent, et l'autre référent : il juge que c'est le déférent qui porte la liqueur, et non pas l'artère, parce qu'il

l'a vu beaucoup plus gros; cette liqueur est reprise par le référent, qui la porte au canal thorachique, et la rend à la circulation générale. Dans ces glandes, et dans toutes les conglobées, il n'y a point de canal excrétoire; car il ne s'agit pas ici de séparer des liqueurs, mais seulement de les subtiliser.

Ce système, par une apparence de vrai qui séduit d'abord, a attiré l'attention de la compagnie; mais il n'a pu la soutenir. Quelques membres ont proposé des objections si fortes, qu'ils ont détruit l'ouvrage, et n'y ont pas laissé pierre sur pierre : j'en rapporterai ici quelques unes; et quant aux autres, je laisserai à ceux qui me font l'honneur de m'entendre le plaisir de les trouver eux-mêmes.

Il y a dans les capsules une cavité; mais, bien loin de servir à subtiliser la liqueur, elle est au contraire très-propre à l'épaissir et à en retarder le mouvement. Il y a dans ces cavités un sang noirâtre et épais; ce n'est donc point de la lymphe ni une liqueur subtilisée. Il y a d'ailleurs de très-grands embarras

à faire passer la liqueur du déférent dans la cavité, et de la cavité dans le référent. De dire que cette cavité est une espèce de cœur qui sert à faire fermenter la liqueur, et la fouetter dans le vaisseau référent, cela est avancé sans preuve, et on n'a jamais remarqué de battement dans ces parties plus que dans les reins.

On voit par tout ceci que l'académie n'aura pas la satisfaction de donner son prix cette année, et que ce jour n'est point pour elle aussi solemnel qu'elle l'avoit espéré : par les expériences et les dissections qu'elle a fait faire sous ses yeux, elle a connu la difficulté dans toute son étendue, et elle a appris à ne point s'étonner de voir que son objet n'ait pas été rempli. Le hasard fera peut-être quelque jour ce que tous ses soins n'ont pu faire *. Ceux qui font

* Les anatomistes ne connoissent pas mieux aujourd'hui que du temps de Montesquieu les usages des glandes rénales ; il faut probablement des recherches plus fréquentes sur les fœtus de divers âges pour en développer la structure. On ne peut remarquer sans admiration que, si Montesquieu s'étoit adonné à l'étude de l'anatomie, il auroit fait faire à

profession de chercher la vérité ne sont pas moins sujets que les autres aux caprices de la fortune : peut-être ce qui a coûté aujourd'hui tant de sueurs inutiles, ne tiendra pas contre les premières réflexions d'un auteur plus heureux. Archimède trouva, dans les délices d'un bain, le fameux problême que ses longues méditations avoient mille fois manqué. La vérité semble quelquefois courir au devant de celui qui la cherche; souvent il n'y a point d'intervalle entre le desir, l'espoir et la jouissance. Les poètes nous disent que Pallas sortit sans douleur de la tête de Jupiter, pour nous faire sentir sans doute que les productions de l'esprit ne sont pas toutes laborieuses.

cette science des progrès aussi sensibles peut-être que ceux qui ont signalé ses pas dans les sciences morales. (*Note communiquée aux éditeurs* par Portal, médecin.)

PROJET

[E HISTOIRE PHYSIQUE

A TERRE ANCIENNE ET MODERNE.

1719.

ravaille à Bordeaux à donner au
: l'*Histoire de la terre ancienne*
derne, et de tous les changemens
ıi sont arrivés, tant généraux que
:uliers, soit par les tremblemens
re, inondations, ou autres causes,
une description exacte des diffé-
progrès de la terre et de la mer,
formation et de la perte des isles,
vières, des montagnes, des vallées,
golfes, détroits, caps, et de tous
changemens, des ouvrages faits
ıain d'homme qui ont donné une
elle face à la terre, des principaux
ux qui ont servi à joindre les mers
s grands fleuves, des mutations

arrivées dans la nature du terrain et la constitution de l'air, des mines nouvelles ou perdues, de la destruction des forêts, des déserts formés par les pestes, les guerres et les autres fléaux, avec la cause physique de tous ces effets, et des remarques critiques sur ceux qui se trouveront faux ou suspects.

On prie les savans dans les pays desquels de pareils évènemens seront arrivés, et qui auront échappé aux auteurs, d'en donner connoissance : on prie aussi ceux qui en auront examiné qui sont déja connus, de faire part de leurs observations, soit qu'elles démentent ces faits, soit qu'elles les confirment. Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux, qui en paiera le port; et si les auteurs se font connoître, on leur rendra de bonne foi toute la justice qui leur est due.

On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit

ême qu'on prendra toutes sortes de
esures pour ne se point laisser sur-
endre, et que, dans les faits singu-
rs et extraordinaires, on ne s'en rap-
ortera pas au témoignage d'un seul,
qu'on les fera examiner de nouveau *.

* Voyez le *Journal des Savans*, année 1719,
ge 159, et le *Mercure* de janvier 1719.
Nous n'avons aucune connoissance de l'exé-
ution de ce projet; mais Montesquieu y a
ravaillé long-temps. *(Note des éditeurs.)*

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA PESANTEUR DES CORP

Prononcé le premier mai 1720.

C'a été de tout temps le destin c gens de lettres de crier contre l'inju tice de leur siècle. Il faut entendre courtisan d'Auguste sur le peu de c que l'on avoit toujours fait de ceux c par leurs talens avoient mérité la fave publique. Il faut entendre les plaint d'un courtisan de Néron; il ose di que la corruption est passée jusqu'à s dieux : le goût est si dépravé, ajout t-il, qu'une masse d'or paroît plus be que tout ce qu'Apelle et Phidias, c petits insensés de Grecs, ont jamais fa

Vous n'avez point, messieurs, c pareils reproches à faire à votre siècl à peine eûtes-vous formé le dessein c

votre établissement, que vous trouvâtes un protecteur illustre capable de le soutenir. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit animer votre zèle; et si vous étiez moins reconnoissans, il vous feroit oublier ses premiers bienfaits par la profusion avec laquelle il vous gratifie aujourd'hui. Il ne peut souffrir que le sort de cette académie soit plus long-temps incertain; il va consacrer un lieu à ses exercices *.

Ces bienfaits, messieurs, sont pour vous un nouvel engagement; c'est le motif d'une émulation nouvelle: on doit toujours aller à la fin à proportion des moyens. Ce seroit peu pour nous d'apprendre aujourd'hui au public que nous avons reçu des graces, si nous ne pouvons lui apprendre en même temps que nous voulons les mériter.

Cette année a été une des plus critiques que l'académie ait encore eues à soutenir; car, outre la perte de cet académicien qui n'a point laissé dans nos cœurs de différence entre le souvenir et les regrets, elle a vu l'absence presque

* ..... Moresque viris et mœnia ponet.
(Virg. *Æneid.* lib. 1, v. 264.)

universelle de ses membres, et ses assemblées plus nombreuses dans la capitale du royaume que dans le lieu de sa résidence.

Cette absence nous porte aujourd'hui à une place que nous ne pouvons remplir comme nous le devrions. Quand nos occupations nous auroient laissé tout le temps nécessaire, le public y auroit toujours perdu; il auroit reconnu cette différence que nous sentons plus que lui-même : il y a des gens dont il est souvent dangereux de faire les fonctions; on se trouve trop engagé lorsqu'il faut tenir tout ce que leur réputation a promis.

Vous ferez part au public dans cette séance de quelques uns de vos ouvrages, et du jugement que vous avez rendu sur une des matières les plus obscures de la physique. Vous avez donné un prix long-temps disputé : nos auteurs sembloient vous le demander avec justice. Votre incertitude vous a fait plaisir: vous auriez été bien fâchés d'avoir à porter un jugement plus sûr; et, bien différens des autres juges toujours alarmés dans les affaires problématiques,

vous trouviez de la satisfaction dans le péril même de vous tromper.

Nous allons en peu de mots donner une idée des dissertations qui nous ont été envoyées, même de celles qui ne sont point entrées en concours; et si elles ne peuvent pas plaire par elles-mêmes, peut-être plairont-elles par leur diversité.

Un de ces auteurs, péripatéticien sans le savoir, a cru trouver la cause de la pesanteur dans l'absence même de l'étendue. Les corps, selon lui, sont déterminés à s'approcher du centre commun, à cause de la continuité qui ne souffre point d'intervalle. Mais qui ne voit que ce principe intérieur de pesanteur qu'on admet ici ne sauroit suivre de l'étendue considérée comme telle, et qu'il faut nécessairement avoir recours à une cause étrangère?

Un chymiste ou un rose-croix, croyant trouver dans son mercure tous les principes des qualités des corps, les odeurs, les saveurs, et autres, y a vu jusqu'à la pesanteur. Ce que je dis ici compose toute sa dissertation, à l'obscurité près.

Dans le troisième ouvrage, l'auteur,

qui affecte l'ordre d'un géomètre, ne l'est point. Après avoir posé pour principe la réaction des tourbillons, il abandonne aussitôt cette idée pour suivre absolument le système de Descartes. Ce n'est que ce même système rendu moins probable qu'il ne l'étoit déja. Il passe les grandes objections que M. Huygens a proposées, et s'amuse à des choses inutiles et étrangères à son sujet. On voit bien que c'est un homme qui a manqué le chemin, qui erre, et porte ses pas vers le premier objet qui se présente.

La quatrième dissertation est entrée en concours. L'auteur pose pour principe que tout mouvement centrifuge qui ne peut éloigner son mobile du centre par l'opposition d'un obstacle, se rabat sur lui-même, et se change en mouvement centripète. Il se fait ensuite la célèbre objection : « D'où vient que « les corps pesans tendent vers le centre « de la terre, et non pas vers les points « de l'axe correspondans » ? et il y répond en grand physicien. On sait que la force centrifuge est toujours égale au quarré de la vîtesse divisé par le

diamètre de la circulation; et comme le diamètre du cercle de la matière qui circule vers le tropique est plus petit que celui de la matière qui circule vers l'équateur, il s'ensuit que sa force centrifuge est plus grande : mais cette force, ne pouvant avoir tout son effet du côté où elle est directement déterminée, porte son mouvement du côté où elle ne trouve pas tant de résistance, et oblige les corps de céder vers le centre. Quant au fond du système, il est difficile de concevoir que la force centrifuge, se réfléchissant en force centripète, puisse produire la pesanteur : il semble au contraire que, les corps étant poussés et repoussés par une égale force, l'action devient nulle; principe qui peut seulement servir à expliquer la cause de l'équilibre universel des tourbillons.

Il faut l'avouer cependant, on trouve dans cet ouvrage la main d'un grand maître : on peut le comparer aux ébauches de ces peintres fameux, qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas d'attirer les yeux et le respect de ceux qui connoissent l'art.

La dissertation suivante est simple, nette et ingénieuse. L'auteur remarque que les rayons de la matière éthérée tendent toujours à se mouvoir en ligne droite; et comme cette matière ne peut passer les bornes du tourbillon où elle est enfermée, elle ne cesse de faire effort pour se répandre dans les espaces intérieurs occupés par une matière étrangère, comme la terre et les planètes. Si une planète venoit à être anéantie, la matière qui l'environne se répandroit dans ce nouvel espace; elle fait donc effort pour se dilater de la circonférence au centre, et, par conséquent, doit en ce sens pousser les corps durs qu'elle rencontre.

Le grand défaut de cet ouvrage est que les choses y sont traitées très-superficiellement. On n'y trouve point cette force de génie qui saisit tout un sujet, ni, si j'ose me servir de cette expression, cette perspicacité géométrique qui le pénètre : on y voit au contraire quelque chose de lâche, et, si j'ose le dire, d'efféminé; ce sont de jolis traits, mais ce n'est pas cette grave majesté de la nature.

Nous arrivons à la dissertation qui a remporté le prix. Elle a obtenu les suffrages, non pas par la nouveauté du système, mais par le nouveau degré de probabilité qu'elle y ajoute, par la solidité des raisonnemens, par les objections, par les réponses de l'auteur à MM. Saurin et Huygens, enfin par tout l'ensemble qui fait un système complet. L'auteur *, maître de sa matière, en a connu le fort et le foible, et a été en état de profiter des lumières des grands génies de notre siècle. La lecture qu'on en va faire nous dispense d'en dire davantage.

* M. Bouillet, médecin à Beziers.

DISCOURS

SUR LA CAUSE

DE LA TRANSPARENCE DES CORPS,

Prononcé le 25 août 1720.

L'ACADÉMIE proposa, l'année dernière, un second prix sur la transparence. Cette matière, liée avec le systême de la lumière, a paru sans doute trop étendue, et a rebuté les auteurs.

Privés des secours étrangers, il faut que le public y perde le moins possible, mais il y perdra toujours; et, dans la nécessité où nous sommes de traiter ce sujet, convaincus de notre peu de suffisance, nous aimons encore mieux nous excuser sur le peu de temps que nos occupations nous ont laissé.

Il semble d'abord qu'Aristote savoit bien ce que c'étoit que la transparence, puisqu'il définissoit la lumière *l'acte du*

transparent en tant que transparent; mais, pour bien dire, il ne connoissoit ni la transparence ni la lumière. Accoutumé à tout expliquer par la cause finale, au lieu de raisonner par la cause formelle, il regardoit la transparence comme une idée claire, quoiqu'elle ne puisse paroître telle qu'à ceux qui savent déja ce que c'est que la lumière.

La plupart des modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores, lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière.

Un de nos confrères a cru devoir douter des pores droits, en disant que si l'on coupe un cube de verre, il transmet la lumière de tous côtés. Pour moi, j'avoue que cette hypothèse des pores droits me paroît plus ingénieuse que vraie : je ne trouve pas que cette régularité s'accorde avec l'arrangement fortuit qui produit toutes les formes. Il me semble que cette idée des pores droits ne rend pas raison de la question dont il s'agit; car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparens que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparens.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez; il faut qu'ils laissent passer la lumière, puisque la matière éthérée pénètre tous les corps.

Les corps sont donc tous transparens d'une manière absolue; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparens, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets.

On voit par les expériences de Newton que tous les corps colorés absorbent une partie des rayons, et renvoient l'autre: ils sont donc opaques en tant qu'ils renvoient les rayons, et transparens en tant qu'ils les absorbent.

Nous voyons, dans le *Journal des Savans*, qu'un homme qui resta six mois enfermé dans une prison obscure, voyoit sur la fin tous les objets très-distinctement, ses yeux étant accoutumés à recevoir un très-petit nombre de rayons: l'organe de la vue commença

ébranlé par une lumière si foible,
e étoit insensible à d'autres yeux
'avoient pas été ainsi préparés. Il
parence qu'il y a des animaux pour
els les murailles les plus épaisses
transparentes.
: tout ceci je crois pouvoir admet-
e principe, que les corps qui op-
nt le moins de petites surfaces so-
aux rayons de lumière qui les tra-
:nt, sont les plus transparens; qu'à
ortion qu'ils en opposent davan-
, ils le paroissent moins; et qu'ils
nencent de paroître opaques dès
; ne laissent pas passer assez de
ns pour ébranler l'organe de la vi-
ce qui est encore relatif à la con-
ation des yeux, et à la disposition
:nte où ils se trouvent.
›rsque nous pourrons un peu mé-
sur cette matière, nous pourrons
un meilleur parti de ces idées, et
quer ce que nous ne faisons ici que
trer.

OBSERVATIONS

SUR

L'HISTOIRE NATURELLE,

Lues le 20 novembre 1721.

I. AYANT observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons pas le nom (peut-être même qu'il n'en a point, et qu'il est confondu avec une infinité d'autres qu'on ne connoît pas), nous remarquâmes que ce petit animal, qui est d'un très-beau rouge, paroît presque grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une petite nuance de rouge; ce qui nous paroît confirmer le nouveau système des couleurs de Newton, qui croit qu'un objet ne paroît rouge que parce qu'il renvoie aux yeux les rayons capables de produire la sensation du rouge, et absorbe ou renvoie foiblement tout

ce qui peut exciter celle des autres couleurs; et comme la principale vertu du microscope est de réunir les rayons, qui, étant séparés, n'auroient point assez de force pour exciter une sensation, il est arrivé dans cette observation que les rayons du gris se sont fait sentir par leur réunion, au lieu qu'auparavant ils étoient en pure perte pour nous : ainsi ce petit objet nous a plus paru rouge, parce que de nouveaux rayons sont venus frapper nos yeux par le secours du microscope.

II. Nous avons examiné d'autres insectes qui se trouvent dans les feuilles d'ormeau dans lesquelles ils sont renfermés. Cette enveloppe a à peu près la figure d'une pomme. Ces insectes paroissent bleus aux yeux et au microscope; on les croit de couleur de corne travaillée : ils ont six jambes, deux cornes, et une trompe à peu près semblable à celle d'un éléphant. Nous croyons qu'ils prennent leur nourriture par cette trompe, parce que nous n'avons remarqué aucune autre partie qui puisse leur servir à cet usage.

La plupart des insectes, au moins tous ceux que nous avons vus, ont six jambes et deux cornes : ces cornes leur servent à se faire un chemin dans la terre, dans laquelle on les trouve.

III. Le 29 mai 1718, nous fîmes quelques observations sur le *gui*. Nous pensions que cette plante venoit de quelque semence qui, jetée par le vent, ou portée par les oiseaux sur les arbres, s'attachoit à ces gommes qui se trouvent ordinairement sur ceux qui ont vieilli, sur-tout sur les fruitiers; mais nous changeâmes bien de sentiment par la suite. Nous fûmes d'abord étonnés de voir sur une même branche d'arbre (c'étoit un poirier) sortir plus de cent branches de gui, les unes plus grandes que les autres, de troncs différens, placés à différentes distances; de manière que si elles étoient venues de graines, il auroit fallu autant de graines qu'il y a de branches.

Ayant ensuite coupé une des branches de cet arbre, nous découvrîmes une chose à laquelle nous ne nous attendions pas : nous vîmes des vaisseaux

sidérables, verds comme le gui, qui, tant de la partie ligneuse du bois, ient se rendre dans les endroits d'où oit chacune de ces branches ; de nière qu'il étoit impossible de n'être convaincus que ces lignes vertes ient été formées par un suc vi- de l'arbre, lequel, coulant le long fibres, alloit faire un dépôt vers superficie. Ceci s'apperçoit encore ux lorsque l'arbre est en sève, que s l'hiver; et il y a des arbres où cela oît plus manifestement que dans tres. Nous vîmes, le mois passé, s une branche de cormier chargée gui, de grandes et longues cavités: s étoient profondes de plus de trois rts de pouce, allant en s'élargissant centre de la branche, d'où elles par- nt comme d'un point, à la circon- ence, où elles étoient larges de plus quatre lignes. Ces vaisseaux trian- laires suivoient le long de la branche s la profondeur que nous venons marquer : ils étoient remplis d'un suc rd épaissi, dans lequel le couteau troit facilement, quoique le bois fût ne dureté infinie : ils alloient, avec

beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortoient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches étoit toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux, vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux; ce qui est conforme aux loix de la circulation des sucs dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences. Presque toujours au bout d'une branche garnie de rameaux de gui il y a des branches de l'arbre avec les feuilles; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche étoit presque sèche dans l'endroit où étoit le gui, et qu'elle étoit très-verte dans le bout où étoient des branches de l'arbre; nouvelle preuve que le suc de l'une étoit vicié, et non pas celui de l'autre. Ainsi nous regardons ce gui qui paroît auxi

yeux si verd et si sain, comme une production et une branche malade formée par des sucs de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines, comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquerons, en passant, que de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommes et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissans, dans lesquels les sucs perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les végétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses; il suffit pour cela qu'elles perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui, devroit avoir produit des branches plus approchantes

des naturelles que celles du gui ne le sont; mais si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes, on n'aura pas de peine à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes, ou non. Mais, quoi qu'il en soit, il ne nous paroît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on voit des sucs différens, des branches différentes; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la

tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir à découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route.

IV. AYANT fait ouvrir une grenouille, nous liâmes une veine considérable, parallèle à une autre qui va du sternum au pubis, le long de la *linea alba;* et cette dernière tient le milieu entre ce vaisseau que nous liâmes, et un autre qui lui est opposé. On fit une incision à un doigt de la ligature : nous n'avons pas remarqué que le sang ait rétrogradé, comme M. Leidde dit l'avoir observé. Mais nous suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons pu réitérer notre observation.

Nous n'apperçûmes point de mouvement péristaltique dans les boyaux: nous vîmes seulement une fois un mouvement extraordinaire et comme convulsif qui les enfla, comme l'on enfle une vessie avec un souffle impétueux; ce qui doit être attribué aux esprits animaux, qui, dans le déchirement de

l'animal, furent portés irrégulièrement dans cette partie.

Ayant ouvert une autre grenouille, nous ne remarquâmes pas non plus de mouvement péristaltique : mais nous regardâmes avec plaisir la trachée-artère et sa structure; nous admirâmes ses valvules, dont la première est faite en forme de sphincter; et l'autre, à peu près semblable, qui est au dessous, est formée de deux cartilages qui s'approchent les uns des autres, et ferme encore plus exactement que la première, de manière que l'eau et les alimens ne sauroient passer dans les poumons. Il y a apparence que les grenouilles doivent la voix rauque qu'elles ont à cette valvule, par les trémoussemens qu'elle donne à l'air qui y passe.

Nous ne trouvâmes au cœur qu'un ventricule; remarque qui nous servira à expliquer une observation dont nous parlerons dans la suite de cet écrit.

V. Au mois de mai 1718, nous observâmes la *mousse* qui croît sur les chênes; nous en remarquâmes de plusieurs espèces. La première ressemble

à un arbre parfait, ayant une tige, des branches et un tronc. Il nous arriva dans cette observation ce qui nous étoit arrivé dans une des précédentes : nous fûmes d'abord portés à croire, avec les modernes, que cette mousse étoit une véritable plante produite par des semences volantes. Mais, par l'examen que nous fîmes, nous changeâmes encore de sentiment : nous trouvâmes qu'elle étoit composée de deux sortes de fibres qui forment deux substances différentes ; une blanche, et l'autre rouge. Pour les bien distinguer, il faut mouiller le tronc et en couper une tranche : on y voit premièrement une couronne extérieure, rouge, tirant sur le verd, et ensuite une autre couronne blanche, beaucoup plus épaisse, et au milieu un cercle rouge.

Ayant regardé au microscope la partie intérieure de l'écorce sur laquelle vient cette mousse, nous la trouvâmes aussi composée de cette substance blanche et de cette substance rouge, quoiqu'avec les yeux on n'y apperçoive guère que la partie rouge : cela nous fit penser que cette mousse pouvoit

n'être qu'une continuité de l'écorce; et comme la partie ligneuse de la branche d'un arbre n'est qu'une continuité de la partie ligneuse du tronc, ainsi nous nous imaginâmes que cette mousse n'étoit aussi qu'une continuité, et, pour ainsi dire, qu'une branche de l'écorce.

Pour nous en convaincre, ayant fait tremper cette mousse attachée à son écorce, afin que les fibres en fussent moins roides et moins cassantes, nous fendîmes le tronc de la mousse et de l'écorce en même temps, et nous ajustâmes une de ces parties à notre microscope, afin que nous pussions suivre les fibres des unes et des autres : nous vîmes précisément le même tissu. Nous conduisîmes la substance blanche de la mousse jusqu'au fond de l'écorce; nous reconduisîmes de même des fibres de l'écorce jusqu'au bout des branches de la mousse : point de différence dans la contexture de ces deux corps; mêlange égal dans tous les deux de la partie blanche et de la partie rouge, qui reçoivent et sont reçues l'une dans l'autre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des graines pour faire naître

cette mousse, comme font nos moder-
nes, qui mettent des graines par-tout,
omme nous le dirons tout-à-l'heure.
Comme cette mousse n'est pas de la
ature des autres, il ne faut pas s'é-
onner si elle vient sur les jeunes arbres
omme sur les vieux : nous en avons
u à de jeunes chênes qui n'avoient pas
lus de neuf ou dix ans, et qui crois-
oient très-heureusement ; au contraire,
lle est plus rare sur les arbres vieux
t malades.

Outre cette mousse, nous en avons
emarqué sur les chênes de trois sortes,
ui naissent toutes sur l'écorce exté-
ieure, comme sur une espèce de fu-
nier; car l'écorce extérieure, sujette
ux in ures de l'air, se détruit et pourrit
ous les jours, tandis que l'intérieure
e renouvelle. Sur cette couche naît,
1°. une mousse verte, dont j'omets ici
la description, parce que tout le monde
la connoît : 2°. une autre mousse qui
ressemble à des feuilles du même arb e
qui y seroient appliquées ; je n'en dirai
rien ici de particulier : 3°. enfin une
mousse jaune, tirant sur le rouge, qui
vient dans un endroit plus maigre que

les autres; car on la trouve aussi sur le fer et sur les ardoises. Ayant fait tremper un morceau d'ardoise dans l'eau afin que la mousse s'en séparât plus facilement, nous avons remarqué qu'elle ne tient pas par-tout à l'ardoise, mais qu'elle y est attachée en plusieurs endroits par des pieds qui ressemblent parfaitement à des pieds de potiron, que nous y avons vus très-distinctement à plusieurs reprises.

Ces sortes de mousses viennent-elles de graines, ou non? je n'en sais rien: mais je ne suis pas plus étonné de leur production, que de celle de ces forêts immenses et de ce nombre innombrable de plantes que l'on voit dans une miette de pain, ou un morceau de livre moisi, dans le microscope, lesquelles je ne soupçonne pas être venues de graines.

Nous osons dire, quoiqu'on ait extrêmement éclairci dans ce siècle cette partie de la physique qui concerne la végétation des plantes, qu'elle est encore couverte de difficultés. Il est vrai que, quand nos modernes nous disent que toutes les plantes qui ont été et qui naîtront à jamais, étoient contenues

lans les premières graines, ils ont là ne idée belle, grande, simple, et bien ligne de la majesté de la nature. Il est rai encore qu'on est porté à croire ette opinion par la facilité qu'elle donne expliquer l'organisation et la végétaion des plantes : elle est fondée sur une aison de commodité; et, chez bien des gens, cette raison supplée à toutes les autres.

Les partisans de ce sentiment avoient espéré que les microscopes leur feroient voir dans les graines la forme de la plante qui en devoit naître; mais usqu'ici leurs recherches ont été vaines. Quoique nous ne soyons pas prévenus de cette opinion, nous avons cependant tenté, comme les autres, de découvrir cette ressemblance, mais avec aussi peu de succès.

Pour pouvoir dire avec raison que tous les arbres qui devoient être produits à l'infini, étoient contenus dans la première graine de chaque espèce que Dieu créa, il nous semble qu'il faudroit auparavant prouver que tous les arbres naissent de graines.

Si l'on met dans la terre un bâton

verd, il poussera des racines et des branches, et deviendra un arbre parfait; il portera des graines qui produiront des arbres à leur tour : ainsi, s'il est vrai qu'un arbre ne soit que le développement d'une graine qui le produit, il faudra dire qu'une graine étoit comme cachée dans ce bâton de saule; ce que je ne saurois m'imaginer.

On distingue la végétation des plantes de celle des pierres et des métaux : on dit que les plantes croissent par intùssusception, et les pierres par juxtàposition; que les parties qui composent la forme des premières croissent par une addition de matière qui se fait dans leurs fibres, qui, étant naturellement lâches et affaissées, se dressent à mesure que les sucs de la terre entrent dans leurs interstices.

C'est, dit-on, la raison pour laquelle chaque espèce d'arbre parvient à une certaine grandeur, et non pas au-delà, parce que les fibres n'ont qu'une certaine extension, et ne sont pas capables d'en recevoir une plus grande. Nous avouons que nous ne concevons guère ceci. Quand on met un bâton verd dans

la terre, il pousse des branches qui ne sont aussi qu'une extension des mêmes fibres, ainsi à l'infini, et on vient de la faire très-bornée. D'ailleurs cette extension de fibres à l'infini nous paroît une véritable chimère : il n'est point ici question de la divisibilité de la matière ; il ne s'agit que d'un certain ordre et d'un certain arrangement de fibres, qui, affaissées au commencement, deviennent à la fin plus roides, et qu'on croit devoir parvenir enfin à un certain degré, après lequel il faudra qu'elles se cassent : il n'y a rien de si borné que cela.

Nous osons donc le dire, et nous le disons sans rougir, quoique nous parlions devant des philosophes : nous croyons qu'il n'y a rien de si fortuit que la production des plantes ; que leur végétation ne diffère que de très-peu de celle des pierres et des métaux ; en un mot, que la plante la mieux organisée n'est qu'un effet simple et facile du mouvement général de la matière.

Nous sommes persuadés qu'il n'y a point tant de mystère que l'on s'imagine dans la forme des graines, qu'elles ne sont pas plus propres et plus né-

cessaires à la production des arbres qu'aucune autre de leurs parties, et qu'elles le sont quelquefois moins; que s'il y a quelques parties de plantes impropres à leur production, c'est que leur contexture est telle, qu'elle se corrompt facilement, se pourrissant ou se séchant aussitôt dans la terre, de manière qu'elles ne sont plus propres à recevoir les sucs dans leurs fibrilles; ce qui, à notre avis, est le seul usage des graines.

Ce que nous avons dit semble nous mettre en obligation d'expliquer tous les phénomènes de la végétation des plantes, de la manière que nous les concevons : mais ce seroit le sujet d'une longue dissertation; nous nous contenterons d'en donner une légère idée en raisonnant sur un cas particulier, qui est lorsqu'un morceau de saule pousse des branches, et, par cette opération de la nature, qui est toujours une, nous jugerons de toutes les autres : car, soit qu'une plante vienne de graines, de boutures, de provins, soit qu'elle jette des racines, des branches, des feuilles, des fleurs,

des fruits, c'est toujours la même action de la nature; la variété est dans la fin, et la simplicité dans les moyens. Nous pensons que tout le mystère de la production des branches dans un bâton de saule consiste dans la lenteur avec laquelle les sucs de la terre montent dans ses fibres : lorsqu'ils sont parvenus au bout, ils s'arrêtent sur la superficie et commencent à se coaguler; mais ils ne sauroient boucher le pore du conduit par lequel ils ont monté, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, il s'en présente d'autres pour passer, lesquels sont plus en mouvement, et en passant redressent de tous côtés les parties demi-coagulées qui auroient pu faire une obstruction, et les poussent sur les parois circulaires du conduit; ce qui l'alonge d'autant, et ainsi de suite : et comme cette même opération se fait en même temps dans les conduits voisins qui entourent celui-ci, on conçoit aisément qu'il doit y avoir un prolongement de toutes les fibres, et qu'ils doivent sortir en dehors par un progrès insensible. Nous le dirons encore, tout le mystère consiste dans la len-

teur avec laquelle la nature agit : à mesure que le suc qui est parvenu à l'extrémité se coagule, un autre se présente pour passer.

Ceux qui feront bien attention à la manière dont reviennent les ailes des oiseaux lorsqu'elles ont été rognées; qui réfléchiront sur la célèbre expérience de M. Perrault, d'un lésard à qui on avoit coupé la queue, qui revint aussitôt après; à ce calus qui vient dans les os cassés, qui n'est qu'un suc répandu par les deux bouts, qui les rejoint, et devient os lui-même ; ne regarderont peut-être pas ceci comme une chose imaginaire.

Les sucs de la terre, que l'action des rayons du soleil fait fermenter, montent insensiblement jusqu'au bout de la plante. J'imagine que, dans les fermentations réitérées, il se fait comme un flux et reflux de ces sucs dans ces conduits longitudinaux, et comme un bouillonnement intercadent : le suc porté jusqu'à l'extrémité de la plante, trouvant l'air extérieur, est repoussé en bas; mais il la laisse, comme nous avons dit, toujours imprégnée de quel-

ques unes de ces parties qui s'y coagulent, qui cependant ne font point d'obstruction, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, une nouvelle ébullition vient déboucher tous les pores. Et comme il y a ici deux actions; l'une, celle de la fermentation, qui pousse au dehors; l'autre, celle de l'air extérieur, qui résiste; il arrive qu'entre ces deux forces, les liqueurs pressées trouvent plus de facilité à s'échapper par les côtés; ce qui forme les conduits transversaux que l'on a observés dans les plantes, qui vont du centre à la circonférence, ou de la moëlle jusqu'à l'écorce, lesquels ne font que la route que le suc a prise en s'échappant.

On sait que ces conduits portent le suc entre le bois et l'écorce: l'écorce n'est autre chose qu'un tissu plus exposé à l'air que le corps ligneux, et par conséquent d'une nature différente; c'est pourquoi il s'en sépare. Or les sucs arrivés par les conduits latéraux entre l'écorce et le corps ligneux, y doivent perdre beaucoup de leur mouvement et de leur ténuité: 1°. parce qu'ils sont infiniment plus au large

qu'ils n'étoient; 2°. parce que trouvant d'autres sucs qui ont déja beaucoup perdu de leur mouvement, ils se mêlent avec eux : mais comme ils sont pressés par l'ébullition des sucs qui se trouvent dans les fibres longitudinales et transversales du corps ligneux, ne pouvant pas monter, ils sont obligés de descendre; et ceci est conforme à bien des expériences qui prouvent que la sève, c'est-à-dire le suc le plus grossier, descend entre l'écorce et le bois, après être montée par les fibres ligneuses. On voit par tout ceci que l'accroissement des plantes et la circulation de leurs sucs sont deux effets liés et nécessaires d'une même cause, je veux dire la fermentation.

Si l'on pousse plus loin ces idées, on verra qu'il ne faut uniquement pour la production d'une plante qu'un sujet propre à recevoir les sucs de la terre, et à les filtrer lorsqu'ils se présentent; et toutes les fois que le suc convenable passera par des canaux assez étroits et assez bien disposés, soit dans la terre, soit dans quelque autre corps, il se fera un corps ligneux, c'est-à-dire un suc

coagulé, et qui s'est coagulé de manière qu'il s'y est formé en même temps des conduits pour de nouveaux sucs qui se sont présentés.

Ceux qui soutiennent que les plantes ne sauroient être produites par un concours fortuit, dépendant du mouvement général de la matière, parce qu'on en verroit naître de nouvelles, disent là une chose bien puérile ; car ils font dépendre l'opinion qu'ils combattent d'une chose qu'ils ne savent pas, et qu'ils ne peuvent pas même savoir. Et en effet, pour pouvoir avec raison dire ce qu'ils avancent, il faudroit non seulement qu'ils connussent plus exactement qu'un fleuriste ne connoît les fleurs de son parterre, toutes les plantes qui sont aujourd'hui sur la terre, répandues dans toutes les forêts, mais aussi celles qui y ont été depuis le commencement du monde.

Nous nous proposons de faire quelques expériences qui nous mettront peut-être en état d'éclaircir cette matière ; mais il nous faut plusieurs années pour les exécuter. Cependant c'est la seule voie qu'il y ait pour réussir dans

un sujet comme celui-ci ; ce n'est point dans les méditations d'un cabinet qu'il faut chercher ses preuves, mais dans le sein de la nature même.

Nous finissons cet article par cette réflexion, que ceux qui suivent l'opinion que nous embrassons peuvent se vanter d'être cartésiens rigides, au lieu que ceux qui admettent une providence particulière de Dieu dans la production des plantes, différente du mouvement général de la matière, sont des cartésiens mitigés qui ont abandonné la règle de leur maître.

Ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement ; ce système, qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit ; ce système, qui soulage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et tant de grandeur ; ce système immortel, qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie. Mais passons à un autre sujet.

VI. Depuis la célèbre dispute de Méry et de Duverney, que l'académie des sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connoît le trou ovale et le conduit *botal;* tout le monde sait que, le fœtus ne respirant point dans le ventre de la mère, le sang ne peut passer de l'artère dans la veine du poumon : ainsi il n'auroit pu être porté du ventricule droit dans le ventricule gauche du cœur, si la nature n'y avoit suppléé par ces deux conduits particuliers, qui se bouchent après la naissance, parce que le sang abandonne cette route pour en prendre une nouvelle.

Mais ces conduits ne s'effacent jamais dans la tortue, les canards, et autres animaux semblables, parce, dit-on, qu'alors qu'ils sont sous l'eau, où ils ne respirent point, il faut nécessairement que le sang prenne une route différente de celle des poumons.

Nous fîmes mettre un canard sous l'eau pour voir combien de temps il pourroit vivre hors de l'air, et si la circulation qui se fait par ces conduits pouvoit suppléer à la circulation ordinaire; nous remarquâmes une effusion

perpétuelle de petites bulles qui sortoient de ses narines : cet animal perdant insensiblement tout l'air qu'il avoit dans ses poumons, sept minutes après nous le vîmes tomber en défaillance et mourir. Une oie que nous y mîmes le lendemain ne vécut que huit minutes. On voit que le trou ovale et le conduit *botal* ne servent point à donner à ces animaux la facilité d'aller sous l'eau, puisqu'ils ne l'ont point, et qu'ils ne font pas ce que le moindre plongeur peut faire ; ils ne plongent même qu'à cause de la constitution naturelle de leurs plumes, que l'eau ne touche point immédiatement ; et comme ils y trouvent des choses propres à leur nourriture, ils s'y accoutument autant de temps qu'on peut y être sans respirer, et y restent plus long-temps que les autres animaux, dont le gosier se remplit aussitôt qu'ils y sont enfoncés. Cela nous fit faire une réflexion, qui est qu'il y avoit de l'apparence que le sang des animaux aquatiques étoit plus froid que celui des autres : d'où on pouvoit conclure qu'il avoit moins de mouvement, et que par conséquent les par-

lies en étoient plus grossières; à cause de quoi la nature pourroit avoir conservé ces chemins pour y faire passer les parties du sang qui, n'ayant pas encore été préparées dans le ventricule gauche, n'auroient pas eu assez de mouvement pour monter dans la veine du poumon, ou assez de ténuité pour pénétrer dans la substance de ce viscère. C'est très-légèrement que nous donnons nos conjectures sur cette matière, parce que nous y sommes extrêmement neufs : si les expériences que nous avons faites là-dessus avoient réussi, nous avancerions comme une vérité ce que nous ne proposons ici que comme un doute; mais nous n'avons que des observations manquées par le défaut des instrumens. Nous attendons de petits thermomètres de cinq ou six pouces, avec lesquels nous les pourrons faire avec plus de succès: ceux qui font des observations, ne pouvant se faire valoir de ce côté-là que par le mince mérite de l'exactitude, doivent au moins y apporter le plus de soin qu'il est possible.

Nous fîmes prendre des grenouilles

de terre que nous jugeâmes, par le lieu où on les avoit trouvées, n'avoir jamais été sous l'eau, et avoir toujours respiré: on les mit au fond de l'eau près de deux fois vingt-quatre heures; et lorsqu'on les tira, elles n'en parurent point incommodées. Ceci ne laissa pas de nous surprendre: car, outre que nous avions lu le contraire chez des auteurs qui assurent que ces animaux sont obligés de sortir de temps en temps de dessous l'eau pour respirer, nous trouvions cette observation si différente de la précédente, que nous ne savions que croire de l'usage du trou ovale et du conduit *botal*. Enfin nous nous ressouvînmes que nous avions observé, plusieurs mois auparavant, que le cœur des grenouilles n'a qu'un ventricule, de manière que le sang va par le cœur de la veine cave dans l'aorte, sans passer par les poumons; ce qui fait que la respiration est inutile à ces animaux, quoiqu'ils meurent dans la machine pneumatique, dont la raison est qu'ils ont toujours besoin d'un peu d'air qui, par son ressort, entretienne la fluidité du sang: mais il en faut si peu, que

elui qu'ils prennent dans l'eau ou par es alimens leur suffit.

VII. On sait que le froment, le seigle, et l'orge même, ne viennent pas ans tous les pays; mais la nature y upplée par d'autres plantes : il y en a uelques unes qui sont un poison mortel, si on ne les prépare, comme la assave, dont le jus est si dangereux. On fait, en quelques endroits de Norwège ou d'Allemagne, du pain avec une espèce de terre, dont le peuple se nourrit, qui se conserve quarante ans sans se gâter : quand un paysan a pu parvenir à se faire du pain pour toute sa vie, sa fortune est faite; il vit tranquille, et n'espère plus rien de la Providence. On n'auroit jamais fait, si l'on vouloit décrire tous les moyens divers que la nature emploie, et toutes les précautions qu'elle a prises, pour subvenir à la vie des hommes. Comme nous habitons un climat heureux, et que nous sommes du nombre de ceux qu'elle a le plus favorisés, nous jouissons de ses plus grandes faveurs sans nous soucier des moindres : nous négli-

vert; cette herbe est si nourrissante, qu'une brebis y vit, pourvu que chaque jour elle en puisse amasser autant qu'il en pourroit entrer dans un dé à coudre: au contraire, dans le Chili, les viandes y nourrissent si peu, qu'il faut absolument manger de trois en trois heures, comme si ce pays étoit tombé dans la malédiction dont Dieu menace son peuple dans les livres saints : *J'ôterai au pain la force de nourrir.*

Je me vois obligé de dire ici que le sieur Duval nous a beaucoup aidés dans ces observations, et que nous devons beaucoup à son exactitude. On jugera sans doute qu'elles ne sont pas considérables; mais on est assez heureux pour ne les estimer précisément que ce qu'elles valent.

C'est le fruit de l'oisiveté de la campagne. Ceci devoit mourir dans le même lieu qui l'a fait naître : mais ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir ; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusemens. Il ne faut point chercher la réputation par ces sortes d'ouvrages, ils ne l'obtiennent ni ne la méritent;

on profite des observations, mais on ne connoît pas l'observateur : aussi de tous ceux qui sont utiles aux hommes, ce sont peut-être les seuls envers lesquels on peut être ingrat sans injustice.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colisée, des pyramides; il n'en faut pas davantage pour voir un ciron dans le microscope, ou une étoile par le moyen des grandes lunettes : et c'est en cela que la physique est si admirable; grands génies, esprits étroits, gens médiocres, tout y joue son personnage : celui qui ne saura pas faire un système comme Newton, fera une observation avec laquelle il mettra à la torture ce grand philosophe; cependant Newton sera toujours Newton, c'est-à-dire le successeur de Descartes, et l'autre un homme commun, un vil artiste, qui a vu une fois, et n'a peut-être jamais pensé.

1°. L'insecte rouge, s'il eût été pris dans l'eau, étoit un monocle, ou puce d'eau.

2°. Les insectes qui se trouvent enfermés dans une enveloppe pomiforme sur les feuilles

d'ormeau, sont des pucerons dans leur galle.

3°. Le gui vient de semence de son espèce; il végète sur les plantes vivantes ou mortes, même sur des morceaux de terre cuite. Il ne faut à ces semences qu'un point d'appui.

4°. Ce qui concerne la grenouille a souffert quelques contradictions.

5°. Ce que Montesquieu dit sur les mousses est hypothétique.

(*Notes communiquées aux éditeurs* par Valmont de Bomare.)

DISCOURS

PRONONCÉ

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

DE BORDEAUX.

1725.

QUE celui d'entre nous qui aura rendu es loix esclaves de l'iniquité de ses ugemens, périsse sur l'heure! Qu'il trouve en tout lieu la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées! Qu'un feu sorte de dessous terre et dévore sa maison! Que sa postérité soit à jamais humiliée! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre!

C'est à peu près ainsi, messieurs, que parloit un grand empereur; et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple

assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël : *Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présens de quelqu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur :* LOQUIMINI DE ME CORAM DOMINO, ET CONTEMNAM ILLUD HODIE.

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chûte des états ; de ces injustices de dessein formé ; de ces méchancetés de système ; de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquités ont toujours suivi des jours d'iniquités ; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudroit un tonnerre ; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais ci-

toyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice abondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avoient peu d'intérêts à régler; quelques loix sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, régloient tout dans la république : tout le monde étoit bon pour être magistrat chez un peuple qui dans ses mœurs suivoit la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissoient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différens, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains, nous avons pris leur police; que le code militaire a cédé au code civil; depuis sur-tout que les loix des fiefs n'ont plus été les seules loix de la noblesse, le seul

code de l'état, et que par ce dernier changement le commerce et le labourage ont été encouragés; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues; qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques affaires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats; nos codes se sont augmentés: il a fallu joindre les loix étrangères aux nationales; le respect pour la religion y a mêlé les canoniques; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des pièges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art: des professions entières se sont établies, les unes pour obscurcir, les autres pour alonger les affaires; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plai-

deur, que de l'artifice de celui à qui il confioit ses intérêts.

Pour lors il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions; ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu, *Proba me, Deus, et scito cor meum :* il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connoissances et ses talens; il a fallu qu'il se rendît compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le poids d'une application sans relâche, et qu'il vît si cette application pouvoit donner à son esprit la mesure de connoissances et le degré de lumière que son état exigeoit.

On lit, dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit

prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge : il va à la postérité; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs; et tel est l'état des choses, que les formalités introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage; la maltôte a trouvé à s'y repaître, et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menoient devant les tribunaux les hommes injustes : aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt,

parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se lasseroit bientôt de le demander en justice; et le ravisseur a fait connoître à celui qu'il opprimoit, qu'il n'étoit point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux!) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevoient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable à ceux qui voudroient les faire cesser. Mais quand l'état de ceux qui plaident ne seroit point ruineux, il suffiroit qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes; semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands

chemins, sur lesquelles ils reposent leur fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disoient-ils, la neutralité, tomboient dans une rudesse qui les en faisoit plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge? Si c'est la puissance qui doit endurcir les cœurs, voyez comme l'autorité paternelle endurcit le cœur des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice; et un juge qui en manque pour ses cliens commence dès-lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers les parties de manière qu'il leur paroisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur

fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'ame bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations, semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable; qui pour nous mieux gagner cherchez toutes nos foiblesses; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins défendu; puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de la confusion dans vos entreprises! Nous n'aurons point à vous faire les reproches que Dieu fait aux

pécheurs dans les livres saints, *Vous m'avez fait servir à vos iniquités:* nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits évènemens de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette vie, justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la fable avoit inventées, qui mettoient bien quelque ordre dans l'univers, mais qui, chargées de crimes et d'im-

fections, troubloient elles-mêmes
rs loix, et faisoient rentrer le monde
is tous les déréglemens qu'elles en
ient bannis.
Que le rôle de l'homme privé ne fasse
ic point de tort à celui de l'homme
olic : car dans quel trouble d'esprit
juge ne jette-t-il point les parties,
qu'elles lui voient les mêmes pas-
is que celles qu'il faut qu'il corrige,
qu'elles trouvent sa conduite répré-
isible comme celle qui a fait naître
rs plaintes! « S'il aimoit la justice,
iroient-elles, la refuseroit-il aux per-
onnes qui lui sont unies par des liens
doux, si forts, si sacrés, à qui il
oit tenir par tant de motifs d'estime,
'amour, de reconnoissance, et qui
eut-être ont mis tout leur bonheur
ntre ses mains? »
Les jugemens que nous rendons sur
ribunal peuvent rarement décider
notre probité : c'est dans les affaires
nous intéressent particulièrement
e notre cœur se développe et se fait
noître; c'est là-dessus que le peuple
is juge; c'est là-dessus qu'il nous
int ou qu'il espère de nous. Si notre

conduite est condamnée, si elle est soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique; et le droit de juger, que nous exerçons, est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, messieurs, de vous parler de ce jeune prince, héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connoît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe, que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avoit attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il sembloit être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardoient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivoient dans une crainte commune. Nous ses fidèles sujets, nous François, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations ri-

les, sur les nations ennemies. Un tel ésent du ciel, si grand par ce qui est passé, si grand dans le temps prént, nous est encore pour l'avenir ne illustre promesse. Né pour la félité du genre humain, n'y auroit-il ue ses sujets qu'il ne rendroit pas heueux? Il ne sera point comme le soleil, ui donne la vie à tout ce qui est loin e lui, et qui brûle tout ce qui l'aproche.

Nous venons de voir une grande rincesse* sortir du deuil dont elle toit environnée. Elle a paru, et les euples divers, dans ces sortes d'évèemens, uniquement attentifs à leurs ntérêts, n'ont regardé que les vertus t les agrémens que le ciel a répandus ur elle. Le jeune monarque s'est inliné sur son cœur; la vertu nous est garante pour l'avenir de ce tendre amour que les charmes et les graces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois. Nous, qui vous aimons, bé-

*Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi.

nissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois desiré pour vous : nous implorions tous les jours le ciel; il nous a tout accordé : mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagemens où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oublier jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déja fait toute votre grandeur, et que, comme l'immense Océan, vous n'avez rien à acquérir!

Que le prince en qui vous avez mis votre principale confiance, qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice, ce prince inflexible comme les loix mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui

me les règles et ne connoît pas les ceptions, qui se suit toujours lui-ême, qui voit la fin comme le com-encement des projets, et qui sait ré-uire les courtisans aux demandes jus-s, distinguer leurs services de leurs siduités, et leur apprendre qu'ils ne ont pas plus à vous que vos autres ujets, puisse être long-temps auprès e votre trône, et y partager avec vous s peines de la monarchie!

Avocats, la cour connoît votre inté-rité, et elle a du plaisir de pouvoir ous le dire. Les plaintes contre votre onneur n'ont point encore monté jus-u'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suf-it pas que votre ministère soit désinté-essé pour être pur. Vous avez du zèle our vos parties, et nous le louons; mais ce zèle devient criminel, lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige sou-vent de révéler des choses que la honte avoit ensevelies; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est ab-solument nécessaire. Apprenez de nous

cette maxime, et souvenez-vous-en toujours : *Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu.*

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissemens, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal! Hélas! craint-on que les graces de la justice ne soient trop pures? Que peut-on faire de pis pour les parties? On les fait gémir sur leurs succès même, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Écriture, *les fruits de la justice amers comme de l'absinthe.*

Eh! de bonne foi, que voulez-vous que nous répondions, quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus « devant vous, et on nous y a couverts « de confusion et d'ignominie; vous « avez vu nos plaies, et vous n'avez « pas voulu y mettre d'huile; vous « vouliez réparer les outrages qu'on

nous a faits loin de vous, et on nous en a fait sous vos yeux de plus réels; et vous n'avez rien dit : vous que, sur le tribunal où vous étiez, nous regardions comme les dieux de la terre, *vous avez été muets comme des statues de bois et de pierre.* Vous dites que vous nous conservez nos biens : eh! notre honneur nous est mille fois plus cher que nos biens. Vous dites que vous mettez en sûreté notre vie : ah! notre honneur nous est bien d'un autre prix que notre vie. Si vous n'avez pas la force d'arrêter les saillies d'un orateur emporté, indiquez-nous du moins quelque tribunal plus juste que le vôtre. Que savons-nous si vous n'avez pas partagé le barbare plaisir que l'on vient de donner à nos parties, si vous n'avez pas joui de notre désespoir, et si ce que nous vous reprochons comme une foiblesse, nous ne devons pas plutôt vous le reprocher comme un crime? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne seroit jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux pre-

miers devoirs, que nous à vous les faire connoître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous momens nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire embrasser que son ombre; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours; les faire marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux que vous seriez plus habiles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y auroit de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre; et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes!

Avec quel plaisir vous pardonneriez-nous cette émulation! et combien nos dignités nous paroîtroient-elles viles auprès d'une vertu qui vous seroit chère!

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés : il nous sembloit que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices; ils vont concourir avec nous à *l'œuvre du jour*, et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges; nous oublions que nous sommes vos magistrats : nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères.

DISCOURS

SUR LES MOTIFS

QUI DOIVENT NOUS ENCOUR.

AUX SCIENCES,

Prononcé le 15 novembre 1725.

LA différence qu'il y a entre les gr
nations et les peuples sauvages,
que celles-là se sont appliquées au
et aux sciences, et que ceux-ci l
absolument négligés. C'est peut
aux connoissances qu'ils donnen
la plupart des nations doivent
existence. Si nous avions les m
des sauvages de l'Amérique, de
trois nations de l'Europe auroient
tôt mangé toutes les autres; et
être que quelque peuple conquéra
notre monde se vanteroit, comm
Iroquois, d'avoir mangé soixant
nations.

Mais sans parler des peuples sauvages, si un Descartes étoit venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes, composés comme ils sont, ne peuvent pas être immortels; que les ressorts de leur machine s'usent, comme ceux de toutes les machines; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des loix et des communications du mouvement; Cortez, avec une poignée de gens, n'auroit jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui diroit que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie? Cela est pourtant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avoient point d'armes à feu; mais ils avoient des arcs et des flèches, c'est-à-dire, ils avoient les armes des Grecs et des Romains : ils n'avoient point de fer; mais ils avoient des pierres à fusil qui coupoient comme du fer, et qu'ils mettoient au bout de leurs armes : ils avoient même une chose excellente

pour l'art militaire, c'est qu'ils fai
leurs rangs très-serrés; et sitôt
soldat étoit tué, il étoit aussitôt
placé par un autre : ils avoien
noblesse généreuse et intrépide,
sur les principes de celle d'Eu
qui envie le destin de ceux qui
rent pour la gloire. D'ailleurs la
étendue de l'empire donnoit aux
cains mille moyens de détruir
étrangers, supposé qu'ils ne p
pas les vaincre. Les Péruviens a
les mêmes avantages ; et même
tout où ils se défendirent, par-t
ils combattirent, ils le firent ave
cès. Les Espagnols pensèrent
être exterminés par de petits p
qui eurent la résolution de se déf
D'où vient donc qu'ils furent si
ment détruits ? C'est que tout c
leur paroissoit nouveau, un h
barbu, un cheval, une arme à feu,
pour eux l'effet d'une puissance
sible, à laquelle ils se jugeoient
pables de résister. Le courag
manqua jamais aux Américains,
seulement l'espérance du succès.
un mauvais principe de philoso

l'ignorance d'une cause physique, engourdit dans un moment toutes les forces de deux grands empires.

Parmi nous l'invention de la poudre à canon donna un si médiocre avantage à la nation qui s'en servit la première, qu'il n'est pas encore décidé laquelle eut cet avantage. L'invention des lunettes d'approche ne servit qu'une fois aux Hollandois. Nous avons appris à ne considérer dans tous ces effets qu'un pur méchanisme, et par là il n'y a point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très-utiles, en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être

intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes de connoissances des hommes viennent d'être infiniment reculées, que les savans sont étonnés de se trouver si savans, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles? Nous savons que l'esprit humain est allé très loin : ne verrons-nous pas jusqu'où a été, le chemin qu'il a fait, le chemin qui lui reste à faire, les connoissances qu'il se flatte *(le mot manque à l'original)*, celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir?

Un troisième motif qui doit nous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver; ce n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instrumens et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or; un autre se vante d'en savoir faire : certainement le véritable riche seroit celui qui sauroit faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle ; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, les sens peuvent nous offrir des voluptés, mais presque jamais des plaisirs. C'est pour lors que nous sentons que notre ame est la principale partie de nous-mêmes; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens étoit rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendans.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre ame des occupations qui lui conviennent, cette ame faite pour être occupée, et qui ne l'est

point, tombe dans un ennui te
qui nous mène à l'anéantissemen
si, révoltés contre la nature, nous
obstinons à chercher des plaisir
ne sont point faits pour nous, ils
blent nous fuir à mesure que no
approchons. Une jeunesse folâtre t
phe de son bonheur, et nous i
sans cesse; comme elle sent to
avantages, elle nous les fait s
dans les assemblées les plus vives
la joie est pour elle, et pour no
regrets. L'étude nous guérit d
inconvéniens, et les plaisirs qu'elle
donne ne nous avertissent point
nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui
suive dans tous les âges : la vie
courte, que l'on doit compter
rien une félicité qui ne dure pa
tant que nous. La vieillesse oisi
la seule qui soit à charge : en elle-
elle ne l'est point ; car si elle
dégrade dans un certain monde
nous accrédite dans un autre. Ce
point le vieillard qui est insuppor
c'est l'homme; c'est l'homme qui
mis dans la nécessité de périr d'e

u d'aller de sociétés en sociétés rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie; nous pouvons joindre à tant de commodités que nous avons, bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous les siècles envers ceux qui ont fait fleurir les sciences et les arts. *Myron, qui ferè hominum animas ferarumque ære deprehenderat, non invenit hæredem.* Notre siècle est bien peut-être aussi ingrat qu'un autre; mais la postérité nous rendra justice, et paiera les dettes de la génération présente.

On pardonne au négociant riche par

le retour de ses vaisseaux, de ri
l'inutilité de celui qui l'a conduit co
par la main dans des mers imme
On consent qu'un guerrier orgueil
chargé d'honneurs et de titres, mé
les Archimèdes de nos jours, qu
mis son courage en œuvre. Les l
mes qui, de dessein formé, sont
à la société, les gens qui l'aiment,
lent bien être traités comme s'il
étoient à charge.

Après avoir parlé des sciences,
dirons un mot des belles-lettres.
livres de pur esprit, comme ceu
poésie et d'éloquence, ont au moin
utilités générales; et ces sortes d'a
tages sont souvent plus grands qu
avantages particuliers.

Nous apprenons dans les livre
pur esprit l'art d'écrire, l'art de re
nos idées, de les exprimer noblem
vivement, avec force, avec grace,
ordre, et avec cette variété qui dé
l'esprit.

Il n'y a personne qui n'ait vu e
vie des gens qui, appliqués à leur
auroient pu le pousser très-loin,
qui, faute d'éducation, incapables

lement de rendre une idée et de la suivre, perdoient tout l'avantage de leurs travaux et de leurs talens.

Les sciences se touchent les unes les autres; les plus abstraites aboutissent à celles qui le sont moins, et le corps des sciences tient tout entier aux belles-lettres. Or les sciences gagnent beaucoup à être traitées d'une manière ingénieuse et délicate; c'est par là qu'on en ôte la sécheresse, qu'on prévient la lassitude, et qu'on les met à la portée de tous les esprits. Si le P. Malebranche avoit été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie seroit restée dans le fond d'un collège comme dans une espèce de monde souterrain. Il y a des cartésiens qui n'ont jamais lu que les *Mondes* de M. de Fontenelle; cet ouvrage est plus utile qu'un ouvrage plus fort, parce que c'est le plus sérieux que la plupart des gens soient en état de lire.

Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on a dit gravement des choses puériles; souvent on a dit en badinant des vérités très-sérieuses.

Mais, indépendamment de ces con-

sidérations, les livres qui récréent
prit des honnêtes gens ne sont
inutiles. De pareilles lectures sont
amusemens les plus innocens des g
du monde, puisqu'ils suppléent pres
toujours aux jeux, aux débauches,
conversations médisantes, aux pr
et aux démarches de l'ambition.

DISCOURS

CONTENANT

ÉLOGE DU DUC DE LA FORCE,

Prononcé le 25 août 1726.

E jour si solemnel pour l'académie, jour où elle distribue ses prix, ne t que lui renouveler le triste souvenir celui qui les a fondés *.

Mais quoique j'aie l'honneur d'oc-per aujourd'hui la première place de te compagnie, j'ose dire que je ne s pas affligé de ses pertes seules : i perdu une douce société, et je ne s si mon esprit n'en souffrira pas au-t que mon cœur.

J'ai perdu celui qui me donnoit de mulation, que je voyois toujours

* Le duc de la Force étoit mort à Paris en 25; il étoit protecteur de l'académie de rdeaux.

devant moi dans le chemin des sciences, qui faisoit naître mes doutes, qui savoit les dissiper. Pardonnez, messieurs, si cet amour propre qui accompagne toujours la douleur, ne m'a permis de parler que de moi. Il ne sera pas dit que mes regrets seront cachés; et en attendant qu'une plume plus éloquente que la mienne ait pu faire son éloge, il faut que j'en jette ici quelques traits.

Purpureos spargam flores, animamque *sepulti*
His saltem accumulem donis *.

Je ne parlerai pas de la naissance ni des dignités de M. le duc de la Force; je m'attacherai seulement à peindre son caractère. La mort enlève les titres, les biens et les dignités, et il ne reste guère d'un illustre mort que cette image fidèle qui est gravée dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

Une des grandes qualités de M. le duc de la Force étoit une certaine bonté naturelle: cette vertu de l'humanité qui fait tant d'honneur à l'homme,

* *Æneid.* lib. VI, v. 884.

l'avoit par excellence. Il s'attachoit volontiers, et il ne quittoit jamais.

Il avoit une grande politesse : ce n'étoit pas un oubli de sa dignité, mais l'art de faire souffrir aisément les avantages qu'elle lui donnoit.

Cependant il savoit souvent employer bien à propos cette représentation extérieure qui fait les grands, qu'ils peuvent bien négliger quelquefois, mais dont ils ne sauroient sans bassesse s'affranchir pour toujours.

Il aimoit les gens de mérite : il les chercha ordinairement parmi les gens d'esprit, mais il se trompa quelquefois. Dans sa jeunesse, son goût fut uniquement pour les belles-lettres : et il ne se borna pas à admirer les ouvrages des autres, il attrapoit sur-tout le style marotique. Il y a de lui quelques petits ouvrages de cette espèce qu'il fit dans cette province, et dans un temps où le peu de goût qu'on avoit pour les lettres empêchoit de soupçonner un grand seigneur de s'y appliquer.

Bientôt il découvrit en lui un goût plus dominant pour les sciences et pour les arts ; ce goût devint une véritable

passion, et cette passion ne l'a jama
quitté.

Outre les sciences qui sont uniqu
ment du ressort de la mémoire, il s'a
tacha à celles pour lesquelles le gé
seul est un instrument propre, à cel
où un esprit doit pénétrer, où il d
agir, où il doit créer.

La facilité du génie de M. le d
de la Force étoit admirable : ce q
disoit valoit toujours mieux que ce q
avoit appris. Les savans qui l'ent
doient ambitionnoient de savoir ce q
ne savoit que comme eux. Il montr
les choses, et il en cachoit tout l'a
on sentoit bien qu'il avoit appris sa
peine.

La nature, qui semble avoir boi
chaque homme à chaque emploi, p
duit rarement des esprits universe
pour M. le duc de la Force, il ét
tout ce qu'il vouloit être; et, dans ce
variété qu'il offroit toujours, vous
saviez si ce que vous trouviez en
étoit un génie plus étendu, ou u
plus grande multiplicité de talens.

M. le duc de la Force portoit s
tout un esprit d'ordre et de métho

Ses vues étoient toujours simples et générales : c'est ce qui lui fit saisir un plan nouveau, dont les grands esprits, par une certaine fatalité, furent plus éblouis que les autres; ce qui sembla être fait exprès pour les humilier.

Un air de philosophie dans une administration nouvelle séduisit les gens qui avoient le génie philosophe, et ne révolta que ceux qui n'avoient pas assez d'esprit pour être trompés.

M. le duc de la Force, plein de zèle pour le bien public, fut la dupe de la grandeur et de l'étendue de son esprit. Il étoit dans le ministère; et charmé d'un plan qui épargnoit tous les détails, il y crut de bonne foi.

On sait que pour lors l'erreur fut de croire que la grande fortune des particuliers faisoit la fortune publique; on s'imagina que le capital de la nation alloit être grossi.

Je comparerai ici M. le duc de la Force à ceux qui dans la mêlée, et dans une nuit obscure, font de belles actions dont personne ne doit parler. Dans ce temps de trouble et de confusion, il fit une infinité d'actions

généreuses, dont le public ne lui a tenu aucun compte. Il ne distribua pas, mais il répandit ses biens. Sa générosité crut avec son opulence : il savoit que le seul avantage d'un grand seigneur riche est celui de pouvoir être plus généreux que les autres.

Cette vertu de générosité étoit propre à lui; il l'exerçoit sans effort : il aimoit à faire du bien, et il le faisoit de bonne grace. C'étoient toujours des présens couverts de fleurs : il sembloit qu'il avoit des charmes particuliers qu'il les réservoit pour les temps où il devoit obliger quelqu'un.

M. le duc de la Force arriva au temps critique de sa vie; car il a payé le tribut de tous les hommes illustres, il a été malheureux. Il abandonna à sa patrie jusqu'à sa justification même : il apprit de la philosophie qu'il n'y a pas moins de force à savoir soutenir les injures que les malheurs; et, laissant au public ses jugemens toujours aveugles, il se borna à la consolation de voir ses disgraces respectées par quelques fidèles amis. Ainsi la patrie, qui a un droit réel sur nos biens et sur nos vies, exige

uefois que nous lui sacrifiions
gloire : ainsi presque tous les
ls hommes, chez les Grecs et chez
omains, souffroient sans se plain-
ue leur ville flétrît leurs services.
le duc de la Force a passé les
ères années de sa vie dans une
e de retraite. Il n'étoit point de
qui ont besoin de l'embarras des
es pour remplir le vuide de leur
: la philosophie lui offroit de
les occupations, une magnifique
omie, un jugement universel. Il
dans les douceurs d'une société
le, entouré d'amis qui l'hono-
t, toujours charmés de le voir, et
irs ravis de l'entendre. Et, si les
ont encore quelque sensibilité
les choses d'ici-bas, puisse-t-il ap-
re que sa mémoire nous est tou-
chère! puisse-t-il nous voir occu-
transmettre à la postérité le sou-
de ses rares qualités!
nme on voit croître les lauriers
tombeau d'un grand poète, il
e que l'académie renaisse des
és mêmes de son protecteur.
ans entiers s'étoient écoulés sans

que nous eussions pu donner une s
couronne; et, ne voyant pas qu
savans fussent moins appliqués,
commencions à croire qu'ils av
perdu la confiance qu'ils avoient e
jugemens. Nous avons cette anné
noncé trois prix, et deux ont été
nés.

De toutes les dissertations que
avons reçues *sur la cause et la*
des bains, aucune n'a mérité les
frages de l'académie. Quant à celle
ont été faites *sur la cause du*
nerre, deux ont mérité, deux ont
tagé son attention. L'auteur q
vaincu a un rival qui sans lui a
mérité de vaincre, et dont l'ou
n'a pu être honoré que de nos él

ÉBAUCHE DE L'ELOGE HISTORIQUE

DU

MARÉCHAL DE BERWICK.

BAUCHE DE L'ÉLOGE HISTORIQUE

DU

ÉCHAL DE BERWICK.

naquit le 21 d'août 1670; il étoit fils Jacques, duc d'York, depuis roi ngleterre, et de la demoiselle Ara- Churchill; et telle fut l'étoile de e maison de Churchill, qu'il en sor- leux hommes dont l'un, dans le ne temps, fut destiné à ébranler, autre à soutenir les deux plus des monarchies de l'Europe.

ès l'âge de sept ans il fut envoyé en nce pour y faire ses études et ses ices. Le duc d'York étant par- à la couronne le 6 février 1685, nvoya l'année suivante en Hongrie; trouva au siège de Bude.

alla passer l'hiver en Angleterre, et i le créa duc de Berwick. Il re- na au printemps en Hongrie, où pereur lui donna une commission

de colonel pour commander le ré
ment de cuirassiers de Taaff. Il fi
campagne de 1687, où le duc de l
raine remporta la victoire de Moh
et à son retour à Vienne, l'empe
le fit sergent-général de bataille.

Ainsi c'est sous le grand duc de l
raine que le duc de Berwick comm
à se former; et, depuis, sa vie fu
quelque façon toute militaire.

Il revint en Angleterre, et le ro
donna le gouvernement de Portsm
et de la province de Southampto
avoit déja un régiment d'infanterie
lui donna encore le régiment des ga
à cheval du comte d'Oxford. Ai
l'âge de dix-sept ans il se trouva
cette situation si flatteuse pou
homme qui a l'ame élevée, de vo
chemin de la gloire tout ouvert,
possibilité de faire de grandes ch

En 1688 la révolution d'Anglet
arriva; et, dans ce cercle de malh
qui environnèrent le roi tout-à-c
le duc de Berwick fut chargé de
faires qui demandoient la plus gr
confiance. Le roi ayant jeté les
sur lui pour rassembler l'armée, c

une des trahisons des ministres de lui en envoyer les ordres trop tard, afin qu'un autre pût emmener l'armée au prince d'Orange. Le hasard lui fit rencontrer quatre régimens qu'on avoit voulu mener au prince d'Orange, et qu'il ramena à son poste. Il n'y eut point de mouvemens qu'il ne se donnât pour sauver Portsmouth, bloqué par mer et par terre, sans autres provisions que ce que les ennemis lui fournissoient chaque jour, et que le roi lui ordonna de rendre. Le roi ayant pris le parti de se sauver en France, il fut du nombre des cinq personnes à qui il se confia, et qui le suivirent; et dès que le roi fut débarqué, il l'envoya à Versailles pour demander un asyle. Il avoit à peine dix-huit ans.

Presque toute l'Irlande ayant resté fidèle au roi Jacques, ce prince y passa au mois de mars 1689; et l'on vit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais, et la conduite toujours. On peut dire de cette guerre d'Irlande qu'on la regarda à Londres comme l'œuvre du jour et comme l'affaire capitale de l'Angleterre; et, en France,

comme une guerre d'affection
culière et de bienséance. Les A
qui ne vouloient point avoir de
civile chez eux, assommèrent l'I
Il paroît même que les officiers fi
qu'on y envoya pensèrent comm
qui les y envoyoient : ils n'eure
trois choses dans la tête, d'arri
se battre, et de s'en retourn
temps a fait voir que les Anglois
mieux pensé que nous.

Le duc de Berwick se distingu
quelques occasions particulières
fait lieutenant-général.

Mylord Tyrconel, ayant pa
France en 1690, laissa le comm
ment général du royaume au
Berwick. Il n'avoit que vingt an
conduite fit voir qu'il étoit l'hon
son siècle à qui le ciel avoit acc
meilleure heure la prudence. L
de la bataille de la Boyne avoit
les forces irlandoises ; le roi Gui
avoit levé le siège de Limerick,
retourné en Angleterre : mais
étoit guère mieux. Mylord Chu

* Depuis duc de Marlborough.

débarqua tout-à-coup en Irlande avec huit mille hommes. Il falloit en même temps rendre ses progrès moins rapides, rétablir l'armée, dissiper les factions, réunir les esprits des Irlandois. Le duc de Berwick fit tout cela.

En 1691, le duc de Tyrconel étant revenu en Irlande, le duc de Berwick repassa en France, et suivit Louis XIV, comme volontaire, au siège de Mons. Il fit dans la même qualité la campagne de 1692, sous le maréchal de Luxembourg, et se trouva à la bataille de Steinkerque. Il fut fait lieutenant-général en France l'année suivante, et il acquit beaucoup d'honneur à la bataille de Nerwinde, où il fut pris.

Les choses qui se dirent dans le monde à l'occasion de sa prise, n'ont pu avoir été imaginées que par des gens qui avoient la plus haute opinion de sa fermeté et de son courage. Il continua de servir en Flandre sous M. de Luxembourg, et ensuite sous M. le maréchal de Villeroi.

En 1696 il fut envoyé secrètement en Angleterre pour conférer avec des seigneurs anglois qui avoient résolu de

rétablir le roi. Il avoit une assez mau vaise commission, qui étoit de déte miner ces seigneurs à agir contre le bo sens. Il ne réussit pas : il hâta son re tour, parce qu'il apprit qu'il y avoit un conjuration formée contre la personn du roi Guillaume, et il ne vouloit poi être mêlé dans cette entreprise. Je m souviens de lui avoir oui dire qu'u homme l'avoit reconnu sur un certa air de famille, et sur-tout par la lo gueur de ses doigts; que par bonheu cet homme étoit jacobite, et lui avo dit : *Dieu vous bénisse dans tout vos entreprises!* ce qui l'avoit rem de son embarras.

Le duc de Berwick perdit sa pre mière femme au mois de juin 1698. l'avoit épousée en 1695. Elle étoit fil du comte de Clanricard. Il en eut u fils qui naquit le 21 d'octobre 1696.

En 1699 il fit un voyage en Italie et à son retour il épousa mademoisel de Bulkeley, fille de madame de Bu keley, dame d'honneur de la rein d'Angleterre, et de M. de Bulkeley frère de mylord Bulkeley.

Après la mort de Charles II, roi d'Es

pagne, le roi Jacques envoya à Rome le duc de Berwick pour complimenter le pape sur son élection, et lui offrir sa personne pour commander l'armée que la France le pressoit de lever pour maintenir la neutralité en Italie; et la cour de Saint-Germain offroit d'envoyer des troupes irlandoises. Le pape jugea la besogne un peu trop forte pour lui, et le duc de Berwick s'en revint.

En 1701 il perdit le roi son père; et en 1702 il servit en Flandre sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers. En 1703, au retour de la campagne, il se fit naturaliser François, du consentement de la cour de Saint-Germain.

En 1704 le roi l'envoya en Espagne avec dix-huit bataillons et dix-neuf escadrons qu'il devoit commander; et, à son arrivée, le roi d'Espagne le déclara capitaine-général de ses armées, et le fit couvrir.

La cour d'Espagne étoit infestée par l'intrigue. Le gouvernement alloit très-mal, parce que tout le monde vouloit gouverner. Tout dégénéroit en tracas-

series, et un des principaux articles de sa mission étoit de les éclaircir. Tous les partis vouloient le gagner : il n'entra dans aucun; et, s'attachant uniquement au succès des affaires, il ne regarda les intérêts particuliers que comme des intérêts particuliers; il ne pensa ni à madame des Ursins, ni à Orry, ni à l'abbé d'Estrées, ni au goût de la reine, ni au penchant du roi; il ne pensa qu'à la monarchie.

Le duc de Berwick eut ordre de travailler au renvoi de madame des Ursins. Le roi lui écrivit : « Dites au roi « mon petit-fils qu'il me doit cette com- « plaisance. Servez-vous de toutes les « raisons que vous pourrez imaginer « pour le persuader; mais ne lui dites « pas que je l'abandonnerai, car il ne « le croiroit jamais ». Le roi d'Espagne consentit au renvoi.

Cette année 1704 le duc de Berwick sauva l'Espagne ; il empêcha l'armée portugaise d'aller à Madrid. Son armée étoit plus foible des deux tiers; les ordres de la cour venoient coup sur coup de se retirer et de ne rien hasarder. Le duc de Berwick, qui vit l'Espagne per-

due s'il obéissoit, hasarda sans cesse et disputa tout. L'armée portugaise se retira; M. le duc de Berwick en fit de même. A la fin de la campagne, le duc de Berwick reçut ordre de retourner en France. C'étoit une intrigue de cour; et il éprouva ce que tant d'autres avoient éprouvé avant lui, que de plaire à la cour est le plus grand service que l'on puisse rendre à la cour, sans quoi toutes les œuvres, pour me servir du langage des théologiens, ne sont que des œuvres mortes.

En 1705 le duc de Berwick fut envoyé commander en Languedoc: cette même année il fit le siège de Nice, et la prit.

En 1706 il fut fait maréchal de France, et fut envoyé en Espagne pour commander l'armée contre le Portugal. Le roi d'Espagne avoit levé le siège de Barcelone, et avoit été obligé de repasser par la France et de rentrer en Espagne par la Navarre.

J'ai dit qu'avant de quitter l'Espagne, la première fois qu'il y servit, il l'avoit sauvée; il la sauva encore cette fois-ci. Je passe rapidement sur

les choses que l'histoire est chai
raconter ; je dirai seulement qu
étoit perdu au commencement
campagne, et que tout étoit s
la fin. On peut voir, dans les let
madame de Maintenon à la pr
des Ursins, ce que l'on pensoi
lors dans les deux cours. On f
des souhaits, et on n'avoit pas
d'espérances. M. le maréchal d
wick vouloit que la reine se re
son armée : des conseils timid
avoient empêchée. On vouloit
se retirât à Pampelune : M. le m
de Berwick fit voir que, si l'on
ce parti, tout étoit perdu, par
les Castillans se croiroient aband
La reine se retira donc à Burgo
les conseils, et le roi arriva à la
armée. Les Portugais vont à M
et le maréchal, par sa sagesse
livrer une seule bataille, fit vu
Castille aux ennemis, et rencoigi
armée dans le royaume de Vale
l'Arragon. Il les y conduisit marc
marche, comme un pasteur c
des troupeaux. On peut dire qu
campagne fut plus glorieuse p

qu'aucune de celles qu'il a faites, parce que les avantages n'ayant point dépendu d'une bataille, sa capacité y parut tous les jours. Il fit plus de dix mille prisonniers; et par cette campagne il prépara la seconde, plus célèbre encore par la bataille d'Almanza, la conquête du royaume de Valence, de l'Arragon, et la prise de Lerida.

Ce fut en cette année 1707 que le roi d'Espagne donna au maréchal de Berwick les villes de Liria et de Xerica avec la grandesse de la première classe; ce qui lui procura un établissement plus grand encore pour son fils du premier lit, par le mariage avec dona Catharina de Portugal, héritière de la maison de Veraguas. M. le maréchal lui céda tout ce qu'il avoit en Espagne.

Dans le même temps Louis XIV lui donna le gouvernement du Limousin, de son propre et pur mouvement, sans qu'il le lui eût demandé.

Il faut que je parle de M. le duc d'Orléans; et je le ferai avec d'autant plus de plaisir, que ce que je dirai ne peut servir qu'à combler de gloire l'un et l'autre.

M. le duc d'Orléans vint pour commander l'armée. Sa mauvaise destinée lui fit croire qu'il auroit le temps de passer par Madrid. M. le maréchal de Berwick lui envoya courier sur courier pour lui dire qu'il seroit bientôt forcé à livrer la bataille : M. le duc d'Orléans se mit en chemin, vola, et n'arriva pas. Il y eut assez de courtisans qui voulurent persuader à ce prince que le maréchal de Berwick avoit été ravi de donner la bataille sans lui, et de lui en ravir la gloire : mais M. le duc d'Orléans connoissoit qu'il avoit une justice à rendre, et c'est une chose qu'il savoit très-bien faire; il ne se plaignit que de son malheur.

M. le duc d'Orléans, désespéré, désolé de retourner sans avoir rien fait, propose le siège de Lerida. M. le maréchal de Berwick, qui n'en étoit point du tout d'avis, exposa à M. le duc d'Orléans ses raisons avec force; il proposa même de consulter la cour. Le siège de Lerida fut résolu. Dès ce moment M. le duc de Berwick ne vit plus d'obstacles : il savoit que, si la prudence est la première de toutes les vertus

avant que d'entreprendre, elle n'est que la seconde après que l'on a entrepris. Peut-être que s'il eût lui même résolu ce siège, il auroit moins craint de le lever. M. le duc d'Orléans finit la campagne avec gloire. Et ce qui auroit infailliblement brouillé deux hommes communs ne fit qu'unir ces deux-ci; et je me souviens d'avoir entendu dire au maréchal que l'origine de la faveur qu'il avoit eue auprès de M. le duc d'Orléans, étoit la campagne de 1707.

En 1708 M. le maréchal de Berwick, d'abord destiné à commander l'armée du Dauphiné, fut envoyé sur le Rhin pour commander sous l'électeur de Bavière. Il avoit fait tomber un projet de M. de Chamillard, dont l'incapacité consistoit sur-tout à ne point connoître son incapacité. Le prince Eugène ayant quitté l'Allemagne pour aller en Flandre, M. le maréchal de Berwick l'y suivit. Après la perte de la bataille d'Oudenarde, les ennemis firent le siège de Lille; et pour lors M. le maréchal de Berwick joignit son armée à celle de M. de Vendôme. Il fallut des miracles sans nombre pour nous faire

perdre Lille. M. le duc de Vendôm
étoit irrité contre M. le maréchal c
Berwick, qui avoit fait difficulté c
servir sous lui. Depuis ce temps au
cun avis de M. le maréchal de Be
wick ne fut accepté par M. le duc c
Vendôme; et son ame, si grande d'ai
leurs, ne conserva plus qu'un resser
timent vif de l'espèce d'affront qu
croyoit avoir reçu. M. le duc de Bou
gogne et le roi, toujours partagés enti
des propositions contradictoires, ne s
voient prendre d'autre parti que d
déférer au sentiment de M. de Ven
dôme. Il fallut que le roi envoyât
l'armée, pour concilier les généraux
un ministre qui n'avoit point d'yeux
il fallut que cette maladie de la natur
humaine, de ne pouvoir souffrir le bie
lorsqu'il est fait par des gens que l'o
n'aime pas, infestât pendant toute cett
campagne le cœur et l'esprit de M. l
duc de Vendôme : il fallut qu'un lieu
tenant-général eût assez de faveur à l
cour pour pouvoir faire à l'armée deu
sottises l'une après l'autre, qui seron
mémorables dans tous les temps, s
défaite et sa capitulation : il fallut qu

le siège de Bruxelles eût été rejeté d'abord, et qu'il eût été entrepris depuis; que l'on résolût de garder en même temps l'Escaut et le canal, c'est-à-dire de ne garder rien. Enfin le procès entre ces deux grands hommes existe; les lettres écrites par le roi, par M. le duc de Bourgogne, par M. le duc de Vendôme, par M. le duc de Berwick, par M. de Chamillard, existent aussi : on verra qui des deux manqua de sang froid, et j'oserois peut-être même dire de raison. A Dieu ne plaise que je veuille mettre en question les qualités éminentes de M. le duc de Vendôme! si M. le maréchal de Berwick revenoit au monde, il en seroit fâché. Mais je dirai dans cette occasion ce qu'Homère dit de Glaucus : Jupiter ôta la prudence à Glaucus, et il changea un bouclier d'or contre un bouclier d'airain. Ce bouclier d'or, M. de Vendôme avant cette campagne l'avoit toujours conservé, et il le retrouva depuis.

En 1709 M. le maréchal de Berwick fut envoyé pour couvrir les frontières de la Provence et du Dauphiné : et

quoique M. de Chamillard, qui moit tout, eût été déplacé, il n'y a argent, ni provisions de guerre bouche; il fit si bien, qu'il en trou me souviens de lui avoir ouï dir dans sa détresse il enleva une v d'argent qui alloit de Lyon au royal; et il disoit à M. d'Ang liers, qui étoit son intendant da temps, que dans la règle ils au mérité tous deux qu'on leur fît procès. M. Desmarais cria : il ré qu'il falloit faire subsister une qui avoit le royaume à sauver.

M. le maréchal de Berwick in un plan de défense tel, qu'il éto possible de pénétrer en Fran quelque côté que ce fût, parce faisoit la corde, et que le duc d voie étoit obligé de faire l'arc. J souviens qu'étant en Piémont, le ciers qui avoient servi dans ce t là donnoient cette raison comn ayant toujours empêchés de pé en France; ils faisoient l'éloge d réchal de Berwick, et je ne le savo

M. le maréchal de Berwick, plan de défense, se trouva e

de n'avoir besoin que d'une petite armée, et d'envoyer au roi vingt bataillons : c'étoit un grand présent dans ce temps-là.

Il y auroit bien de la sottise à moi de juger de sa capacité pour la guerre, c'est-à-dire pour une chose que je ne puis entendre. Cependant, s'il m'étoit permis de me hasarder, je dirois que, comme chaque grand homme, outre sa capacité générale, a encore un talent particulier dans lequel il excelle et qui fait sa vertu distinctive; je dirois que le talent particulier de M. le maréchal de Berwick étoit de faire une guerre défensive, de relever des choses désespérées, et de bien connoître toutes les ressources que l'on peut avoir dans les malheurs. Il falloit bien qu'il sentît ses forces à cet égard. Je lui ai souvent entendu dire que la chose qu'il avoit toute sa vie le plus souhaitée, c'étoit d'avoir une bonne place à défendre.

La paix fut signée à Utrecht en 1713. Le roi mourut le premier de septembre 1715 : M. le duc d'Orléans fut régent du royaume. M. le maréchal de Berwick fut envoyé commander en Guienne.

Me permettra-t-on de dire que c
un grand bonheur pour moi, pu
c'est là que je l'ai connu?

Les tracasseries du cardinal
roni firent naître la guerre que
maréchal de Berwick fit sur les
tières d'Espagne. Le ministère
changé par la mort de M. le duc
léans, on lui ôta le commandem
Guienne. Il partagea son temps
la cour, Paris, et sa maison de
James. Cela me donnera lieu de
de l'homme privé, et de donn
plus courtement que je pourra
caractère.

Il n'a guère obtenu de grac
lesquelles il n'ait été prévenu. (
il s'agissoit de ses intérêts, il
tout lui dire .... Son air froid, u
sec, et même quelquefois un p
vère, faisoit que quelquefois il
semblé un peu déplacé dans not
tion, si les grandes ames et le
personnel avoient un pays.

ceux qui s'aiment trop eux-mêmes... Il prenoit presque toujours son parti de lui-même : s'il n'avoit pas trop bonne opinion de lui, il n'avoit pas non plus de méfiance; il se regardoit, il se connoissoit, avec le même bon sens qu'il voyoit toutes les autres choses..... Jamais personne n'a su mieux éviter les excès, ou, si j'ose me servir de ce terme, les pièges des vertus : par exemple, il aimoit les ecclésiastiques; il s'accommodoit assez de la modestie de leur état; il ne pouvoit souffrir d'en être gouverné, sur-tout s'ils passoient dans la moindre chose la ligne de leurs devoirs : il exigeoit plus d'eux qu'ils n'auroient exigé de lui... Il étoit impossible de le voir et de ne pas aimer la vertu; tant on voyoit de tranquillité et de félicité dans son ame, sur-tout quand on la comparoit aux passions qui agitoient ses semblables.... J'ai vu de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'étoient les grands hommes; j'ai vu en lui de plus près ce qu'ils sont. Je ne connois que sa vie privée : je n'ai point vu le héros, mais l'homme dont le héros est parti.... Il aimoit ses amis :

sa manière étoit de rendre des services sans vous rien dire; c'étoit une main invisible qui vous servoit... Il avoit un grand fonds de religion. Jamais homme n'a mieux suivi ces loix de l'évangile qui coûtent le plus aux gens du monde: enfin jamais homme n'a tant pratiqué la religion, et n'en a si peu parlé.... Il ne disoit jamais de mal de personne; aussi ne louoit-il jamais les gens qu'il ne croyoit pas dignes d'être loués... Il haïssoit ces disputes qui, sous prétexte de la gloire de Dieu, ne sont que des disputes personnelles. Les malheurs du roi son père lui avoient appris qu'on s'expose à faire de grandes fautes lorsqu'on a trop de crédulité pour les gens même dont le caractère est le plus respectable..... Lorsqu'il fut nommé commandant en Guienne, la réputation de son sérieux nous effraya: mais à peine y fut-il arrivé, qu'il y fut aimé de tout le monde; et il n'y a pas de lieu où ses grandes qualités aient été plus admirées.....

Personne n'a donné un plus grand exemple du mépris que l'on doit faire de l'argent.... Il avoit une modestie

dans toutes ses dépenses qui auroit dû le rendre très à son aise; car il ne dépensoit en aucune chose frivole : cependant il étoit toujours arriéré, parce que, malgré sa frugalité naturelle, il dépensoit beaucoup. Dans ses commandemens, toutes les familles angloises ou irlandoises pauvres, qui avoient quelque relation avec quelqu'un de sa maison, avoient une espèce de droit de s'introduire chez lui; et il est singulier que cet homme, qui savoit mettre un si grand ordre dans son armée, qui avoit tant de justesse dans ses projets, perdît tout cela quand il s'agissoit de ses intérêts particuliers.

Il n'étoit point du nombre de ceux qui tantôt se plaignent des auteurs d'une disgrâce, tantôt cherchent à les flatter; il alloit à celui dont il avoit sujet de se plaindre, lui disoit les sentimens de son cœur, après quoi il ne disoit rien. . . .

Jamais rien n'a mieux représenté cet état où l'on sait que se trouva la France à la mort de M. de Turenne. Je me souviens du moment où cette nouvelle arriva : la consternation fut générale,

Tous deux ils avoient laissé des des
seins interrompus; tous les deux un
armée en péril : tous les deux finiren
d'une mort qui intéresse plus que le
morts communes : tous les deux avoier
ce mérite modeste pour lequel on aim
à s'attendrir, et que l'on aime à re
gretter....

Il laissa une femme tendre, qui a pass
le reste de sa vie dans les regrets, e
des enfans qui par leurs vertus fo
mieux que moi l'éloge de leur père.

M. le maréchal de Berwick a écr
ses mémoires; et, à cet égard, ce qu
j'ai dit dans l'*Esprit des Loix* sur la r
lation d'Hannon, je puis le redire ic
*C'est un beau morceau de l'antiqui
que la relation d'Hannon : le mêm
homme qui a exécuté a écrit. Il n
met aucune ostentation dans ses r
cits : les grands capitaines écrive
leurs actions avec simplicité, par
qu'ils sont plus glorieux de ce qu'i
ont fait que de ce qu'ils ont dit.*

Les grands hommes sont plus soum
que les autres à un examen rigoure
de leur conduite : chacun aime à l
appeler devant son petit tribunal. L

soldats romains ne faisoient-ils pas de sanglantes railleries autour du char de la victoire? Ils croyoient triompher même des triomphateurs. Mais c'est une belle chose pour le maréchal de Berwick, que les deux objections qu'on lui a faites ne soient uniquement fondées que sur son amour pour ses devoirs.

L'objection qu'on lui a faite de ce qu'il n'avoit pas été de l'expédition d'Écosse en 1715, n'est fondée que sur ce qu'on veut toujours regarder le maréchal de Berwick comme un homme sans patrie, et qu'on ne veut pas se mettre dans l'esprit qu'il étoit François. Devenu François du consentement de ses premiers maîtres, il suivit les ordres de Louis XIV, et ensuite ceux du régent de France. Il fallut faire taire son cœur, et suivre les grands principes : il vit qu'il n'étoit plus à lui; il vit qu'il n'étoit plus question de se déterminer sur ce qui étoit le bien convenable, mais sur ce qui étoit le bien nécessaire : il sut qu'il seroit jugé, il méprisa les jugemens injustes; ni la faveur populaire, ni la manière de penser de ceux qui pensent peu, ne le déterminèrent.

Les anciens qui ont traité des devoi
ne trouvent pas que la grande difficult
soit de les connoître, mais de chois
entre deux devoirs. Il suivit le devo
le plus fort, comme le destin. C
sont des matières qu'on ne traite j
mais que lorsqu'on est obligé de l
traiter, parce qu'il n'y a rien dans
monde de plus respectable qu'un princ
malheureux. Dépouillons la questior
elle consiste à savoir si le prince, mêm
rétabli, auroit été en droit de le rap
peler. Tout ce que l'on peut dire d
plus fort, c'est que la patrie n'aban
donne jamais : mais cela même n'étoi
pas le cas ; il étoit proscrit par sa patri
lorsqu'il se fit naturaliser. Grotius, Pu
fendorff, toutes les voix par lesquelle
l'Europe a parlé, décidoient la ques
tion, et lui déclaroient qu'il étoit Fran
çois et soumis aux loix de la France. L
France avoit mis pour lors la paix pou
fondement de son système politique
Quelle contradiction, si un pair d
royaume, un maréchal de France, u
gouverneur de province, avoit désobé
à la défense de sortir du royaume
c'est-à-dire, avoit désobéi réellemer

pour paroître, aux yeux des Anglois seuls, n'avoir pas désobéi! En effet, le maréchal de Berwick étoit, par ses dignités mêmes, dans des circonstances particulières; et on ne pouvoit guère distinguer sa présence en Écosse d'avec une déclaration de guerre avec l'Angleterre. La France jugeoit qu'il n'étoit point de son intérêt que cette guerre se fît; qu'il en résulteroit une guerre qui embraseroit toute l'Europe. Comment pouvoit-il prendre sur lui le poids immense d'une démarche pareille? On peut dire même que, s'il n'eût consulté que l'ambition, quelle plus grande ambition pouvoit-il avoir que le rétablissement de la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre? On sait combien il aimoit ses enfans. Quelles délices pour son cœur, s'il avoit pu prévoir un troisième établissement en Angleterre!

S'il avoit été consulté pour l'entreprise même dans les circonstances d'alors, il n'en auroit pas été d'avis : il croyoit que ces sortes d'entreprises étoient de la nature de toutes les autres, qui doivent être réglées par la prudence, et qu'en ce cas une entreprise

manquée a deux sortes de mauvais succès; le malheur présent, et une plus grande difficulté pour entreprendre de réussir à l'avenir.

PENSÉES DIVERSES.

SÉES DIVERSES*.

FILS, vous êtes assez heureux
voir ni à rougir ni à vous enor-
de votre naissance : la mienne
ment proportionnée à ma for-
ue je serois fâché que l'une ou
ussent plus grandes.
serez homme de robe ou d'é-
mme vous devez rendre compte
e état, c'est à vous de le choisir :

faut pas confondre ces *Pensées* avec
extrait intitulé *Le génie de Montes-*
ui parut en 1758. Ce grand homme
le soir ses observations de tous les
s pensées solitaires étoient le premier
esprit, elles ont la sève de l'originа-
sieurs étoient connues, d'autres nous
ransmises par des mains fidèles. Ces
préparés pour une grande chaine,
détachés, sont des anneaux d'or. On
lire sans attendrissement ces entre-
iets avec son fils : ces pensées étoient
ce de legs paternel ; il a son prix aux
hommes sensibles et éclairés.
des éditeurs.)

dans la robe, vous trouverez plus d'indépendance; dans le parti de l'épée, de plus grandes espérances.

Il vous est permis de souhaiter de monter à des postes plus éminens, parce qu'il est permis à chaque citoyen de souhaiter d'être en état de rendre de plus grands services à sa patrie : d'ailleurs une noble ambition est un sentiment utile à la société lorsqu'il se dirige bien. Comme le monde physique ne subsiste que parce que chaque partie de la matière tend à s'éloigner du centre, aussi le monde politique se soutient-il par le desir intérieur et inquiet que chacun a de sortir du lieu où il est placé. C'est en vain qu'une morale austère veut effacer les traits que le plus grand des ouvriers a gravés dans nos ames : c'est à la morale qui veut travailler sur le cœur de l'homme à régler ses sentimens, et non pas à les détruire. Nos auteurs moraux sont presque tous outrés : ils parlent à l'entendement, et non pas à cette ame.

TRAIT DE MONTESQUIEU

PAR LUI-MÊME.

E personne de ma connoissance
: Je vais faire une assez sotte
, c'est mon portrait : je me con-
ssez bien.
n'ai presque jamais eu de cha-
encore moins d'ennui.
machine est si heureusement
uite, que je suis frappé par tous
)jets assez vivement pour qu'ils
nt me donner du plaisir, pas assez
qu'ils puissent me causer de la

l'ambition qu'il faut pour me
prendre part aux choses de cette
e n'ai point celle qui pourroit me
trouver du dégoût dans le poste
nature m'a mis.
rsque je goûte un plaisir, je suis
é; et je suis toujours étonné de
r recherché avec tant d'indiffé-

i été dans ma jeunesse assez heu-

reux pour m'attacher à des femmes que j'ai cru qui m'aimoient; dès que j'ai cessé de le croire, je m'en suis détaché soudain.

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière; je vois la lumière avec une espèce de ravissement; et tout le reste du jour je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller; et le soir, quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions.

Je suis presque aussi content avec des sots qu'avec des gens d'esprit: car il y a peu d'hommes si ennuyeux qui ne m'aient amusé; très-souvent il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule.

Je ne hais pas de me divertir en moi-même des hommes que je vois, sauf à eux à me prendre à leur tour pour ce qu'ils veulent.

J'ai eu d'abord pour la plupart des grands une crainte puérile; dès que

ai eu fait connoissance, j'ai passé pres-
ue sans milieu jusqu'au mépris.

J'ai assez aimé à dire aux femmes
es fadeurs, et à leur rendre des ser-
ices qui coûtent si peu.

J'ai eu naturellement de l'amour
our le bien et l'honneur de ma pa-
ie, et peu pour ce qu'on appelle la
loire; j'ai toujours senti une joie se-
ète lorsqu'on a fait quelque régle-
ent qui alloit au bien commun.

Quand j'ai voyagé dans les pays
rangers, je m'y suis attaché comme
i mien propre, j'ai pris part à leur
rtune, et j'aurois souhaité qu'ils fus-
nt dans un état florissant.

J'ai cru trouver de l'esprit à des gens
ui passoient pour n'en point avoir.

Je n'ai pas été fâché de passer pour
istrait; cela m'a fait hasarder bien des
égligences qui m'auroient embarrassé.

J'aime les maisons où je puis me tirer
'affaire avec mon esprit de tous les
ours.

Dans les conversations et à table, j'ai
ujours été ravi de trouver un homme
ui voulût prendre la peine de briller:
n homme de cette espèce présente

toujours le flanc, et tous les autres son sous le bouclier.

Rien ne m'amuse plus que de voi un conteur ennuyeux faire une histoir circonstanciée sans quartier : je ne su pas attentif à l'histoire, mais à la m nière de la faire. Pour la plupart d gens, j'aime mieux les approuver q de les écouter.

Je n'ai jamais voulu souffrir qu'i homme d'esprit s'avisât de me raill deux fois de suite.

J'ai assez aimé ma famille pour fai ce qui allôit au bien dans les choses e sentielles ; mais je me suis affranchi d menus détails.

Quoique mon nom ne soit ni bon mauvais, n'ayant guère que deux ce cinquante ans de noblesse prouvée, c pendant j'y suis attaché, et je ser homme à faire des substitutions *.

Quand je me fie à quelqu'un, je fais sans réserve ; mais je me fie à tr peu de personnes.

Ce qui m'a toujours donné une as mauvaise opinion de moi, c'est qu'

* Il l'a fait. *(Note du manuscrit.)*

a fort peu d'états dans la république auxquels j'eusse été véritablement propre. Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très-droit : je comprenois assez les questions en elles-mêmes ; mais quant à la procédure, je n'y entendois rien. Je m'y suis pourtant appliqué ; mais ce qui m'en dégoûtoit le plus, c'est que je voyois à des bêtes le même talent qui me fuyoit, pour ainsi dire.

Ma machine est tellement composée, que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites ; sans cela mes idées se confondent : et, si je sens que je suis écouté, il me semble dès lors que toute la question s'évanouit devant moi ; plusieurs traces se réveillent à la fois, il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. Quant aux conversations de raisonnement où les sujets sont toujours coupés et recoupés, je m'en tire assez bien.

Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri.

Je suis amoureux de l'amitié.

Je pardonne aisément, par la raison que je ne suis pas haineux : Il me semble

homme qui me rendoit le
me donner bonne opinion
Dans mes terres, avec m
je n'ai jamais voulu que l'
sur le compte de quelqu'un
m'a dit, Si vous saviez les
ont été tenus!..... Je ne
savoir, ai-je répondu. Si ce
loit rapporter étoit faux, je
pas courir le risque de le cr
toit vrai, je ne voulois pas
peine de haïr un faquin.
A l'âge de trente-cinq
encore.
Il m'est aussi impossible
quelqu'un dans des vues d'i
m'est impossible de rester d
Quand j'ai été dans le m
aimé comme si je ne pouv
la retraite; quand j'ai été

Je suis, je crois, le seul homme qui aie mis des livres au jour sans être touché de la réputation de bel esprit. Ceux qui m'ont connu savent que, dans mes conversations, je ne cherchois pas trop à le paroître, et que j'avois assez le talent de prendre la langue de ceux avec lesquels je vivois.

J'ai eu le malheur de me dégoûter très-souvent des gens dont j'avois le plus desiré la bienveillance.

Pour mes amis, à l'exception d'un seul, je les ai tous conservés. Avec mes enfans, j'ai vécu comme avec mes amis.

J'ai eu pour principe de ne jamais faire par autrui ce que je pouvois par moi-même : c'est ce qui m'a porté à faire ma fortune par les moyens que j'avois dans mes mains, la modération et la frugalité, et non par des moyens étrangers, toujours bas ou injustes.

Quand on s'est attendu que je brillerois dans une conversation, je ne l'ai jamais fait : j'aimois mieux avoir un homme d'esprit pour m'appuyer, que des sots pour m'approuver.

Il n'y a point de gens que j'aie plus

méprisés que les petits beaux esprits, et les grands qui sont sans probité.

Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanson contre qui que ce soit. J'ai fait en ma vie bien des sottises, et jamais de méchancetés.

Je n'ai point paru dépenser, mais je n'ai jamais été avare; et je ne sache pas de chose assez peu difficile pour que je l'eusse faite pour gagner de l'argent.

Ce qui m'a toujours beaucoup nui, c'est que j'ai toujours méprisé ceux que je n'estimois pas.

Je n'ai pas laissé, je crois, d'augmenter mon bien; j'ai fait de grandes améliorations à mes terres: mais je sentois que c'étoit plutôt pour une certaine idée d'habileté que cela me donnoit, que pour l'idée de devenir plus riche.

En entrant dans le monde, on m'annonça comme un homme d'esprit, et je reçus un accueil assez favorable des gens en place: mais lorsque par le succès des *Lettres persanes* j'eus peut-être prouvé que j'en avois, et que j'eus obtenu quelque estime de la part du

publie, celle des gens en place se refroidit; j'essuyai mille dégoûts. Comptez qu'intérieurement blessés de la réputation d'un homme célèbre, c'est pour s'en venger qu'ils l'humilient, et qu'il faut soi-même mériter beaucoup d'éloges pour supporter patiemment l'éloge d'autrui.

Je ne sache pas encore avoir dépensé quatre louis par air, ni fait une visite par intérêt. Dans ce que j'entreprenois, je n'employois que la prudence commune, et j'agissois moins pour ne pas manquer les affaires que pour ne pas manquer aux affaires.

Je ne me consolerois point de n'avoir pas fait fortune, si j'étois né en Angleterre; je ne suis point fâché de ne l'avoir pas faite en France.

J'avoue que j'ai trop de vanité pour souhaiter que mes enfans fassent un jour une grande fortune : ce ne seroit qu'à force de raison qu'ils pourroient soutenir l'idée de moi; ils auroient besoin de toute leur vertu pour m'avouer; ils regarderoient mon tombeau comme le monument de leur honte. Je puis croire qu'ils ne le détruiroient pas de

leurs propres mains; mais ils ne le relèveroient pas sans doute, s'il étoit à terre. Je serois l'achoppement éternel de la flatterie, et je les mettrois dans l'embarras vingt fois par jour; ma mémoire seroit incommode, et mon ombre malheureuse tourmenteroit sans cesse les vivans.

La timidité a été le fléau de toute ma vie; elle sembloit obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. J'étois moins sujet à ces abattemens devant des gens d'esprit que devant des sots : c'est que j'espérois qu'ils m'entendroient, cela me donnoit de la confiance. Dans les occasions, mon esprit, comme s'il avoit fait un effort, s'en tiroit assez bien. Étant à Laxembourg dans la salle où dînoit l'empereur, le prince Kinski me dit : « Vous, monsieur, qui venez de « France, vous êtes bien étonné de voir « l'empereur si mal logé ». — Monsieur, lui dis-je, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître..... Étant en Piémont, le roi Victor me dit : « Mon-

« sieur, vous êtes parent de M. l'abbé « de Montesquieu, que j'ai vu ici avec « M. l'abbé d'Estrades »? — Sire, lui dis-je, votre majesté est comme César, qui n'avoit jamais oublié aucun nom.... Je dînois en Angleterre chez le duc de Richemond; le gentilhomme ordinaire la Boine, qui étoit un fat, quoiqu'envoyé de France en Angleterre, soutint que l'Angleterre n'étoit pas plus grande que la Guienne. Je tançai mon envoyé. Le soir, la reine me dit : « Je sais que « vous nous avez défendus contre votre « M. de la Boine ». — Madame, je n'ai pu m'imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays.

J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits.

Je n'ai pas aimé à faire ma fortune par le moyen de la cour; j'ai songé à la faire en faisant valoir mes terres, et à tenir toute ma fortune immédiatement de la main des dieux. N....., qui avoit de certaines fins, me fit entendre qu'on me donneroit une pension; je dis que, n'ayant point fait de bassesses, je n'avois pas besoin d'être consolé par des graces.

Je suis un bon citoyen, mai
quelque pays que je fusse né,
rois été tout de même. Je suis
citoyen, parce que j'ai toujo
content de l'état où je suis, que
jours approuvé ma fortune, qu
jamais rougi d'elle, ni envié c
autres. Je suis un bon citoyen
que j'aime le gouvernement où
né, sans le craindre, et que je
tends d'autre faveur que ce bi
timable que je partage avec to
compatriotes; et je rends grace
de ce qu'ayant mis en moi de la
crité en tout, il a bien voulu m
peu de modération dans mon a

S'il m'est permis de prédire la
de mon ouvrage*, il sera plus a
que lu : de pareilles lectures
être un plaisir, elles ne sont ja
amusement. J'avois conçu le de
donner plus d'étendue et de pro
à quelques endroits de mon
j'en suis devenu incapable : n
tures m'ont affoibli les yeux; c
semble que ce qu'il me reste

* L'*Esprit des Loix*.

le lumière, n'est que l'aurore du jour
ù ils se fermeront pour jamais.

Si je savois quelque chose qui me fût
ıtile et qui fût préjudiciable à ma fa-
nille, je le rejeterois de mon esprit. Si
: savois quelque chose qui fût utile
ma famille et qui ne le fût pas à ma
atrie, je chercherois à l'oublier. Si je
ıvois quelque chose utile à ma patrie
t qui fût préjudiciable à l'Europe et au
enre humain, je le regarderois comme
n crime.

Je souhaite avoir des manières sim-
es, recevoir des services le moins
ıe je puis, et en rendre le plus qu'il
'est possible.

Je n'ai jamais aimé à jouir du ridi-
ıle des autres. J'ai été peu difficile
r l'esprit des autres. J'étois ami de
esque tous les esprits, et ennemi de
esque tous les cœurs.

J'aime mieux être tourmenté par
on cœur que par mon esprit.

Je fais faire une assez sotte chose :
:st ma généalogie.

DES ANCIENS.

J'AVOUE mon goût pour les anciens; cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : *C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux.*

L'ouvrage divin de ce siècle, *Télémaque*, dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poète. Pope seul a senti la grandeur d'Homère.

Sophocle, Euripide, Eschyle, ont d'abord porté le genre d'invention au point que nous n'avons rien changé depuis aux règles qu'ils nous ont laissées, et qu'ils n'ont pu faire sans une connoissance parfaite de la nature et des passions.

J'ai eu toute ma vie un goût décidé pour les ouvrages des anciens : j'ai admiré plusieurs critiques faites contre eux, mais j'ai toujours admiré les anciens. J'ai étudié mon goût, et j'ai examiné si ce n'étoit point un de ces goûts malades sur lesquels on ne doit faire aucun fond ; mais plus j'ai examiné,

plus j'ai senti que j'avois raison d'avoir senti comme j'ai senti.

Les livres anciens sont pour les auteurs, les nouveaux pour les lecteurs.

Plutarque me charme toujours : il y a des circonstances attachées aux personnes, qui font grand plaisir.

Qu'Aristote ait été précepteur d'Alexandre, ou que Platon ait été à la cour de Syracuse, cela n'est rien pour leur gloire ; la réputation de leur philosophie a absorbé tout.

Cicéron, selon moi, est un des plus grands esprits qui aient jamais été : l'ame toujours belle lorsqu'elle n'étoit pas foible.

Deux chefs-d'œuvre : la mort de César dans Plutarque, et celle de Néron dans Suétone. Dans l'une, on commence par avoir pitié des conjurés qu'on voit en péril, et ensuite de César qu'on voit assassiné. Dans celle de Néron, on est étonné de le voir obligé par degrés de se tuer, sans aucune cause qui l'y contraigne, et cependant de façon à ne pouvoir l'éviter.

Virgile, inférieur à Homère par la grandeur et la variété des caractères,

par l'invention admirable, l'égi
la beauté de la poésie.

Belle parole de Sénèque : *Si sentibus utaris voluptatibus, turis non noceas.*

La même erreur des Grecs ir
toute leur philosophie ; mauvais
sique, mauvaise morale, mauvai
taphysique. C'est qu'ils ne se
pas la différence qu'il y a entre l
lités positives et les qualités re
Comme Aristote s'est trompé a
sec, son humide, son chaud, son
Platon et Socrate se sont tromp
leur beau, leur bon, leur sage :
découverte qu'il n'y avoit pas d
lité positive. Les termes de be
bon, de noble, de grand, de
sont des attributs des objets, l
sont relatifs aux êtres qui les
dèrent. Il faut bien se mettre c
cipe dans la tête ; il est l'épo
presque tous les préjugés ; c'est
de la philosophie ancienne, de
sique d'Aristote, de la métapl
de Platon : et si on lit les dialo
ce philosophe, on trouvera q
sont qu'un tissu de sophismes f

l'ignorance de ce principe. Malebranche est tombé dans mille sophismes pour l'avoir ignoré.

Jamais philosophe n'a mieux fait sentir aux hommes les douceurs de la vertu et la dignité de leur être que Marc Antonin : le cœur est touché, l'ame agrandie, l'esprit élevé.

Plagiat : avec très-peu d'esprit on peut faire cette objection-là. Il n'y a plus d'originaux, grace aux petits génies. Il n'y a pas de poète qui n'ait tiré toute sa philosophie des anciens. Que deviendroient les commentateurs sans ce privilège ? Ils ne pourroient pas dire : Horace a dit ceci..... Ce passage se rapporte à tel autre de Théocrite, où il est dit..... Je m'engage de trouver dans Cardan les pensées de quelque auteur que ce soit, le moins subtil.

On aime à lire les ouvrages des anciens pour voir d'autres préjugés.

Il faut réfléchir sur la *Politique* d'Aristote et sur les *deux Républiques* de Platon, si l'on veut avoir une juste idée des loix et des mœurs des anciens Grecs.

Les chercher dans leurs historiens, c'est comme si nous voulions trouver les nôtres en lisant les guerres de Louis XIV.

République de Platon, pas plus idéale que celle de Sparte.

Pour juger les hommes, il faut leur passer les préjugés de leur temps.

DES MODERNES.

Nous n'avons pas d'auteur tragique qui donne à l'ame de plus grands mouvemens que Crébillon, qui nous arrache plus à nous mêmes, qui nous remplisse plus de la vapeur du dieu qui l'agite; il vous fait entrer dans le transport des bacchantes. On ne sauroit juger son ouvrage, parce qu'il commence par troubler cette partie de l'ame qui réfléchit. C'est le véritable tragique de nos jours, le seul qui sache bien exciter la véritable passion de la tragédie, *la terreur*. Un ouvrage original en fait toujours construire cinq ou six cents autres : les derniers se servent des pre

miers à peu près comme les géomètres se servent de formules.

J'ai entendu la première représentation d'*Inès de Castro* de la Motte. J'ai bien vu qu'elle n'a réussi qu'à force d'être belle, et qu'elle a plu aux spectateurs malgré eux. On peut dire que la grandeur de la tragédie, le sublime et le beau, y règnent par-tout. Il y a un second acte qui, à mon goût, est plus beau que tous les autres : j'y ai trouvé un art souvent caché qui ne se dévoile pas à la première représentation, et je me suis senti plus touché la dernière fois que la première.

Je me souviens qu'en sortant d'une pièce intitulée *Ésope à la cour,* je fus si pénétré du desir d'être plus honnête homme, que je ne sache pas avoir formé une résolution plus forte ; bien différent de cet ancien qui disoit qu'il n'étoit jamais sorti des spectacles aussi vertueux qu'il y étoit entré. C'est qu'ils ne sont plus la même chose.

Dans la plupart des auteurs, je vois l'homme qui écrit ; dans Montaigne, l'homme qui pense.

Les maximes de la Rochefoucauld

sont les proverbes des gens d'esprit.

Ce qui commence à gâter notre comique, c'est que nous voulons chercher le ridicule des passions, au lieu de chercher le ridicule des manières. Or les passions ne sont pas des ridicules par elles-mêmes. Quand on dit qu'il n'y a point de qualités absolues, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a point réellement, mais que notre esprit ne peut pas les déterminer.

Quel siècle que le nôtre, où il y a tant de critiques et de juges, et si peu de lecteurs!

Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli : il seroit honteux pour l'académie que Voltaire en fût, et il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été.

Les ouvrages de Voltaire sont comme les visages mal proportionnés qui brillent de jeunesse.

Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent.

Charles XII, toujours dans le prodige, étonne et n'est pas grand. Dans

cette histoire, il y a un morceau admirable, la retraite de Schulembourg, morceau écrit aussi vivement qu'il y en ait. L'auteur manque quelquefois de sens.

Plus le poème de *la Ligue* paroît être *l'Enéide*, moins il l'est.

Toutes les épithètes de J. B. Rousseau disent beaucoup; mais elles disent toujours trop, et expriment toujours au-delà.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de France, les uns avoient peut-être trop d'érudition pour avoir assez de génie, et les autres trop de génie pour avoir assez d'érudition.

S'il faut donner le caractère de nos poètes, je compare Corneille à Michel Ange, Racine à Raphaël, Marot au Corrège, la Fontaine au Titien, Despréaux au Dominiquin, Crébillon au Guerchin, Voltaire au Guide, Fontenelle au Bernin; Chapelle, la Fare, Chaulieu, au Parmesan; Regnier au Georgion, la Motte à Renibrand; Chapelain est au dessous d'Albert Durer. Si nous avions un Milton, je le comparerois à Jules Romain; si nous avions

le Tasse, nous le comparerions au Carrache *; si nous avions l'Arioste, nous ne le comparerions à personne, parce que personne ne peut lui être comparé.

Un honnête homme (M. Rollin) a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France.

Je n'ai guère donné mon jugement que sur les auteurs que j'estimois, n'ayant guère lu, autant qu'il m'a été possible, que ceux que j'ai crus les meilleurs.

On parloit devant Montesquieu du roman de *Don Quichotte :* « Le meilleur livre des Espagnols, dit-il, est « celui qui se moque de tous les autres. »

* Annibal Carrache disoit : Les poètes peignent avec la parole, et les peintres avec le pinceau. *(Note des éditeurs.)*

DES GRANDS HOMMES DE FRANCE *.

Nous n'avons pas laissé d'avoir en France de ces hommes rares qui auroient été avoués des Romains.

La foi, la justice, et la grandeur d'ame, montèrent sur le trône, avec Louis IX.

Tanneguy du Châtel abandonna les emplois dès que la voix publique s'éleva contre lui; il quitta sa patrie sans se plaindre pour lui épargner ses murmures.

Le chancelier Olivier introduisit la justice jusques dans le conseil des rois, et la politique plia devant elle.

La France n'a jamais eu de meilleur citoyen que Louis XII.

Le cardinal d'Amboise trouva les intérêts du peuple dans ceux du roi, et les intérêts du roi dans ceux du peuple.

Charles VIII connut, dans la première

* Montesquieu a omis Charlemagne ici; mais voyez l'*Esprit des Loix*, livre XXXI, chapitre XVIII. Son portrait est fini. *(Note des éditeurs.)*

jeunesse même, toutes les vanités de la jeunesse.

Le chancelier de l'Hôpital, tel que les loix, fut sage comme elles dans une cour qui n'étoit calmée que par les plus profondes dissimulations, ou agitée que par les passions les plus violentes.

On vit dans la Noue un grand citoyen au milieu des discordes civiles.

L'amiral de Coligny fut assassiné, n'ayant dans le cœur que la gloire de l'état, et sont sort fut tel, qu'après tant de rebellions il ne put être puni que par un grand crime.

Les Guises furent extrêmes dans le bien et dans le mal qu'ils firent à l'état. Heureuse la France, s'ils n'avoient pas senti couler dans leurs veines le sang de Charlemagne!

Il semble que l'ame de Miron, prévôt des marchands, fût celle de tout le peuple.

César auroit été comparé à M. le prince, s'il étoit venu après lui.

Henri IV..... Je n'en dirai rien, je parle à des François*.

* Et Sully! *(Note des éditeurs.)*

Molé montra de l'héroïsme dans une condition qui ne s'appuie ordinairement que sur d'autres vertus.

Turenne n'avoit point de vices ; et peut-être que, s'il en avoit eu, il auroit porté certaines vertus plus loin. Sa vie est une hymne à la louange de l'humanité.

Le caractère de Montausier a quelque choses des anciens philosophes, et de cet excès de leur raison.

Le maréchal de Catinat a soutenu sa victoire avec modestie, et la disgrace avec majesté, grand encore après sa perte de sa réputation même.

Vendôme n'a jamais eu rien à lui que sa gloire.

Fontenelle, autant au dessus des autres hommes par son cœur, qu'au dessus des hommes de lettres par son esprit.

Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier : il avoit les formes de la justice, de la politique, de la dévotion, et l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avides avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotiques dans sa famille, roi dans sa

cour, dur dans ses conseils, enfant dans celui de conscience, dupe de tout ce qui joue le prince, les ministres les femmes et les dévots; toujours gouvernant, et toujours gouverné; malheureux dans ses choix, aimant les sots souffrant les talens, craignant l'esprit sérieux dans ses amours, et, dans son dernier attachement, foible à faire pitié; aucune force d'esprit dans les succès; de la sécurité dans les revers, du courage dans sa mort. Il aima la gloire et la religion, et on l'empêcha toute sa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu presque aucun de ces défauts, s'il avoit été un peu mieux élevé et s'il avoit eu un peu plus d'esprit. Il avoit l'ame plus grande que l'esprit. Madame de Maintenon abaissoit sans cesse cette ame pour la mettre à son point.

Les plus méchans citoyens de France furent Richelieu et Louvois. J'en nommerois un troisième[2]; mais épargnons le dans sa disgrace.

[1] Voyez l'*Esprit des Loix*, tome I, page 195, 197; et tome II, page 242.

[2] M. de Maurepas. Voyez la lettre VII.

DE LA RELIGION.

DIEU est comme ce monarque qui a plusieurs nations dans son empire; elles viennent toutes lui porter un tribut, et chacune lui parle sa langue, religion diverse.

Quand l'immortalité de l'ame seroit une erreur, je serois fâché de ne pas la croire : j'avoue que je ne suis pas si humble que les athées. Je ne sais comment ils pensent; mais pour moi je ne veux pas troquer l'idée de mon immortalité contre celle de la béatitude d'un jour. Je suis charmé de me croire immortel comme Dieu même. Indépendamment des idées révélées, les idées métaphysiques me donnent une très-forte espérance de mon bonheur éternel, à laquelle je ne voudrois pas renoncer.

La dévotion est une croyance qu'on vaut mieux qu'un autre.

Il n'y a pas de nation qui ait plus besoin de religion que les Anglois. Ceux qui n'ont pas peur de se pendre, doivent avoir la peur d'être damnés.

La dévotion trouve, pour faire d mauvaises actions, des raisons qu'u simple honnête homme ne sauro trouver.

Ce que c'est que d'être modéré dar ses principes! Je passe en France pou avoir peu de religion, en Angleter pour en avoir trop.

Ecclésiastiques : flatteurs des pri ces, quand ils ne peuvent être leu tyrans.

Les ecclésiastiques sont intéressés maintenir les peuples dans l'ignorance sans cela, comme l'Évangile est sin ple, on leur diroit : Nous savons toi cela comme vous.

J'appelle la dévotion une maladie d cœur, qui donne à l'ame une folie dou le caractère est le plus aimable de tou

L'idée des faux miracles vient d notre orgueil, qui nous fait croire qu nous sommes un objet assez importa pour que l'Être suprême renverse pou nous toute la nature; c'est ce qui nou fait regarder notre nation, notre ville notre armée, comme plus chères à divinité. Ainsi nous voulons que Die soit un être partial qui se déclare sa

cesse pour une créature contre l'autre, et qui se plaît à cette espèce de guerre. Nous voulons qu'il entre dans nos querelles aussi vivement que nous, et qu'il fasse à tout moment des choses dont la plus petite mettroit toute la nature en engourdissement.

Trois choses incroyables parmi les choses incroyables : le pur méchanisme des bêtes, l'obéissance passive, et l'infaillibilité du pape.

DES JÉSUITES.

Si les jésuites étoient venus avant Luther et Calvin, ils auroient été les maîtres du monde.

J'ai peur des jésuites. Si j'offense quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai; je passerai dans une autre province, dans un autre royaume: mais si j'offense les jésuites à Rome, je les trouverai à Paris, par-tout ils m'environnent; la coutume qu'ils ont de s'écrire sans cesse entretient leurs inimitiés.

Pour exprimer une grande imposture, les Anglois disent : Cela est jésuitiquement faux.

DES ANGLOIS ET DES FRANÇOIS.

Les Anglois sont occupés; ils n'ont pas le temps d'être polis.

Les François sont agréables; ils se communiquent, sont variés, se livrent dans leurs discours, se promènent, marchent, courent, et vont toujours jusqu'à ce qu'ils soient tombés.

Les Anglois sont des génies singuliers; ils n'imiteront pas même les anciens, qu'ils admirent : leurs pièces ressemblent bien moins à des productions régulières de la nature, qu'à ces jeux dans lesquels elle a suivi des hasards heureux.

A Paris on est étourdi par le monde; on ne connoît que les manières, et on n'a pas le temps de connoître les vices et les vertus.

Si l'on me demande quels préjugés ont les Anglois, en vérité je ne saurois

lequel, ni la guerre, ni la nais-
e, ni les dignités, ni les hommes
nnes fortunes, ni le délire de la fa-
des ministres : ils veulent que les
mes soient hommes; ils n'estiment
deux choses, les richesses et le
te.

appelle génie d'une nation les
irs et le caractère d'esprit des diffé-
peuples dirigés par l'influence
e même cour et d'une même capi-
Un Anglois, un François, un Ita-
trois esprits.

VARIÉTÉS.

ne puis compren re comment les
ces croient si aisément qu'ils sont
, et comment les peuples sont si
s à croire qu'ils ne sont rien.

imer à lire, c'est faire un échange
heures d'ennui que l'on doit avoir
a vie contre des heures délicieuses.
lalheureuse condition des hommes!
ine l'esprit est-il parvenu à sa ma-
té, que le corps commence à s'af-
lir.

On demandoit à Chirac (médecin) si le commerce des femmes étoit malsain. Non, disoit-il, pourvu qu'on ne prenne pas de drogues; mais je prévviens que le changement est une drogue.

C'est l'effet d'un mérite extraordinaire d'être dans tout son jour auprès d'un mérite aussi grand.

Montesquieu grondoit un jour très-vivement ses domestiques. Il se retourne tout-à-coup en riant vers un témoin de cette scène : Ce sont, dit-il, des horloges qu'on a besoin quelquefois de remonter.

Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit; et c'est souvent en parlant mal qu'il parle bien.

Voici comme je définis le talent : un don que Dieu nous a fait en secret, et que nous révélons sans le savoir.

Les grands seigneurs ont des plaisirs, le peuple a de la joie.

Outre le plaisir que le vin nous fait, nous devons encore à la joie des vendanges le plaisir des comédies et des tragédies.

Je disois à un homme : Fi donc ! vous avez les sentimens aussi bas qu'un homme de qualité. M.... est si doux, qu'il me semble voir un ver qui file de la soie.

Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise.

Quand on a été femme à Paris, on ne peut pas être femme ailleurs.

Ma fille disoit très-bien : Les mauvaises manières ne sont dures que la première fois.

La France se perdra par les gens de guerre.

Je disois à madame du Châtelet : Vous vous empêchez de dormir pour apprendre la philosophie ; il faudroit au contraire étudier la philosophie pour apprendre à dormir.

Si un Persan ou un Indien venoit à Paris, il faudroit six mois pour lui faire comprendre ce que c'est qu'un abbé commendataire qui bat le pavé de Paris.

L'attente est une chaîne qui lie tous nos plaisirs.

Par malheur, trop peu d'intervalle entre le temps où l'on est trop jeune et celui où l'on est trop vieux.

Il faut avoir beaucoup étudié pour savoir peu.

J'aime les paysans; ils ne sont pas assez savans pour raisonner de travers.

Sur ceux qui vivent avec leurs laquais, j'ai dit : Les vices ont bien leur pénitence.

Les quatre grands poètes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne!

Les gens d'esprit sont gouvernés par des valets, et les sots par des gens d'esprit.

On auroit dû mettre l'oisiveté continuelle parmi les peines de l'enfer; il me semble au contraire qu'on l'a mise parmi les joies du paradis.

Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur. Je n'aime pas les discours oratoires, ce sont des ouvrages d'ostentation.

Les médecins dont parle M. Friend dans son *Histoire de la Médecine*, sont parvenus à une grande vieillesse. Raisons physiques : 1°. les médecins sont portés à avoir de la tempérance : 2°. ils préviennent les maladies dans les

commencemens : 3°. par leur état, ils font beaucoup d'exercice : 4°. en voyant beaucoup de malades, leur tempérament se fait à tous les airs, et ils deviennent moins susceptibles de dérangement : 5°. ils connoissent mieux le péril : 6°. ceux dont la réputation est venue jusqu'à nous étoient habiles ; ils ont donc été conduits par des gens habiles, c'est-à-dire eux-mêmes.

Sur les nouvelles découvertes, nous avons été bien loin pour des hommes.

Je disois sur les amis tyranniques et avantageux : L'amour a des dédommagemens que l'amitié n'a pas.

A quoi bon faire des livres pour cette petite terre, qui n'est guère plus grande qu'un point ?

Contades, bas courtisan, même à la mort, n'écrivit-il pas au cardinal de Richelieu qu'il étoit content de mourir pour ne pas voir la fin d'un ministre comme lui ? Il étoit courtisan par la force de la nature, et il croyoit en réchapper.

M..., parlant des beaux génies perdus dans le nombre des hommes, disoit : Comme des marchands, ils sont morts sans déplier.

Deux beautés communes se défont; deux grandes beautés se font valoir.

Presque toutes les vertus sont un rapport particulier d'un certain homme à un autre : par exemple, l'amitié, l'amour de la patrie, la pitié, sont des rapports particuliers; mais la justice est un rapport général. Or toutes les vertus qui détruisent ce rapport, ne sont point des vertus.

La plupart des princes et des ministres ont bonne volonté; ils ne savent comment s'y prendre.

Le succès de la plupart des choses dépend de savoir combien il faut de temps pour réussir.

Le prince doit avoir l'œil sur l'honnêteté publique, jamais sur les particuliers.

Il ne faut point faire par les loix ce qu'on peut faire par les mœurs.

Les préambules des édits de Louis XIV furent plus insupportables aux peuples que les édits mêmes.

Les princes ne devroient jamais faire d'apologies : ils sont toujours trop forts quand ils décident, et foibles quand ils disputent. Il faut qu'ils fassent toujours

es choses raisonnables, et qu'ils rai-
onnent fort peu.

J'ai toujours vu que, pour réussir
ans le monde, il falloit avoir l'air fou,
t être sage.

En fait de parure, il faut toujours
ester au dessous de ce qu'on peut.

Je disois à Chantilly que je faisois
aigre, par politesse; M. le duc étoit
évot.

Le souper tue la moitié de Paris, le
îner l'autre.

Je hais Versailles, parce que tout le
ionde y est petit; j'aime Paris, parce
ue tout le monde y est grand.

Si on ne vouloit qu'être heureux,
ela seroit bientôt fait : mais on veut
:re plus heureux que les autres; et
ela est presque toujours difficile, parce
ue nous croyons les autres plus heu-
:ux qu'ils ne sont.

Les gens qui ont beaucoup d'esprit
ombent souvent dans le dédain de
out.

Je vois des gens qui s'effarouchent
es digressions : je crois que ceux qui
avent en faire sont comme les gens
ui ont de grands bras, ils atteignent
lus loin.

Deux espèces d'hommes : ceux q
pensent, et ceux qui amusent.

Une belle action est celle qui a de
bonté, et qui demande de la force p
la faire.

La plupart des hommes sont
capables de grandes actions que
bonnes.

Le peuple est honnête dans ses go
sans l'être dans ses mœurs : nous
lons trouver des honnêtes gens, pa
que nous voudrions qu'on le fût à n
égard.

La vanité des gens est aussi bien
dée que celle que je prendrois sur
aventure arrivée aujourd'hui che
cardinal de Polignac, où je dînoi
a pris la main de l'aîné de la maiso
Lorraine, le duc d'Elbœuf; et aprè
dîner, quand le prince n'y a plus
il me l'a donnée. Il me la donn
moi, c'est un acte de mépris; il
prise au prince, c'est une marque
time. C'est pour cela que les pri
sont si familiers avec leurs don
tiques : ils croient que c'est une
veur, c'est un mépris.

Les histoires sont des faits faux c

posés sur des faits vrais, ou bien à l'occasion des vrais.

D'abord les ouvrages donnent de la réputation à l'ouvrier, et ensuite l'ouvrier aux ouvrages.

Il faut toujours quitter les lieux un moment avant d'y attraper des ridicules. C'est l'usage du monde qui donne cela.

Dans les livres on trouve les hommes meilleurs qu'ils ne sont : amour propre de l'auteur, qui veut toujours passer pour plus honnête homme en jugeant en faveur de la vertu. Les auteurs sont des personnages de théâtre.

Il faut regarder son bien comme son esclave, mais il ne faut pas perdre son esclave.

On ne sauroit croire jusqu'où a été dans ce siècle la décadence de l'admiration.

Un certain esprit de gloire et de valeur se perd peu à peu parmi nous. La philosophie a gagné du terrain ; les idées anciennes d'héroïsme et de bravoure, et les nouvelles de chevalerie, se sont perdues. Les places civiles sont remplies par des gens qui ont de la for-

tune, et les militaires décrédité
des gens qui n'ont rien. Enfin
presque par-tout indifférent p
bonheur d'être à un maître ou
autre : au lieu qu'autrefois une
ou la prise de sa ville étoit join
destruction ; il étoit question de
sa ville, sa femme et ses enfans.
blissement du commerce des fon
blics, les dons immenses des p
qui font qu'une infinité de gens
dans l'oisiveté, et obtiennent la
dération même par leur oisiveté
à-dire par leurs agrémens ; l'
rence pour l'autre vie, qui e
dans la mollesse pour celle-ci, c
rend insensibles et incapables
ce qui suppose un effort ; moi
casions de se distinguer ; une c
façon méthodique de prendre d
et de donner des batailles, la q
n'étant que de faire une brèch
se rendre quand elle est faite
la guerre consistant plus dans l'
dans les qualités personnelles
qui se battent, l'on sait à chaqu
le nombre de soldats qu'on y l
la noblesse ne combat plus en

Nous ne pouvons jamais avoir de règles dans nos finances, parce que nous savons toujours que nous ferons quelque chose, et jamais ce que nous devrons.

On n'appelle plus un grand ministre un sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui a de l'industrie, et de ce qu'on appelle des expédiens.

L'on aime mieux ses petits-enfans que ses fils: c'est qu'on sait à peu près au juste ce qu'on tire de ses fils, la fortune et le mérite qu'ils ont; mais on espère et l'on se flatte sur ses petits-fils.

Je n'aime pas les petits honneurs. On ne savoit pas auparavant ce que vous méritiez; mais ils vous fixent, et décident au juste ce qui est fait pour vous.

Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

La raison pour laquelle les sots réussissent toujours dans leurs entreprises, c'est que, ne sachant pas et ne voyant pas quand ils sont impétueux, ils ne s'arrêtent jamais.

Remarquez bien que la plupart des choses qui nous font plaisir, sont déraisonnables.

Les vieillards qui ont étudié dans leur jeunesse n'ont besoin que de se ressouvenir, et non d'apprendre.

On pourroit, par des changemens imperceptibles dans la jurisprudence, retrancher bien des procès.

Le mérite console de tout.

J'ai oui dire au cardinal Imperiali: Il n'y a point d'homme que la fortune ne vienne visiter une fois dans sa vie; mais lorsqu'elle ne le trouve pas prêt à la recevoir, elle entre par la porte, et sort par la fenêtre.

Les disproportions qu'il y a entre les hommes sont bien minces pour être si vains: les uns ont la goutte, d'autres la pierre; les uns meurent, d'autres vont mourir; ils ont une même ame pendant l'éternité, et elles ne sont différentes que pendant un quart d'heure, et c'est pendant qu'elles sont jointes à un corps.

Le style enflé et emphatique est si bien le plus aisé, que, si vous voyez une nation sortir de la barbarie, vous verrez que son style donnera d'abord dans le sublime, et ensuite descendra au naïf. La difficulté du naïf est que

bas le côtoie : mais il y a une différence immense du sublime au naïf, du sublime au galimatias.

Il y a bien peu de vanité à croire l'on a besoin des affaires pour avoir ielque mérite dans le monde, et de se juger plus rien lorsqu'on ne peut us se cacher sous le personnage homme public.

Les ouvrages qui ne sont point de nie ne prouvent que la mémoire ou patience de l'auteur.

Par-tout où je trouve l'envie, je me is un plaisir de la désespérer ; je loue ujours devant un envieux ceux qui font pâlir.

L'héroïsme que la morale avoue ne uche que peu de gens : c'est l'héisme qui détruit la morale, qui nous appe et cause notre admiration.

Remarquez que tous les pays qui ont é beaucoup habités sont très malins : apparemment que les grands ouages des hommes, qui s'enfoncent ans la terre, canaux, caves, souterins, reçoivent les eaux qui y croussent.

Il y a certains défauts qu'il faut voir

pour les sentir, tels que les habituels.

Horace et Aristote nous ont déja parlé des vertus de leurs pères et des vices de leurs temps, et les auteurs de siècle en siècle nous en ont parlé de même. S'ils avoient dit vrai; les hommes seroient à présent des ours. Il me semble que ce qui fait ainsi raisonner tous les hommes, c'est que nous avons vu nos pères et nos maîtres qui nous corrigeoient. Ce n'est pas tout: les hommes ont si mauvaise opinion d'eux, qu'ils ont cru non seulement que leur esprit et leur ame avoient dégénéré, mais aussi leur corps, et qu'ils étoient devenus moins grands, et non seulement eux, mais les animaux. On trouve dans les histoires les hommes peints en beau, et on ne les trouve pas tels qu'on les voit.

La raillerie est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel.

Les gens qui ont peu d'affaires sont de très-grands parleurs. Moins on pense plus on parle: ainsi les femmes parlent plus que les hommes; à force d'oisiveté elles n'ont point à penser. Une

ı où les femmes donnent le ton
ıe nation parleuse.

rouve que la plupart des gens ne
llent à faire une grande fortune
ur être au désespoir, quand ils
àite, de ce qu'ils ne sont pas
illustre naissance.

a autant de vices qui viennent
qu'on ne s'estime pas assez, que
que l'on s'estime trop.

ıs le cours de ma vie, je n'ai
é de gens communément mépri-
ıe ceux qui vivoient en mauvaise
ıgnie.

observations sont l'histoire de la
jue, les systêmes en sont la fable.

ire dans une conversation vaine
ole est aujourd'hui le seul mérite:
cela le magistrat abandonne l'é-
des loix; le médecin croit être
dité par l'étude de la médecine;
it comme pernicieuse toute étude
ourroit ôter le badinage.

e pour rien, et porter d'une mai-
ans l'autre une chose frivole, s'ap-
science du monde. On craindroit
erdre celle-là, si l'on s'appliquoit
ıtres.

Tout homme doit être poli, mais aussi il doit être libre.

La pudeur sied bien à tout le monde; mais il faut savoir la vaincre, et jamais la perdre.

Il faut que la singularité consiste dans une manière fixe de penser qui échappe aux autres; car un homme qui ne sauroit se distinguer que par une chaussure particulière, seroit un sot par tout pays.

On doit rendre aux auteurs qui nous ont paru originaux dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, cette justice qu'ils ne se sont point abaissés à descendre jusqu'à la qualité de copistes.

Il y a trois tribunaux qui ne sont presque jamais d'accord: celui des loix, celui de l'honneur, celui de la religion.

Rien ne raccourcit plus les grands hommes que leur attention à de certains procédés personnels. J'en connois deux qui y ont été absolument insensibles, César, et le duc d'Orléans régent.

Je me souviens que j'eus autrefois la curiosité de compter combien de fois j'entendrois faire une petite histoire qui

ritoit certainement pas d'être retenue : pendant trois semaines occupa le monde poli, je l'en- faire deux cent vingt-cinq fois, fus très-content.

onds de modestie rapporte un and fonds d'intérêt.

ont toujours les aventuriers qui grandes choses, et non pas les ins des grands empires.

: de la politique rend-il nos his- olus belles que celles des Ro- et des Grecs?

id on veut abaisser un général, qu'il est heureux *; mais il est ue sa fortune fasse la fortune te.

vu les galères de Livourne et de , je n'y ai pas vu un seul homme Cherchez à présent à vous mettre un morceau de ruban bleu pour ureux.

mot rappelle celui de Fontenelle, à lisoit, au sujet des succès d'*Inès de* que la Motte étoit heureux : *Oui,* t-il ; *mais ce bonheur n'arrive jamais s. (Note des éditeurs.)*

LETTRES FAMILIÈRES.

LETTRE PREMIÈRE.

U CHEVALIER D'AYDIES *.

Vous êtes adorable, mon cher chevalier; votre amitié est précieuse comme or, et je vais m'arranger pour être à aris avant le départ de cet homme qui istribue la lumière. Mais vous serez à lombières, et je serai malheureux de uer aux barres. Je suis bien charmé e la conversation que vous avez eue: ne crains jamais rien là où vous êtes. l. de Fontenelle a toujours eu cette ualité bien excellente pour un homme el que lui : il loue les autres sans peine.

De la Brède, en 1748.

* Les originaux des lettres de Montesquieu au chevalier d'Aydies sont dans les mains du citoyen Talleyrand-Périgord, ci-devant commandant en chef du Languedoc, ami de Montesquieu. (*Note des éditeurs.*)

LETTRE II.

AU MÊME.

DONC, si j'avois fait l'*Espr*
*Loix**, j'aurois acquis l'estime d
cher chevalier, il m'en aimeroit

* On a dit que Montesquieu, arriv
ris, consulta Helvétius sur l'*Esprit d*
avant de le publier. Celui-ci ne fut p
fait de ce que l'auteur avoit composé
préjugés, et de ce qu'il n'avoit pas co
le vif. Il communique au président
le manuscrit : celui-ci dit que l'ouvra
pas achevé, quoique les matériaux
sublimes. M. Silhouette, plus hardi
deux autres, lui conseille de brûler l'
Notre philosophe, pour toute réponse
cette épigraphe, *prolem sine matre c*
et l'envoie à l'imprimeur. Les princ
loix entroient dans le plan d'Helvéti
les reprenoit de fort haut : Montesq
contraire, partoit des faits. L'un c
une théorie; l'autre avoit fait une hi

L'*Esprit des Loix* parut en 1748.

ıge : pourquoi donc ne pas faire l'*Esrit des Loix ?* J'ai toute ma vie desiré

rage, qui lui mérita les hommages des rangers, lui suscita des critiques dans son ays. L'abbé de la Porte, un des premiers, ıblia des *Observations sur l'Esprit des Loix, ı l'Art de lire ce livre, de l'entendre, et : le juger*, deux volumes *in*-12, 1750. Il fut ımbattu par Boulanger de Rivery dans une *pologie de l'Esprit des Loix*, de cent quaıte pages, à laquelle le trop célebre abbé une légère réponse.

Crevier donna des *Observations sur l'Esit des Loix*, un volume *in*-12, en 1764. 'est à lui que s'adresse l'auteur de l'avertisment qui est à la tête de l'édition *in*-4° de 67 : nous l'avons supprimé dans la nôtre ; bon goût et le temps nous le prescrivoient.

Il parut un livre intitulé : *Esprit des Loix intessencié, par une suite de lettres analyques*, en deux volumes *in*-12, par l'abbé Bonnaire. Boulanger de Rivery le traita ımme il avoit traité l'abbé de la Porte.

Pecquet publia depuis un volume *in*-12 sous nom d'*Analyse de l'Esprit des Loix*, et *Esprit des maximes politiques*, en deux ılumes *in*-12, en 1757, pour servir de suite l'*Esprit des Loix*. Il eut peu de succès.

La *Théorie des loix civiles*, ou *Principes ndamentaux de la société*, en deux volumes -12, 1767, ne montra qu'un auteur mécont de Grotius, de Pufendorff et de Monsquieu.

terdam, et vendue à Lausanne che
set, avec des remarques philosophi
politiques d'un anonyme, qui renvo
vent le lecteur à l'*Esprit des Loix q*
sencié.

La critique de Dupin, fermier-g
avoit pour titre : *Observations sur l*
des Loix, en trois volumes *in*-12. L'
titude des citations et la foiblesse des
décrièrent le livre. On en avoit distrib
d'exemplaires : l'auteur les retira pr
ment. Il en resta un très-petit nomb
le public : cette rareté leur a donné
célébrité mercantille.

Nous ne parlerons pas de la lettre
d'Helvétius, ni de celle de Saurin, i
dans les éditions de 1796, auxquelles
pas joint la réponse de Montesquieu
l'esquisse du commentateur de l'*Esp*
Loix, dont le plan pouvoit être exécut
manière plus utile.

Tel est le précis des critiques qui n

défaire les honneurs de mon imbécillité. Je vois que l'auteur de cet ouvrage doit

l'Esprit des Loix, rendu ridicule et odieux le principal de ses adversaires; il n'opposa aux autres que le silence. Quelques écrivains entreprirent de les réfuter. Nous avons déja parlé de Boulanger de Rivery. Une autre réponse à l'abbé de la Porte est celle de M. Risteau, alors jeune négociant de Bordeaux, et depuis un des directeurs de la compagnie des Indes. Elle fut imprimée dans quelques éditions des *Lettres familières*. Elle est de cent trente-quatre pages *in*-12. On n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Montesquieu en faisoit un très-grand cas, et n'y eut aucune part. Il avoua même qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines objections que son jeune défenseur avoit réfutées de manière à ne laisser aucun lieu à la réplique.

On regarda cette pièce comme supérieure à la *Suite de la Défense de l'Esprit des Loix* par la Beaumelle, quoique celle-ci soit écrite avec chaleur.

On trouve dans la *Bibliothèque d'un homme public* un fragment précieux, en réponse à une critique de l'*Esprit des Loix*.

Lenglet, juge de Bapaume, a publié aussi des observations très-judicieuses en l'honneur de ce grand homme.

Tels sont les principaux écrits apologétiques. D'ailleurs, *défendre Hercule! qui ose l'attaquer? (Note des éditeurs.)*

consentir à perdre l'estime de M. Daube. Votre lettre est une lettre charmante; je croyois, en la lisant, vous entendre parler.

De Bordeaux, le 27 janvier 1749.

LETTRE III.

AU MÊME.

Je suis bien rassuré par vous, mon cher chevalier, sur le succès de l'*Esprit des Loix* à Paris : on me mande des choses fort agréables d'Italie; je ne sais rien des autres pays*.

* Frédéric II disoit à Hertzberg que Montesquieu ni Tacite ne pourroient jamais être traduits en allemand. — *Vie de Frédéric II*, tome 2, page 68, édition de 1792.

L'*Esprit des Loix* est constamment sur la table de la chambre des communes, à Londres : en France, il fut honoré de la censure du clergé.

Les Anglois envoyèrent M. Dassier, célèbre artiste, pour graver le portrait de

ırquoi les gens d'affaires se regar-
ls comme attaqués? J'ai dit que
hevaliers à Rome, qui faisoient
:oup mieux leurs affaires que vous
s chevaliers ne faites ici les vôtres,
nt perdu cette république; et je ne
ıs dit', mais démontré. Pourquoi
ient-ils là-dedans une part que je
ır donne pas?

De Bordeaux, le 24 février 1749.

squieu : sa mémoire attend ici un mo-
t digne des François et de lui.
Angleterre il eût été enterré, à côté
vton, à Westminster : à Paris, nous
s pu retrouver l'asyle de sa cendre à
ulpice.
Angleterre, Bacon, Addison et Mans-
furent chanceliers : en France, Mon-
u ne fut qu'un grand homme. (*Note*
iteurs.)

LETTRE IV.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, il y a ici grande stérilité en fait de nouvelle ne puis vous dire autre chose, n'est que les opéra et comédies de dame de Pompadour vont comme et qu'ainsi M. le duc de la Vallière être un des premiers hommes de siècle; et comme on ne parle ici de comédies et de bals, Voltaire d'une faveur particulière; et on tend que le jour qu'il doit donne *Catilina*, au lieu de donner un *lina*, il donnera une *Électre*. J'y sens. Adieu, mon cher chevalier

De Paris, le 24 novembre

LETTRE V.

AU MÊME.

us êtes, mon cher chevalier, mes nelles amours, et il n'y a en moi constance que parce que tantôt ne votre esprit, tantôt j'aime votre ir. Quant à ce pays-ci, nous sommes s . . . Le riche fait pitié, le pauvre verser des larmes, et tout cela e le découragement qu'on a dans ville assiégée. Pour moi, qui ne nois d'autre bien que l'épaisseur des rs de mon château, j'y reste, je e à la Suisse, et je vous aime.

De la Brède, le premier juin 1751.

LETTRE VI.

AU MÊME.

Mon cher chevalier, vous n'avez pas dit à vos nièces à quel point celui que vous leur proposez est délabré et peu propre à remplir les grandes vues que vous avez. Je me souviens d'une pièce de vers où il y avoit,

J'ai soixante ans ; c'est trop peu pour vos charmes.

Sylva disoit fort bien : « Il n'y a rien « de si difficile que de faire l'amour avec de l'esprit » ; et moi je dis qu'il est très-difficile de faire l'amour avec le cœur et avec l'esprit. Mais ceci est trop relevé pour un pauvre chasseur devant Dieu : ainsi je ne vous parlerai que de notre misère, qui est extrême, et telle, qu'il me semble qu'il vaut mieux s'ennuyer que de se divertir devant des misérables. Je ne sais, ma foi, à quoi

ut cela aboutira ; mais je sais que us les lendemains sont pires, et que la vise à la dépopulation. Nous se- ns *dépopulés*, mon cher chevalier, peut-être passerons-nous devant les tres.

Vous chassez, et je plante des arbres je défriche des landes. Il faut s'amu- r comme on peut. Adieu.

De Bordeaux, le 2 janvier 1752.

LETTRE VII.

AU MÊME.

: voudrois bien, mon cher chevalier, e vous fussiez ici ; vous nous man- ez tous les jours. A présent que je illis à vue d'œil, et sur-tout à la vue mon œil, je me retire, pour ainsi e, dans mes amis. Bulkeley est au nble de ses vœux ; son fils, pour le- el il est aussi sot que tous les pères, nt d'avoir son régiment. M. Pelham,

qui étoit à peu près le premier ministre d'Angleterre, est mort. C'étoit un ministre honnête homme, de l'aveu de tout le monde ; il étoit désintéressé et pacifique : il vouloit payer les dettes de la nation ; mais il n'avoit qu'une vie, et il en faut plusieurs pour ces entreprises-là. J'allai voir hier une tragédie nouvelle, *les Troyennes*. La pièce est assez mal faite. Le sujet en est beau, comme vous savez : c'est à peu près celui qu'avoit traité Sénèque. Il y a de très-beaux et de très-grands morceaux, un quatrième acte très-beau, et le commencement du cinquième aussi. Ulysse dit d'un ami de Priam qui avoit sauvé Astyanax :

Les rois seroient des dieux sur le trône affermis,
S'ils ne donnoient leurs cœurs qu'à de pareils amis.

Je ne vous dirai point quand finira l'affaire du parlement, ou plutôt l'affaire des parlemens. Tout cela s'embrouille, et ne se dénoue pas.

J'arrive de Pontchartrain avec madame d'Aiguillon, où j'ai passé huit jours très-agréables. Le maître * de la

* M. de Maurepas.

maison a une gaieté et une fécondité qui n'a point de pareille. Il voit tout, il lit tout, il rit de tout, il est content de tout, il s'occupe de tout. C'est l'homme du monde que j'envie davantage : il a un caractère unique. Adieu, mon cher chevalier.

Le 12 mars 1754.

LETTRE VIII[1].

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin[2]. Je ne m'attendois pas à ce trait mal-honnête de

[1] Cette lettre et les suivantes sont dans l'édition de 1767, *in*-12, qui a une médaille de Montesquieu, et une légende : *Hinc jura.* *(Note des éditeurs.)*

[2] Femme de M. Geoffrin, entrepreneur de glaces. Elle profita de la fortune considérable de son époux, et des avantages de son esprit, pour rassembler chez elle les personnes des

sa part contre un ami que j'estime, que je chéris, et dont elle me doit la connoissance. Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité? où est la morale? quels sont les gens de lettres qui seront en sûreté dans cette maison,

deux sexes, d'un mérite ou d'un rang distingué, qui partageoient et qui formoient la célébrité de son cercle. Elle avoit rendu des services importans au comte de Poniatowski, depuis roi de Pologne. Parvenu au trône, il l'appela à Varsovie en 1768; il la combla d'honneurs et de soins jusqu'à son retour à Paris, où elle mourut en 1777. Elle eut le sort des femmes qui, osant avoir de l'esprit et des connoissances, préfèrent l'éclat bruyant de la célébrité au bonheur paisible des vertus domestiques. D'Alembert, Thomas et Morellet, firent l'éloge de cette femme célèbre, et leurs ennemis la placèrent dans la comédie des *Philosophes*.

Les beaux esprits qui ne brillent que par des réminiscences, elle les nommoit *des bêtes frottées d'esprit*.... « Il ne faut pas, disoit-« elle, laisser croître l'herbe sur le chemin « de l'amitié..... Il y a trois choses que les « femmes de Paris jettent par la fenêtre : leur « temps, leur santé, et leur argent..... L'é-« conomie est la mère de l'indépendance et « de la libéralité ». *(Note des éditeurs.)*

si l'on y dépend ainsi du caprice? Elle n'a rien à vous reprocher, j'en suis sûr; ce qu'elle a dit de vous ne sont que des sottises, qu'il ne vaut pas la peine de vous rendre. Après tout, qu'est-ce que tout cela vous fait? elle ne donne pas le ton dans Paris, et il ne peut y avoir que quelques esprits rampans et subalternes, et quelques caillettes, qui daignent modeler leur façon de penser sur la sienne. Vous êtes connu dans la bonne compagnie, vous y avez fait vos preuves depuis long-temps; vous tomberez toujours sur vos pieds. Voyez la duchesse d'Aiguillon, elle ne pense pas d'après les autres. Voyez nos amis du Marais *; et je suis persuadé que vous ne trouverez point de changement dans leur façon de penser et d'agir à votre égard. Nous nous verrons bientôt, et nous parlerons de cette affaire; elle ne vaut pas la peine que vous vous chagriniez.

De la Brède, le 8 décembre 1754.

* M. de Trudaine.

LETTRE IX.

AU MÊME.

Que voulez-vous que je vous dis mon cher ami? je ne veux pas vo porter à la vengeance, mais vous êt dans le cas de la défense naturelle.. suis véritablement indigné contre trait mal-honnête de cette femme; m rien ne m'étonne. Si vous saviez l tours que j'ai essuyés moi même pl d'une fois, vous seriez moins surpri et peut-être moins piqué. Votre rép tation est faite; les honnêtes gens n vous la contesteront jamais. Tout l monde n'a pas fait ses preuves comm vous; vous ne devez votre place à l'a cadémie qu'à des triomphes réitéré Une femme capricieuse ne sauroit vou ravir tout ce que les gens de mérite d Paris, tout ce que les autres nation vous accordent. Ne vous faites poin

des chimères; vos observations sur la prétendue différence du traitement sont peut-être l'effet de votre découragement. Que vous soyez encore ou que vous ne soyez plus des nôtres, les honnêtes gens, les gens de lettres, sont de toutes les nations, et tous les honnêtes gens de toutes les nations sont leurs compatriotes. Vous étiez bien reçu et aimé de nous lorsque nous étions en guerre contre votre pays : pourquoi fausserions-nous la paix à votre égard? Allez votre train : vous nous connoissez, et savez qu'il y a souvent plus d'étourderie ou de précipitation de jugement que de méchanceté dans notre fait; vous connoissez aussi ceux sur qui vous pouvez compter. Ne vous souciez pas d'une femme acariâtre, des caillettes, et des ames basses. Je vous défends bien positivement à présent d'aller chanter matines à Tournay avant que j'arrive à Paris : il ne faut point avoir le cœur plein d'amertume pour louer Dieu. Quand je serai à Paris, j'espère [1] que nous éclaircirons toute

[1] Il est difficile de connoître les motifs réels de la rupture entre Guasco et madame Geoffrin. Ce qui paroît le plus probable, c'est

cette affaire, et que nous connoît
la source de cette tracasserie.
êtes un pyrrhonien, si vous doute
mon voyage : nous nous verrons p
que vous ne croyez. Mon fils [1], q
à Clérac, a bien mal aux yeux;
serons peut-être trois aveugles, v
lui et moi. Nous renouvellerons
danse des aveugles [2] pour nous
soler.

Adieu, je vous embrasse de tout
cœur.

De Bordeaux, le 25 décembre

qu'elle étoit blessée de n'avoir pas été
mée dans la *Vie du prince Cantemir*,
ce que Guasco ne lui avoit pas ame
marquis de Saint-Germain, ambassade
Sardaigne. Il paroît qu'elle avoit poussé
loin sa petite vengeance; car elle l'avo
cusé d'être un espion de Vienne et de T
et de quelques mauvais procédés dont
tesquieu le justifie. Mais peu importe
postérité, hors la bonté d'un ami tel
Montesquieu. *(Note des éditeurs.)*

[1] Le baron de Secondat, fils de Mo
quieu, est mort à Bordeaux en 1795. Il
paisiblement cultivé les lettres toute sa
Il étoit timide et distrait. Il n'a eu qu'un
(*Note des éditeurs.*)

[2] Pièce de vers de Michaut, poète cont
porain de Louis XI. *(Note des éditeurs.)*

LETTRE X.

AU MÊME.

A Tournay.

Je n'ai rien négligé, mon cher ami, pour découvrir d'où est partie la bêtise qu'on a fait courir sur votre compte : mais je n'ai réussi qu'à vérifier qu'on l'a dite, sans en déterrer la source. Je ne jurerois pas que vous ayez eu tort de la soupçonner sortie de la boutique près de l'Assomption. Quand on a un grand tort, il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'excuser par toutes sortes de voies : des tracasseries on va jusqu'aux horreurs. Madame Geoffrin est venue chez moi, à ce qu'il m'a paru pour me sonder; elle n'a pas manqué de vous mettre sur le tapis d'un air moqueur : mais j'ai coupé court en lui faisant sentir combien j'étois choqué de

son procédé à l'égard d'un ami qu'ell
sait bien que j'aime et que j'estim
Elle a été un peu surprise : not
conversation n'a pas été longue, et
me propose bien de rompre avec elle
Je ne la croyois pas capable de tant
méchanceté et de noirceur. Madam
d'Aiguillon est aussi choquée que m
de tout ceci : elle a péroré, avec la v
vacité que vous lui connoissez, cont
la futilité du soupçon de l'espionnag
politique, et le ridicule de cette pr
tendue découverte ; elle n'a pas manqu
de relever que vous aviez vécu parm
nous pendant toute la guerre, sans avo
jamais donné lieu de vous soupçonne
et qu'il n'y a nulle occasion de le fai
dans le temps que nous sommes e
pleine paix avec les pays auxquels vou

* On sait de bonne part qu'il dit à quel
qu'un qu'il étoit si indigné, qu'il ne mettro
plus les pieds chez elle ; ce qui ne fut malheu
reusement que trop vrai, puisqu'il tomb
malade quelques jours après, et mourut
Paris d'une fièvre maligne qui l'enleva e
peu de jours. Il est sûr que cette rupture e
été en même temps l'apologie et la vengeanc
la plus complète de son ami.

tenez. Une conjecture jetée en passant à l'occasion de votre voyage à Vienne, et de vos engagemens en Flandre, a pu aisément prendre corps en passant d'une bouche à l'autre; et la malignité en a sans doute profité. Ce qui m'a le plus scandalisé en tout cela, c'est la conduite de quelques uns de vos confrères. Mais, mon cher abbé, il y a de petits esprits et des ames viles par-tout, même parmi les gens de lettres, même dans les sociétés littéraires. Mais enfin vous ne devez votre place qu'à vos succès.

Au reste, puisque vous voilà en repos, profitez de votre loisir pour mettre vos dissertations en état de paroître, ainsi que votre *Histoire de Clément V*, que nous attendons toujours à Bordeaux avec empressement. Le plaisir de chanter au chœur ne doit pas vous faire perdre le goût des plaisirs littéraires.

Quelques mois d'absence feront tomber tous les bruits ridicules, et vous serez à Paris aussi bien que vous y étiez avant cette tracasserie de femmelette. Je vous somme de votre parole

pour le voyage de la Brède après vot
résidence ; je calcule que ce sera po
le mois d'août. Votre départ me lai
un grand vuide ; et je sens combi
vous me manquez. N'oubliez pas m
trèfle, vos prairies et vos mûriers
Gascogne. Je vous embrasse de to
mon cœur.

De Paris, le .... janvier 17

LETTRE XI*.

A M. DE MAUPERTUIS

L'ANTI-LUCRÈCE du cardinal de P
lignac paroît, et il a eu un grand succè
C'est un enfant qui ressemble à so
père. Il décrit agréablement et ave
grace ; mais il décrit tout, et s'amus
par-tout. J'aurois voulu qu'on en eû
retranché deux mille vers. Mais ce

* Tirée de l'éloge de Montesquieu par Mau
pertuis, au tome III de ses œuvres.

deux mille vers étoient l'objet du culte de.... comme les autres; et on a mis à la tête de cela des gens qui connoissoient le latin de l'*Enéide*, mais qui ne connoissoient pas l'*Énéide*. Vous me dites de vous aimer, et vous savez que je ne puis faire autre chose.

LETTRE XII.

A M. DUCLOS, de l'académie françoise.

La lettre, monsieur mon illustre confrère, que vous m'avez écrite en réponse au sujet de l'abbé de Guasco *, est si obligeante, que je ne peux m'empêcher de vous en faire un remercîment. J'ai une grande envie de vous revoir; mais Helvétius et Saurin vous reverront plutôt que moi. J'ai pourtant, depuis quelques jours, brisé bien des chaînes qui me retenoient ici. Les

* Qui sollicitoit une place à l'académie des inscriptions et belles-lettres.

soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avoient pas le titre, et où nous nous crevions. Dites, je vous prie, à madame de Rochefort et à M. et madame de Forcalquier d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien me procurer quelques unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier, que nous voyions quelquefois à Paris, et qui sortoient de son esprit comme un éclair. Je suis devenu bien sage depuis que je ne vous ai vu : je ne fais et ne ferai absolument rien; et j'ai pris mon parti de n'avoir plus d'esprit à moi, et de me livrer entièrement à l'agrément de celui des autres. Ne dois-je pas desirer de commencer par M. de Forcalquier? Adieu, mon très-cher confrère; agréez, je vous prie, mes sentimens pleins d'estime, etc.

De Bordeaux, le 15 août 1748.

LETTRE XIII.

AU MÊME.

'ai lu que la moitié de votre ou-
:*, mon cher Duclos; et vous avez
de l'esprit et dites de bien belles
s. On dira que la Bruyère et vous
)issiez bien votre siècle; que vous
plus philosophe que lui, et que
siècle est plus philosophe que le
Quoi qu'il en soit, vous êtes agréa-
lire, et vous faites penser. Per-
z des embrassemens de félicita-

De Paris, le 4 mars 1751.

nsidérations sur les mœurs de ce siècle.

ANECDOTES.

NECDOTES.

I.

oyen d'Arcet, qui assista aux
; momens de la vie de Montes-
avec madame d'Aiguillon, sa
use amie, M. de Fitz-James,
maréchal de Berwick, M. Du-
Saint-Maur, et M. de Nivernois,
confirmé qu'il avoit été excédé
jésuites. Le célèbre P. Castel
é adjoint au P. Routh. *Tâchez,*
ntesquieu à M. d'Arcet, *de me*
asser de ces moines : il fau-
our leur plaire, faire leur vo-
et je suis accoutumé à ne faire
mienne.
it de donner le viatique au ma-
curé de Saint-Sulpice, se tour-
ers le confesseur, lui demanda
alade avoit satisfait. Oui, lui
it le P. Routh, *comme un grand*
e. Le curé lui dit alors : *Mon-*
vous comprenez mieux qu'un

autre combien Dieu est grand..... *Oui, monsieur,* reprit Montesquieu, *e combien les hommes sont petits.* En effet, les jésuites s'étoient conduits dan sa maison avec un grand scandale; pen dant les jours qu'ils y passèrent, ils firen des orgies indécentes, dont le médecin Bouvard témoigna son indignation.

(Note transmise aux éditeurs par le citoyen d'Arcet.)

II.

MONTESQUIEU reçut un jour cette lettre d'Henri Sully, excellent artiste anglois, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'horlogerie en France :

« J'AI envie de me pendre : mais « je crois cependant que je ne me pen- « drois pas, si j'avois cent écus. »

Je vous envoie cent écus, ne vous pendez pas, mon cher Sully, et venez me voir, lui répondit Montesquieu.

(Cette lettre nous a été communiquée par la citoyenne Secondat. Elle nous observe que Montesquieu n'avoit jamais révélé cette anecdote.)

III.

MONTESQUIEU alloit souvent visiter sa sœur, madame d'Héricourt, à Marseille. Il respiroit un soir près du port. Il voit un jeune homme dans une barque : il juge que ce jeune homme attend le batelier pour le promener sur l'eau. Il entre aussi dans la barque : étonné de voir le jeune homme ramer, il l'interroge, et apprend qu'il est joaillier de profession, qu'il se fait batelier les fêtes et dimanches pour gagner quelque argent, et seconder les efforts de sa mère et de deux sœurs; tous les quatre travaillent, économisent, pour amasser deux mille écus, et racheter leur père esclave à Tétuan. Montesquieu s'informe du nom du père, du nom du maître à qui il appartient, etc., se fait conduire à terre, donne à son batelier une bourse contenant huit doubles louis et dix écus en argent, et s'échappe.

Six semaines après, arrive le père. L'étonnement de la famille l'étonne lui-même : on ne l'attendoit pas. Il croyoit

être attendu, et leur devoir sa délivrance : l'état de misère où il les trouve dérange toutes ses idées sur le paiement de sa rançon, sur les cinquante louis qui lui ont été remis en entrant dans le vaisseau qui l'a ramené en France, sur les frais de son passage et de sa nourriture payés, sur les habits dont on l'a revêtu.

Le père et la mère n'osent interroger leur fils; celui-ci soupçonne une seconde générosité de l'inconnu. Deux ans se passent. Le fils rencontre Montesquieu dans la rue, se jette à ses genoux, le conjure de venir partager la joie de sa famille, et recevoir les marques de leur gratitude. Montesquieu ne veut pas reconnoître le jeune homme. La foule s'assemble autour d'eux; le bienfaiteur se dérobe.

Il seroit encore inconnu, si ses gens d'affaires n'eussent trouvé dans ses papiers, à sa mort, une note de 7,500 livres envoyées à M. Main, banquier anglois établi à Cadix; ils lui demandèrent des éclaircissemens. M. Main répondit qu'il en avoit fait usage pour délivrer un Marseillois nommé Robert,

esclave à Tétuan, conformément aux ordres de M. le président de Montesquieu.

(Ce fait est consigné dans l'*Année littéraire* 1775, n°. 17. Il fut mis en drame par Villemain, et en 1784 par Pilhes, sous le titre du *Bienfait anonyme*, pièce en trois actes, qui fut jouée à Paris devant M. de Secondat, fils de Montesquieu.

Ceci est extrait des *Fêtes de Canon et de Briquebec* par Le Monnier, auteur de fables naïves, et d'une traduction de *Térence*, mort en 1797.)

IV.

MONTESQUIEU étoit directeur de l'académie françoise en 1752, lorsque Piron se présenta pour y être admis. Louis XV dit à l'auteur de l'*Esprit des Loix* qu'il ne vouloit pas que Piron fût élu. Montesquieu écrivit à madame de Pompadour:

« PIRON est assez puni, madame, « pour les mauvais vers qu'on dit qu'il « a faits; d'un autre côté, il en a fait de « très-bons. Il est aveugle, infirme, « pauvre, marié, vieux. Le roi ne pour- « roit-il pas lui accorder quelque pen- « sion? il est beau de l'obtenir. C'est ainsi « que vous employez le crédit que vos

« belles qualités vous donnent; et parce « que vous êtes heureuse, vous vou- « driez qu'il n'y eût point de malheu- « reux. Le feu roi exclut La Fontaine « d'une place à l'académie à cause de « ses contes, et il la lui rendit six mois « après à cause de ses fables. Agréez, « je vous prie, madame, mon respect.»

MONTESQUIEU.

Piron eut une pension de mille livres, que Montesquieu fut chargé de lui annoncer.

(Extrait des Mémoires littéraires du temps.)

V.

MONTESQUIEU, avant de quitter Rome, alla faire ses adieux à Benoît XIV. Ce pontife, qui aimoit les talens et l'auteur de l'*Esprit des Loix*, lui dit: *Mon cher président, avant de nous séparer, je veux que vous emportiez quelque souvenir de mon amitié. Je vous donne la permission de faire gras pour toute votre vie, à vous et à toute votre famille.* Montesquieu remercie le pape, et prend congé de

a sainteté. L'évêque camérier le conduit à la daterie ; on lui expédie les bulles de dispense, et on lui présente une note un peu forte des droits à payer pour ce pieux privilège. Montesquieu, effrayé de cet impôt sacré, rend au secrétaire son brevet, et lui dit : *Je remercie sa sainteté de sa bienveillance : mais le pape est un si honnête homme ! je m'en rapporte à sa parole, et Dieu aussi.*

(Note communiquée par des amis de Montesquieu.)

DES RÈGLES *,

apitre qui termine l'*Essai sur le goût.*

ous les ouvrages de l'art ont des
les qui sont générales, qui sont des
ides qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Au citoyen Valckenaer, à Paris.

'..... veut bien se charger de te remettre
nanuscrit que je t'ai annoncé. Je souhai-
ois que le présent fût plus considérable.
n'est, à proprement parler, qu'un frag-
nt de l'*Essai sur le goût.* Malgré cela, je
se que tu ne parcourras pas sans intérêt
lignes écrites par Montesquieu, et que tu
ouveras un certain sentiment de respect
r ce papier, en songeant aux illus
ns qui l'ont touché. Notre ami le tenoit
secrétaire de M. de Secondat, qui vers
in de 1793, lorsque le sang commençoit
ouler à Bordeaux, jeta au feu beaucoup
papiers et de manuscrits de son père, dans
rainte, disoit-il, qu'on ne vînt à y décou-
des prétextes pour inquiéter sa famille.
secrétaire de M. de Secondat, qui l'aidoit
s cette fatale opération, à laquelle il es-
a en vain de s'opposer, eut la permission
listraire le morceau que je t'envoie. Selon

Mais comme les loix sont toujours justes dans leur être général, mais presque toujours injustes dans l'application; de même les règles, toujours vraies dans la théorie, peuvent devenir fausses dans l'hypothèse. Les peintres et les sculp-

toute apparence, les matériaux de l'*Esprit des Loix*, rangés avec beaucoup d'ordre dans plusieurs cartons, ont été brûlés à cette époque. M. de Secondat est mort il y a trois mois. J'ai visité, il n'y a pas long-temps, le château de la Brède; j'ai vu et touché les beaux arbres que Montesquieu avoit plantés et dont il parle tant dans ses lettres. Hélas! la hache ne les a pas respectés; c'est au nom de la nation que tous les jours on détruit ces belles plantations, au milieu desquelles on se seroit plu à venir honorer un des plus beaux génies que la France ait produits. La haute estime et le profond respect que M. de Secondat avoit pour son père, faisoient qu'il avoit laissé le château de la Brède dans le même état qu'il l'avoit trouvé à sa mort. On y voit encore sa chambre, son lit, sa chaise, la table sur laquelle il écrivoit. Les livres de sa bibliothèque sont dans l'ordre où il les a laissés. Il y en a à peu près une douzaine d'armoires, étiquetées chacune selon l'espèce de livres qu'elles contiennent. Les scellés y ont été apposés trois ou quatre fois.

Bordeaux, 29 ventose, an 4.

teurs ont établi les proportions qu'il faut donner au corps humain, et ont pris pour mesure commune la largeur de la face : mais il faut qu'ils violent à tous les instans les proportions à cause des différentes attitudes dans lesquelles il faut qu'ils mettent le corps ; par exemple, un bras tendu est bien plus long que celui qui ne l'est pas. Personne n'a jamais plus connu l'art que Michel-Ange ; personne ne s'en est joué davantage. Il y a peu de ses ouvrages d'architecture où les proportions soient exactement gardées ; mais, avec une connoissance exacte de tout ce qui peut faire plaisir, il sembloit qu'il eût un art à part pour chaque ouvrage.

Quoique chaque effet dépende d'une cause générale, il s'y mêle tant d'autres causes particulières, que chaque effet a en quelque façon une cause à part : ainsi l'art donne les règles, et le goût les exceptions ; le goût nous découvre en quelles occasions l'art doit se soumettre, et en quelles occasions il doit être soumis.

INVOCATION AUX MUSES [1].

VIERGES du mont Piérie [2], entendez-vous le nom que je vous donne? inspirez-moi. Je cours une longue carrière; je suis accablé de tristesse et d'ennui. Mettez dans mon esprit ce charme et cette douceur que je sentois autre-

[1] Cette pièce se trouve dans un *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de Jacob Vernet*, imprimé à Genève en 1790.

L'intention de Montesquieu étoit de placer à la tête du second volume de l'*Esprit des Loix* * une *Invocation aux Muses :* il l'avoit même déja envoyée à Jacob Vernet, ministre de l'église de Genève, qui s'étoit chargé de revoir les épreuves de l'ouvrage.

Vernet trouva le morceau charmant, mais déplacé dans l'*Esprit des Loix :* il pria Montesquieu de le supprimer.

L'auteur n'y consentit pas d'abord; il répondit : « A l'égard de l'*Invocation aux Muses*, « elle a contre elle que c'est une chose singu- « lière dans cet ouvrage, et qu'on n'a point « encore faite : mais quand une chose singu- « lière est bonne en elle-même, il ne faut pas

* Ce second volume commence au livre XX dans l'édition de Genève, qui parut en 1748, chez Barillot.

fois, et qui fuit loin de moi. Vous n'êtes jamais si divines que quand vous menez à la sagesse et à la vérité par le plaisir.

Mais, si vous ne voulez point adoucir la rigueur de mes travaux, cachez ce travail même : faites qu'on soit instruit, et que je n'enseigne pas; que je réfléchisse, et que je paroisse sentir; et, lorsque j'annoncerai des choses nouvelles, faites qu'on croie que je ne savois rien, et que vous m'avez tout dit.

la rejeter pour la singularité, qui devient elle-même une raison de succès; et il n'y a point d'ouvrage où il faille plus songer à délasser le lecteur que dans celui-ci, à cause de la longueur et de la pesanteur des matières. »

Cependant, quinze jours après, Montesquieu changea d'opinion, et il écrivit à son éditeur : « J'ai été long-temps incertain, monsieur, au sujet de l'*Invocation*, entre un de mes amis qui vouloit qu'on la laissât, et vous qui vouliez qu'on l'ôtât. Je me range à votre avis, et bien fermement, et vous prie de ne la pas mettre. »

(Note des éditeurs.)

[a] . . . . . Narrate, puellæ
Pierides; prosit mihi vos dixisse puellas.
JUV. sat. IV, v. 35 et 36.

Quand les eaux de votre fontaine sortent du rocher que vous aimez, elles ne montent point dans les airs pour retomber; elles coulent dans la prairie: elles font vos délices, parce qu'elles font les délices des bergers.

Muses charmantes, si vous portez sur moi un seul de vos regards, tout le monde lira mon ouvrage; et ce qui ne sauroit être un amusement sera un plaisir.

Divines Muses, je sens que vous m'inspirez, non pas ce qu'on chante à Tempé sur les chalumeaux, ou ce qu'on répète à Délos sur la lyre: vous voulez que je parle à la raison; elle est le plus parfait, le plus noble et le plus exquis de nos sens.

POÉSIES.

POÉSIES.

PORTRAIT

DE MADAME

A DUCHESSE DE MIREPOIX.

La beauté que je chante ignore ses appas.
Mortels qui la voyez, dites-lui qu'elle est belle,
Naïve, simple, naturelle,
Et timide sans embarras.
Telle est la jacinthe nouvelle;
Sa tête ne s'élève pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle:
Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir sa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.

Mirepoix reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix;
Et ce sont, entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire usage.

Pour altérer la douceur de ses traits,
Le fier dédain n'osa jamais
Se faire voir sur son visage.
Son esprit a cette chaleur
Du soleil qui commence à naître:
L'Hymen peut parler de son cœur;
L'Amour pourroit le méconnoître.

ADIEUX A GÊNES *,

EN 1728.

Adieu, Gênes détestable;
Adieu, séjour de Plutus:
Si le ciel m'est favorable,
Je ne vous reverrai plus.

* Cette pièce avoit été donnée par M. de Montesquieu à un de ses amis, à condition de ne la point faire voir, disant que c'étoit une plaisanterie faite dans un moment d'humeur, d'autant qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être poète. Il la fit étant embarqué pour partir de Gênes, où il disoit s'être beaucoup ennuyé, parce qu'il n'y avoit formé aucune liaison, ni trouvé aucun de ces empressemens qu'on lui avoit marqués par-tout ailleurs en Italie. Il faut que les Génois se soient bien civilisés depuis, et aient beaucoup changé de méthode dans l'accueil qu'ils font aux étrangers; ou bien l'ennui fit que l'auteur voulut se divertir par cette petite satyre, qui ne sauroit être prise pour une chose sérieuse, ni comme un jugement de ce voyageur éclairé.

Adieu, bourgeois, et noblesse
Qui n'as pour toutes vertus
Qu'une inutile richesse :
Je ne vous reverrai plus.

Adieu, superbes palais
Où l'ennui, par préférence,
A choisi sa résidence :
Je vous quitte pour jamais.

Là le magistrat querelle
Et veut chasser les amans,
Et se plaint que sa chandelle
Brûle depuis trop long-temps.

Le vieux noble, quel délice !
Voit son page à demi nu,
Et jouit d'une avarice
Qui lui fait montrer le cu.

Vous entendez d'un jocrisse
Qui ne dort ni nuit ni jour,
Qu'il a gagné la jaunisse
Par l'excès de son amour.

Mais un vent plus favorable
A mes vœux vient se prêter.
Il n'est rien de comparable
Au plaisir de vous quitter.

CHANSON.

Nous n'avons pour philosophie
Que l'amour de la liberté.
Plaisir, douceurs sans flatterie,
Volupté,
Portez dans cette compagnie
La gaîté.

Le nocher qui prévoit l'orage
Craint encor, quand le port est bon.
Éternisons du badinage
La saison:
On manque, à force d'être sage,
De raison.

Le fier Caton, quand il se perce,
Se livre à ses noires fureurs:
Anacréon, qui fait commerce
De douceurs,
Attend le trépas et se berce
Sur des fleurs.

Que chacun boive à sa conquête.
Ne vous en fâchez pas, époux;
Le sort que la nuit vous apprête
Est plus doux:
Mais vos femmes, dans cette fête,
Sont à nous.

CHANSON.

AMOUR, après mainte victoire,
Croyant régner seul dans les cieux,
Alloit bravant les autres dieux,
Vantant son triomphe et sa gloire.

Eux, à la fin, qui se lassèrent
De voir l'insolente façon
De ce tant superbe garçon,
Du ciel, par dépit, le chassèrent.

Banni du ciel, il vole en terre,
Bien résolu de se venger.
Dans vos yeux il vint se loger,
Pour de là faire aux dieux la guerre.

Mais ces yeux d'étrange nature
L'ont si doucement retenu,
Qu'il ne s'est depuis souvenu
Du ciel, des dieux, ni de l'injure.

MADRIGAL

A deux sœurs qui lui demandoient une chanson.

Vous êtes belle, et votre sœur est belle
Si j'eusse été Pâris, mon choix eût été do[illegible]
La pomme auroit été pour vous,
Mais mon cœur eût été pour elle.

ITAPHE DE MONTESQUIEU.

L'AIGLE a disparu..... Montesquieu,
Du haut de la double colline,
Revole pour jamais au lieu
De son immortelle origine.
Qui de la région divine
Reconnoîtra mieux le chemin
Que le merveilleux écrivain
Qui, sur les ailes du génie,
Une plume d'or à la main,
Le parcourut toute sa vie?

PIRON.

SONNET

DE M. LE CHEVALIER ADAM,

SÉNATEUR FLORENTIN,

SUR LA MORT DE MONTESQUIEU

ILLUSTRE genio, che sì largo fiume
Di scienza socratica spargesti,
E or splendi cinto dell' eterno lume
Che dell' util sudore in premio avesti.

Tu della dotta mente i vanni ergesti
Ai fonti del volubile costume.
Del dritto ai sacri arcani, e dietti a questi
Eccelsi voli il tuo saper le piume.

Tu la norma segnasti onde in più forte
La civile amistà nodo si stringa,
Il più gran bene dell' umana sorte.

Tu.... Ma qual di ritrarti ebbi lusinga!
Stan l' opre tue fuor del poter di morte,
Ne vi è chi meglio ti colori e pinga.

ANALYSE RAISONNÉE

DE

L'ESPRIT DES LOIX.

ANALYSE RAISONNÉE

DE

ESPRIT DES LOIX,

PAR BERTOLINI.

L'AUTEUR des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, de leur décadence*, a publié un ouvrage de législation. Une parfaite harmonie, un heureux enchaînement, une exacte ressemblance, et, pour ainsi dire, un même air majestueux de famille entre ces deux originaux, ont indiqué d'abord les mêmes mains paternelles. C'est ainsi que Platon, Cicéron, d'autres grands hommes, après avoir développé les ressorts des gouvernemens, s'attachèrent à donner des règles de législation : tant il est vrai que la durée et la prospérité des états sont inséparables de la bonté des loix, et que de pareilles opérations sont réser-

vées à des hommes rares et d'une extrême vigueur de génie, capables de tracer le plan des empires et d'en jeter les fondemens.

L'objet de l'ouvrage ne sauroit être plus intéressant : on ne cherche qu'à augmenter les connoissances de ceux qui commandent, sur ce qu'ils doivent prescrire, et à faire trouver à ceux qui obéissent un nouveau plaisir à obéir.

Il est aisé de remplir un objet aussi bienfaisant, quand on se propose des principes également bienfaisans. La paix et le desir de vivre en société, puisés dans les loix de la nature; le système, autant dangereux qu'absurde, de l'état naturel de guerre, anéanti; le droit des gens établi sur ce grand principe, que les nations doivent se faire dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le moins de mal qu'il est possible; l'esprit de conquête et d'agrandissement, décrié; des flétrissures perpétuelles sur le despotisme, de l'horreur contre les grands coups d'autorité; la félicité publique, fondée sur le rapport d'amour entre le souverain et les sujets; enfin des maximes propres à faire naître la

andeur des mœurs et la douceur des
oix : voilà les principaux traits de cet
uvrage, qui forment son esprit géné-
al, ou plutôt le triomphe de la modé-
ation et de la sûreté.

Notre auteur considère d'abord les
oix dans la vue la plus universelle,
'est-à-dire ces loix générales et im-
nuables qui, dans la relation qu'elles
ont avec les divers êtres physiques,
'observent, sans aucune exception,
vec un ordre, une régularité et une
romptitude infinie.

Il fait descendre du ciel les loix pri-
nitives dans la relation qu'elles ont
vec les êtres intelligens. Comme ces
oix doivent leur origine non aux insti-
utions humaines, mais à l'auteur de la
ature, on est charmé d'y voir résider
a vérité, sans que leurs traits vieillissent
amais.

Il examine les loix par rapport à
homme considéré avant l'établissement
es sociétés, et par conséquent dans
état de nature. Il les cherche telles
u'on les a fixées après que les hommes
e sont liés en société, dans les rap-
orts, ou de nation à nation, ce qui

forme le *droit des gens;* ou du souverain aux sujets, ce qui établit le *droit politique;* ou de citoyen à citoyen, ce qui constitue le *droit civil.* Notre auteur a trop de pénétration pour ne pas appercevoir la suprême influence de ces notions, qui dominent sur le corps entier de son ouvrage : aussi est-il attentif à porter une lumière toute nouvelle sur cette matière, qui, malgré les éclaircissemens de tant d'habiles gens, ne laissoit pas d'être encore de nos jours défigurée par des absurdités.

Après ces notions préliminaires, la constitution des gouvernemens, leur force offensive et défensive, la liberté, le physique du climat et du terroir, l'esprit général de la nation, le commerce, la population, sont les principaux chefs auxquels notre auteur rapporte la législation *. C'est de ces rap-

* J'ai cru à propos, en renvoyant le lecteur à l'original, de me taire, dans mon travail, à l'égard des loix civiles de la monarchie françoise et de ses loix féodales, matières difficiles, épineuses, et qui demandent des connoissances locales et sans nombre. J'en ai agi de même au sujet des loix par rapport à

ports primitifs qu'une infinité d'autres coulent comme de leur source.

Pour ce qui est de la constitution, il fixe trois espèces de gouvernemens: *républicain*, *monarchique*, et *despotique*. Il en découvre la nature, et il montre les loix fondamentales qui en dérivent. Ces loix partent d'elles-mêmes d'une si grande universalité, qu'on peut les regarder comme la base de la constitution. Comme c'est par ces loix fondamentales qu'il faut régler la puissance souveraine, les droits des sujets et les fonctions des magistrats, aussi est-ce dans la juste fixation de ces mêmes loix que notre auteur s'est signalé. J'oserai presque dire que ses théories n'ont pas produit une admiration stérile. Il ne s'arrête pas à des préjugés; il va directement au but des choses, tirant des loix de la nature de chaque consti-

religion. Eh! comment un écrivain subalterne oseroit-il lever ses mains tremblantes pour cueillir des fruits d'un arbre qui a sa racine dans le ciel? Je n'ai rien dit non plus sur quelques exemples. Néanmoins toutes les grosses masses y restent.

tution. C'est ainsi qu'un auteur judicieux établit des principes.

Comme chaque espèce de gouvernement, outre ses loix fondamentales qui lui sont propres, a besoin aussi de ressorts particuliers qui maintiennent et soutiennent sa constitution et la fassent agir, notre auteur, avec un esprit de justesse et de précision incomparable, recherche, examine et découvre ces ressorts dans la nature même de chaque gouvernement; ressorts qu'il appelle *principes*. La *vertu politique*, c'est-à-dire l'amour de la patrie et de l'égalité, fait agir le gouvernement républicain; l'*honneur* est le mobile du gouvernement monarchique; la *crainte* entraîne tout dans le gouvernement despotique. Ces principes ont tant de vues, et ils influent si immédiatement sur la constitution, qu'on peut les considérer comme la clef d'une infinité de loix. Notre auteur découvre d'un si beau point de vue les détails immenses des loix.

C'est à ce principe qu'il rapporte les loix de l'éducation. En effet, c'est par là que les grands politiques et les sages

législateurs ont tracé le plan de leur législation, ayant toujours regardé l'éducation comme l'ame, l'ordre, le conseil, la vigueur du gouvernement. C'est sur-tout lorsqu'il parle de l'éducation propre au gouvernement monarchique, qu'il fouille dans les replis les plus secrets du cœur humain, afin de pouvoir dévoiler les ressorts de l'honneur, et développer les semences de ses bizarreries. Il remonte à l'antiquité la plus reculée, pour y chercher des exemples frappans de cette vertu politique si nécessaire à former un vrai républicain. Il nous fait trouver des points fixes dans ces institutions singulières, que sans ses éclaircissemens on auroit cru n'être que l'ouvrage d'une spéculation oisive, ou de quelque esprit inquiet.

Notre auteur, sûr de la possession de ses immenses richesses, se plaît à faire toujours entrevoir des germes de pensées cachées, que la méditation du lecteur fait éclore. La chaîne précieuse des idées, qui se suivent, même sans se montrer, paroît indiquer dans ce livre sur l'éducation que ce seroit l'endroit propre pour rendre hommage à

cette philosophie qui, débarrassé
toutes questions frivoles, ou plus
rieuses qu'utiles, n'a pour objet q
recherche du vrai bien et les prin
de la saine morale; par conséquent
philosophie sage et bienfaisante,
avec des yeux de mère, n'a d'
soin que de cultiver un esprit et
ame qui doit être vigilante, qui
être sage, qui doit être juste po
société; cette philosophie, qui
force et une efficace de vive loi,
qu'elle forme le bon prince, le
magistrat, le bon sujet, le bor
triote, le bon parent, et, pour
dire, le citoyen vertueux. Sans
philosophie, Alexandre n'auroit j
civilisé tant de peuples. Inspiré
cette philosophie, les enfans d
contrées barbares faisoient leur
temps de lire les vers d'Homère,
chanter les tragédies de Sopho
d'Euripide. Sans cette philosophi
minondas n'auroit pas fait l'admi
de l'univers.

Notre auteur, après avoir je
fondemens si solides à l'égard de
cation, suivant toujours de pr

principes de chaque gouvernement, rapporte à une théorie si féconde et si générale de ces mêmes principes les loix que le législateur veut donner à toute la société.

Chose singulière! toutes promptes et étendues que sont les vues de notre auteur, elles ne sauroient ici le décharger de la plus laborieuse attention. Comme il a l'habileté suprême de distinguer quand il faut seulement indiquer, quand il faut enseigner, quand il faut diriger, ce n'est qu'après des recherches sans nombre et compliquées, inséparables d'un grand travail et d'une application suivie, qu'il découvre ici toutes les faces de ces objets de législation, et leurs différences les plus délicates. C'est ainsi que dans une beauté achevée du corps humain, qui consiste dans la juste proportion de ses parties, celles qui doivent avoir plus de force ont aussi plus de grosseur, celles qui doivent être plus déliées sont à mesure plus déchargées.

Ainsi c'est avec la dernière exactitude que notre auteur, en conformité des principes du gouvernement répu-

blicain, où il est souverainement important que la volonté particulière ne trouble pas la disposition de la loi fondamentale, montre les loix propres à favoriser la subordination aux magistrats, le respect pour les vieillards, la puissance paternelle, l'attachement aux anciennes institutions, la bonté des mœurs. Il règle aussi le partage des terres, les dots, les manières de contracter, les donations, les testamens, les successions, pour conserver l'égalité, qui est l'ame de ce gouvernement.

Et comme les loix romaines, malgré la révolution des empires, seront toujours à plusieurs égards le modèle de toute législation sensée, notre auteur, pour faire mieux sentir l'étroite liaison des loix de succession avec la nature du gouvernement, remonte jusqu'à l'origine de Rome pour chercher sous des toits rustiques, et dans le partage du petit territoire d'un peuple naissant, composé de pâtres, les loix civiles à ce sujet, dont le changement tint toujours à celui de la constitution *.

* L'article des loix romaines sur les suc-

ci, comme par-tout ailleurs, on est convaincu que la politique, la philosophie, la jurisprudence, par leur secours mutuel, portent des lumières là où l'on n'entrevoyoit que de foibles lueurs.

Les prééminences, les rangs, les distinctions, la noblesse, entrent dans l'essence de la monarchie. C'est donc des principes de ce gouvernement qu'il faut descendre les loix qui concernent les privilèges des terres nobles, les fiefs, les retraits lignagers, les substitutions, et autres prérogatives, qu'on ne sauroit par conséquent communiquer au peuple sans diminuer la force de la noblesse et celle du peuple même, et sans choquer inutilement tous les principes.

Notre auteur est charmé de reconnoître ici l'excellence des principes du gouvernement monarchique, et ses avantages sur les autres espèces de gouvernemens : les différens ordres qui tiennent à la constitution, la rendent

cessions, qui seul dans l'original forme le livre XVII, non sans interruption, trouve ici naturellement sa place après le chap. V du liv. V, où je l'ai mis.

inébranlable au point de voir ses ressorts remis en équilibre au moment même de leur déréglement.

Il développe les loix qui sont relatives à ce mouvement de rapidité, à ces violences, à cette affreuse tranquillité, à cette léthargie, à cet esclavage du gouvernement despotique : il se déchaîne contre ces caprices, ces fureurs, ces vengeances, cette avarice, ces volontés rigides, momentanées et subites d'un visir qui est tout, tandis que les autres ne sont rien : il trace avec les couleurs les plus noires une peinture si naïve des fantaisies, des indignations, des inconstances, des imbécillités, des voluptés, de cette paresse, et de cet abandon de tout, d'un despote, ou plutôt du premier prisonnier enfermé dans son palais, que, nous inspirant de l'horreur contre cette espèce de gouvernement, il paroît nous avertir tacitement combien nous sommes obligés de rendre graces au ciel de nous avoir fait naître dans nos contrées heureuses, où les souverains, toujours agissans, toujours travaillans, et menant une vie appliquée, ne sont

:upés que du bien-être de leurs su-
, comme un bon père de famille est
entif au bien de ses enfans.

C'est en tirant les conséquences de
mêmes principes, par rapport à la
nière de former les jugemens, qu'il
t tendre les pièges les plus adroits au
potisme, heureusement inconnu aux
es gouvernemens de nos jours, où
corps permanent de plusieurs juges
le seul dépositaire de la vie, de
nneur et des biens de chaque ci-
en; où les souverains, laissant aux
mes juges le pouvoir de punir, se
ervent celui de faire grace, qui est
plus bel attribut de la souveraineté;
où les ministres, sans se mêler des
aires contentieuses, veillent nuit et
ir aux grands intérêts de l'état, n'exi-
ant d'autre récompense de leurs tra-
ux que le pouvoir de faire des heu-
ux. Notre auteur, pour inspirer par
contraste plus de respect pour ces
rps augustes, ou, pour mieux dire,
ur ces sanctuaires de justice, de vé-
é, de sagesse, nous rappelle avec
rreur le jugement d'Appius, ce ma-
strat inique, qui abusa de son pouvoir

jusqu'à violer la loi faite par lui-même

Il nous met entre les mains des tré sors inestimables à l'égard de l'établis sement des peines. Il nous montre qu la douceur et la modération sont le vertus propres des grandes ames, née pour faire le bonheur des peuples. faut en convenir, les connoissance rendent les hommes doux, la raiso porte à l'humanité, et il n'y a que le préjugés qui y fassent renoncer.

Ainsi ce n'est pas ici un de ces lé gislateurs qui, avec un air irrité e terrible, avec des yeux pleins d'un fe sombre, lance des regards farouches menace, tonne, et porte l'épouvant par-tout, et, ne sachant être juste san outrer la justice même, ni bienfaisan sans avoir été oppresseur, prend tou jours les voies extrêmes pour agir ave violence au lieu de juger, pour fair des outrages au lieu de punir, pou exterminer tout par le glaive au lieu d régler.

C'est un bon législateur qui cherch plutôt à corriger qu'à mortifier, plu tôt à humilier qu'à déshonorer, plutô à prévenir des crimes qu'à les punir

plutôt à inspirer des mœurs qu'à infliger des supplices, plutôt à obliger à vivre selon les règles de la société qu'à retrancher de la société : c'est un sage magistrat qui sait distinguer les cas où il faut être neutre, et ceux où il faut être protecteur, parce qu'il a assez d'esprit et de cœur pour saisir le point critique et délicat auquel la justice finit et où commence l'oppression, qui, étant exercée à l'ombre de la justice et de sang froid, seroit la source la plus empoisonnée d'une tyrannie sourde et inexorable : c'est un père tendre et compatissant, qui sait trouver ce sage milieu entre l'indolence et la dureté, je veux dire la clémence.

Il n'est pas indifférent que je fasse ici une remarque. Quand notre auteur parle des peines, il ne faut pas attendre de lui des interprétations, des déclarations, des axiomes et des décisions, comme on voit dans les livres des jurisconsultes : ce seroit n'avoir pas une idée juste de son ouvrage que de le regarder dans un point de vue si borné. Notre auteur ici, comme par-tout ailleurs, aspire à quelque chose de plus

haut, de plus noble et de plus étendu: il n'enseigne point en simple jurisconsulte qui s'arrête à examiner en détail ce qui est juste ou injuste dans les affaires contentieuses; son dessein est de découvrir tous les objets différens de législation, qu'il a dû embrasser d'une vue générale. Ainsi le grand ressort de son ouvrage est la science du gouvernement, qui réunit toutes les sciences, tous les arts, toutes les connoissances, toutes les loix, en un mot tout ce qui peut être utile à la société.

C'est lorsqu'il traite du luxe propre au gouvernement républicain, et lorsqu'il parle de la condition des femmes, qu'il sait accorder d'une manière merveilleuse la politique avec la pureté des mœurs. Pour preuve de cette heureuse conciliation, il suffiroit de rappeler ici le bel éloge que notre auteur fait des coutumes de ces peuples où l'amour, la beauté, la chasteté, la vertu, la naissance, les richesses même, tout cela étoit, pour ainsi dire, la dot de la vertu.

On est charmé de la juste apologie que notre auteur fait de l'administration des femmes, jusqu'à les placer sur le

trône, non par leurs graces, par leurs talens, mais par leur humanité, mais par leur douceur, mais par leurs sentimens tendres et compatissans qui assurent la modération dans le gouvernement. En effet, quel beau règne que celui de l'auguste souveraine Marie-Thérèse! Non, le ciel n'a jamais confié la tutèle des peuples à une princesse plus vertueuse et plus digne de les gouverner.

L'influence des principes de chaque gouvernement est si grande, et ils ont tant de force sur la constitution, que c'est par leur corruption que tout gouvernement doit périr. Sparte, dont les institutions furent avec raison regardées comme l'ouvrage des dieux, périt par la corruption de ses principes. Dès lors ce ne furent plus les mêmes vues, les mêmes desirs, les mêmes craintes, les mêmes précautions, les mêmes soins, les mêmes travaux. Rien ne se rapporta plus au bien général, personne ne respira plus la gloire et la liberté. Ce fut par la corruption de ses principes qu'Athènes, malgré sa police, ses mœurs, et les belles institutions de

Solon, reçut des plaies profondes, sans pouvoir retrouver aucun vestige de cette ancienne politique mâle et vigoureuse, qui savoit préparer les bons succès et réparer les mauvais. Dès lors Athènes, autrefois si peuplée d'ambassadeurs qui venoient en foule réclamer sa protection; Athènes, superbe par le nombre de ses vaisseaux, de ses troupes, de ses arsenaux, par l'empire de la mer, fut réduite à combattre non pour la prééminence sur les Grecs, mais pour la conservation de ses foyers. Quel spectacle affreux de voir des scélérats qui conspiroient à la ruine de la patrie, prétendre aux honneurs rendus à Thémistocle, et aux héros qui moururent aux batailles de Marathon et de Platée! Cela fit que des citoyens impies, et vendus aux puissances ennemies lorsqu'elles prospéroient, se promenoient avec un visage content et serein dans les places publiques; et, au récit des évènemens heureux pour la patrie, ils n'étoient point honteux de trembler, de gémir, de baisser les yeux vers la terre. Cela fit qu'on vit paroître sur la tribune des flatteurs, des prévarica-

eurs, des mercenaires, pour proposer les décrets aussi fastueux que lâches et scandaleux, qui dégradoient la cité et la couvroient d'opprobre. Ce fut enfin par la corruption de ses principes que tout fut perdu à Rome. Rome, cette ville réputée éternelle, qu'on vénéroit comme un temple; Rome, dont le sénat étoit respecté comme une assemblée de rois, où l'on voyoit les rois trangers se prosterner et baiser le pas de la porte, appelant les sénateurs leurs patrons, leurs souverains, leurs dieux; Rome enfin, dont le gouvernement toit regardé comme le plus grand et le plus beau chef-d'œuvre qui fut jamais parmi les humains, perdit par la orruption de ses principes la force de on institution. Plus de patrie, plus de oix, plus de mœurs, plus de déférence, lus d'intérêt public, plus de devoirs. es citoyens, qui le diroit! à la vue ême du Capitole et de ses dieux, éserteurs de la foi de leurs pères, e sentant plus de répugnance pour sclavage, s'apprivoisèrent avec la rannie, contens de jouir d'un repos digne du nom romain, de la répu-

blique, de leurs ancêtres. C'est de ce débordement de corruption générale d'une république mourante qu'on vit naître successivement, tantôt une anarchie générale, où l'on donna le nom de rigueur aux maximes, de gêne à la subordination, d'opiniâtreté à la raison, aux lumières, à l'examen, de passion et de haine à l'attention contre les abus et à une justice intrépide, et par là l'inertie tint lieu de sagesse; tantôt un gouvernement dur et militaire qui ôta les prérogatives des corps et les privilèges des peuples vaincus, qui conduisit tout immédiatement par lui-même, changea tout l'ordre des choses, confondit l'infamie et les dignités, avilit tous les honneurs jusqu'à être le partage de quelques esclaves ou de quelques gladiateurs; tantôt une tyrannie réfléchie, qui ne respira que des ordres cruels, des délateurs, des amitiés infidèles, et l'oppression des innocens; tantôt un despotisme idiot et stupide, auquel on faisoit accroire que cet abattement affreux de Rome, de l'Italie, des provinces, des nations étoit une paix et une tranquillité du monde romain.

Comme la corruption de chaque gouvernement marche d'un pas égal avec celle de ses principes, c'est avec sa main de maître que notre auteur propose les moyens propres pour maintenir la force de ces principes, qu'il montre la nécessité de les rappeler quand on s'en est éloigné, et qu'il va chercher les remèdes jusques dans le maintien de l'état, dans la grandeur qui est naturelle et proportionnée à chaque espèce de gouvernement.

Ici, que de raisons de nous féliciter de nos temps modernes, de la raison présente, de notre religion, de notre philosophie, et, pour tout dire, de nos mœurs, qui, comme a remarqué notre auteur, forment le grand ressort de nos gouvernemens, et en éloignent la corruption! Quel bonheur pour nous que la bonté des mœurs soit l'ame de la constitution, qui, indépendamment de tout autre principe, règle tout, et que par la douceur de ces mœurs chacun aille au bien commun en assurant sa félicité particulière!

Il faut l'avouer, ce ne furent point ces vertus humaines, ce faux honneur,

cette crainte servile, qui maintinrent et firent agir toutes les parties du corps politique de l'état sous les Tite, les Nerva, les Marc-Aurèle, les Trajan, les Antonin : ce furent les mœurs, qui ont toujours autant contribué à la liberté que les loix. Une belle carrière à remplir pour un lecteur attentif seroit de développer ce principe fécond et intéressant, que notre auteur n'a laissé renfermé dans son germe que pour le plaisir que les seules grandes ames goûtent à trouver des compagnons de leurs travaux. On peut dire de notre auteur que tout, jusqu'à ses négligences, se ressent de son caractère.

Après la constitution, la force défensive et offensive du gouvernement forme une des principales branches de la législation. Comme la raison et l'expérience se sont toujours trouvées d'accord à montrer que l'agrandissement du territoire au-delà de ses justes bornes n'est pas l'augmentation des forces réelles de l'état, mais plutôt une diminution de sa puissance, notre auteur, après avoir indiqué les moyens propres à pourvoir à la sûreté de la

monarchie, c'est-à-dire à la force défensive, fait sentir à ceux à qui la monarchie a confié sa puissance, ses forces, le sort de ses états, combien il faut qu'ils soient circonspects à ne porter pas trop loin leur zèle pour la gloire du maître, étant plus de son intérêt qu'il augmente son influence au lieu d'augmenter la jalousie, et qu'il devienne plutôt l'objet du respect de ses voisins que de leurs craintes.

Pour ce qui est de la force défensive des républiques, notre auteur la voit là où on l'a toujours trouvée, c'est-à-dire dans ces associations fédératives de plusieurs républiques, qui ont toujours assuré à cette forme de gouvernement la prospérité au dedans et la considération au dehors.

Je ne saurois quitter ce sujet sans faire ici une remarque. Notre auteur, qui ne paroît avoir fait son ouvrage que pour s'opposer aux sentimens de l'abbé de Saint-Pierre *, comme Aris-

* Chose singulière! ces deux auteurs, par des chemins différens et souvent opposés, vont au même but, je veux dire à la douceur et à la modération.

tote ne composa sa *Politique* qu
combattre celle de Platon, souti
cette constitution fédérative ne
subsister à moins qu'elle ne soi
posée d'états de même nature, s
d'états républicains ; principe e
ment opposé au plan de la *diè*
péenne de l'abbé de Saint-Pie
n'est pas à moi à prononcer su
question : je ne ferai que rapp
les suffrages respectables des C
des Leibnitz, et, qui plus est, d
le Grand ; suffrages qui font co
que le projet de l'abbé de Saint
ne devoit pas être regardé con
rêve. Peut-être le monde est-
égard encore trop jeune pour
en politique certaines maximes
fausse impossibilité ne paroîtra
yeux de la postérité ; mais qu'il
du moins permis de nous félicit
présente situation de l'Europe,
sauroit être mieux disposée pc
brasser un si beau plan. Un r
droit des gens, la science de ce
celle des intérêts des souverain
en système ; la bonne philosopl
tude des langues vivantes, la

rançoise devenue la langue de l'Eu-
ope; un esprit général de commerce,
ui a fait que la connoissance des mœurs
e toutes les nations a pénétré par-tout,
ui a éteint l'esprit de conquête et en-
retient celui de la paix, dont a présent
uit tout l'univers; les places de com-
ierce, les foires, le change, un luxe
es productions des pays étrangers,
s banques publiques, les compagnies
e commerce, les grands chemins bien
ntretenus, la navigation facilitée et
endue, les postes, les papiers poli-
ques, le goût des voyages, l'hospita-
té, les bons réglemens de santé; l'é-
uilibre mis en système, les alliances,
s traités de commerce, une parfaite
armonie entre les souverains *; les
inistres étrangers résidant aux cours,
s consuls; les universités, les acadé-
ies, les correspondances littéraires,
es savans étrangers appelés et entre-
nus par des souverains, l'art de l'im-
rimerie, le théâtre françois et la mu-
que italienne répandus par-tout; mais,

* Cet écrit fut composé en 1754, temps
'une paix générale en Europe.

qui plus est, la modération, les mœurs et les lumières, qui forment le caractère général de tous les souverains de nos jours, et, pour comble de prospérité, le chef[1] visible de notre religion, grand prince, et, pour mieux employer les expressions de notre auteur[2], *l'homme le plus propre à honorer la nature humaine et à représenter la divine:* toutes ces combinaisons forment une si étroite liaison de l'Europe entière, que par ce grand nombre de rapports on peut dire qu'elle ne compose qu'un seul état, et qu'elle n'est, pour ainsi dire, qu'une grande famille dont tous les membres sont unis par une parfaite harmonie. Cette liaison peut être regardée comme un heureux présage, et presque un traité préliminaire du grand traité définitif de la *diète européenne.* Heureux les ministres qui auront l'honneur de cette signature, et plus heureux les souverains qui auront celui de la ratification, en stipulant par ce traité le bonheur éternel du genre

[1] Le pape Benoît XIV, *Prosper Lambertini.*

[2] *Grandeur et décadence des Romains,* chap. XV.

humain! C'est après cette signature qu'il faut ériger un mausolée à l'abbé de Saint-Pierre pour éterniser sa mémoire, en y gravant ces vers d'Euripide:

« O Paix, mère des richesses, la « plus aimable des divinités, que je « vous desire avec ardeur! Que vous « tardez à venir! Que je crains que « la vieillesse ne me surprenne avant « que je puisse voir le temps heureux « où tout retentira de nos chansons, « et où, couronnés de fleurs, nous « célébrerons des festins! »

A la force défensive de chaque état est liée la force offensive. Celle-ci est réglée par le droit des gens; c'est-à-dire, par cette loi politique qui établit les rapports que les différentes nations ont entre elles. Le droit de la guerre et celui de conquête forment le principal objet de ce droit des gens. Je le dis, toujours à la louange de notre auteur, l'ouvrage du cœur donne ici, comme par-tout ailleurs, son caractère à l'ouvrage de l'esprit. Pour preuve de

cela, il ne faut que rappeler ici sa belle, haute, sage et grande définition du droit de conquête ; « droit nécessaire, « dit-il, légitime et malheureux, qui « laisse toujours à payer une dette im- « mense pour s'acquitter avec la nature « humaine ». De là cette belle conséquence, que le droit de conquête porte avec lui le droit de conservation, non celui de destruction; de là les droits barbares et insensés de tuer l'ennemi après la conquête, et de le réduire en servitude, tant décriés; de là cette nécessité de laisser aux peuples vaincus leurs loix, et, ce qui est plus important, leurs mœurs et leurs coutumes, qu'on ne sauroit changer sans de grandes secousses; de là enfin ces pratiques admirables pour joindre les deux peuples par des nœuds indissolubles d'une amitié réciproque. Une chaîne de conséquences aussi justes que bienfaisantes nous oblige de rendre ici hommage à notre droit des gens, ou plutôt à celui de la raison, qui, toujours éloigné des préjugés destructeurs, sait développer les idées éternelles et constantes du vrai et du faux, du juste et

de l'injuste, pour démontrer les moyens propres à diminuer les maux et augmenter les biens des sociétés : objet qui constitue le sublime de la raison humaine.

Il y auroit une grande imperfection dans cet ouvrage, si on n'y avoit en même temps considéré les loix dans leur rapport avec le droit le plus précieux que nous tenions de la nature, je veux dire la liberté. Mais il ne faudroit d'autre preuve du génie de notre auteur que ses théories étendues et lumineuses sur cette partie de législation ; théories qu'il tire également de la majesté du sujet, et de ses profondes connoissances.

Il examine d'abord les loix qui forment la liberté politique dans son rapport le plus important; je veux dire, relativement à la constitution. Pour que le lecteur ne puisse abuser des termes, il donne une juste définition du mot de *liberté* : il en réveille l'idée la plus conforme à la nature de la chose ; et comme cette liberté est inséparable de l'ordre civil, de l'harmonie tant requise dans la société, et, pour tout dire, de la subordination aux loix, notre auteur

ne la cherche point dans ces gouvernemens que des préjugés font appeler libres, parce que le peuple y paroît faire ce qu'il veut, confondant ainsi les idées de *licence* et de *liberté;* mais il voit le triomphe de la liberté dans ces gouvernemens où les différens pouvoirs sont distribués de façon que la force de l'un tient la force de l'autre en tel équilibre, qu'aucun d'eux n'emporte la balance.

Il ne faudroit que ces justes réflexions de notre auteur sur cette distribution des différens pouvoirs pour prouver que les affaires politiques bien approfondies se réduisent, comme les autres sciences, à des combinaisons, et, pour ainsi dire, à des calculs très-exacts. Ainsi, autant nous avons lieu de nous féliciter des progrès de la raison humaine de nos jours, qui a fait que l'autorité ne sauroit craindre les talens, autant avons-nous raison de plaindre l'excès d'idiotisme de quelques uns de nos aïeux, ou plutôt le comble d'orgueil de leurs petites ames, qui se croyoient dégradées en s'asservissant aux règles, et, dédaignant d'acquérir des connois-

sances, avoient la hardiesse de se croire en état de pouvoir conduire tout avec le seul bon sens, qui, dépourvu de principes, ne leur offroit que la confiance de n'avoir jamais des contradicteurs, suite de l'abus de l'autorité. De là ces torrens d'erreurs, ces loix gauches, absurdes, contradictoires, si mal assorties, et, s'il est permis de lâcher le mot, plus insensées que les colonnes où elles furent affichées; de là enfin ces établissemens qui naquirent, vieillirent, moururent presque dans le même instant. On sentira mieux ceci en réunissant des traits parsemés dans l'ouvrage de notre auteur sur la conduite aveugle du despotisme oriental. « Le despote, dit-il, « n'a point à délibérer ni à raisonner; « il n'a qu'à vouloir [1]. Dans ce despo- « tisme il est également pernicieux « qu'on raisonne bien ou mal, et il suf- « firoit qu'on raisonnât pour que le « principe de ce gouvernement fût cho- « qué [2]. Le savoir y est dangereux [3]. « Comme il ne faut que des passions

[1] Liv. IV, chap. III.
[2] Liv. XIX, chap. XVII.
[3] *Ibid.*

« pour établir ce gouvernement, tout « le monde est bon pour cela; et le « despote, malgré sa stupidité natu- « relle, n'a besoin que d'un nom pour « gouverner les hommes [1]. »

C'est par cette sage distribution des pouvoirs que les politiques grecs et romains calculèrent les degrés de liberté des anciennes constitutions. Ils regardèrent cet équilibre comme le chef-d'œuvre de la législation : ils en furent même si étonnés, que j'oserois dire qu'ils n'imaginèrent le concours des dieux avec les hommes dans la fondation de leurs cités que pour faire l'éloge de cette espèce de gouvernement. C'est dans ce point de vue que l'*Histoire* de Polybe a été toujours regardée comme le livre des philosophes, des grands capitaines et des maîtres du monde. Ainsi notre auteur, semblable à Michel-Ange, qui cherchoit la belle nature dans les débris de l'antiquité, parcourt les annales et les monumens de Rome naissante [2] et de Rome

[1] Liv. v, chap. xiv.

[2] Et veteris Romæ sublimem interrogat umbram.

florissante, où il décèle des liaisons jusqu'à présent inconnues, qui lui font voir dans le plus beau jour cette harmonie des pouvoirs qui formèrent une conciliation si admirable des différens corps; harmonie qui mérita d'être regardée comme la source principale de la liberté politique de cette capitale de l'univers.

Le plaisir qu'on ressent à rapprocher l'antiquité de nos temps modernes fait que notre auteur se plaît à chercher aussi cet équilibre des pouvoirs dans la constitution de l'Angleterre, formée et établie pour maintenir la balance entre les prérogatives de la couronne et la liberté des sujets, et pour conserver le tout. En effet, où doit-on chercher cette liberté, si ce n'est dans un état où le corps législatif étant composé de deux parties, c'est-à-dire du grand conseil de la nation et du corps qui représente le peuple, l'une enchaîne l'autre par la faculté d'empêcher, et toutes les deux sont liées par la puissance exécutrice, comme celle-ci est liée par la législative?

Comme c'est des décombres d'un

édifice gothique que notre auteu
terre le beau concert des pouvoi
termédiaires subordonnés et dépe
du souverain dans les monarchie
nous connoissons, il fait aussi desc
ce beau système, ou, pour mieux
ce juste équilibre de la constituti
l'Angleterre, des forêts des a
Germains; système que notre a
a développé dans le détail immer
ses relations par des réflexions
homme d'état.

Après avoir examiné la liberté
tique dans son rapport avec la c
tution, c'est-à-dire dans cet he
milieu entre la licence et la servi
qui forme le caractère distinctif d
vernement modéré, notre auteu
voir cette même liberté dans le ra
qu'elle a avec le citoyen. Il a ch
avec succès le premier rapport d
sage distribution des pouvoirs;
trouvé le second dans la sûret
citoyens.

La vie et la propriété des cit
doivent être *assurées* comme la
stitution même. Cette *sûreté* à l'
de la vie peut être extrêmement

juée dans les accusations publiques et privées, et, à l'égard de la *propriété*, dans la levée des tributs. C'est donc dans l'examen des jugemens criminels et dans la sagesse à régler la levée des tributs que notre auteur s'est occupé; deux objets qui forment les principales branches de la société.

Les crimes blessent ou la religion, ou les mœurs, ou la tranquillité, ou la sûreté des citoyens. C'est un grand ressort dans les loix criminelles que cette juste fixation des classes des crimes, qui ne pouvoit demeurer stérile entre les mains de notre auteur. Il connoissoit trop que sans ces bornes immuables les erreurs doivent se multiplier tour-à-tour avec les volumes; et, dans cette confusion d'idées, il falloit que de si grands intérêts dépendissent quelquefois de l'arbitraire des juges, et souvent des contradictions des praticiens.

C'est par le secours de cette théorie qu'il guérit de ces idées superstitieuses qui, dans les jugemens criminels, frappoient d'un même coup et la religion et la liberté : mais il en agit avec tant de

circonspection et de sagesse, qu'on diroit qu'il ne fait que lever avec ménagement le voile, que d'autres déchirèrent d'une main hardie, faisant ainsi naître un nouveau mal du remède même. Ces sortes d'emportemens, indépendamment de leur injustice et de leur imprudence, seroient de nos jours un sujet de raillerie, vu les progrès de la raison humaine.

C'est en partant de ces principes qu'il nous fait voir combien on a besoin, dans la punition de certains crimes, de toute la modération, de toute la prévoyance, de toute la sagesse, en leur laissant pourtant toutes les flétrissures.

Le merveilleux concert de la politique avec la bonté des mœurs, qui domine toujours dans cet ouvrage, paroît ici plus lumineux lorsque notre auteur nous fait sentir avec un secret plaisir que les mœurs du souverain favorisent autant la liberté que les loix.

Enfin c'est en tirant chaque peine de la nature des crimes qu'il nous rappelle avec horreur le violent abus de donner autrefois le nom de crimes de lèse-majesté à des actions qui ne le

ont pas; abus qui donna des secousses terribles à la liberté des citoyens de Rome, sous ces empereurs également subtils et cruels à imaginer des prétextes odieux pour faire périr les gens de bien et éluder les loix les plus salutaires.

Notre auteur, dans ce livre, qui forme le tableau le plus intéressant que on puisse présenter à l'humanité, nous amène, sans rien dire, à une réflexion. Comme il est résulté des biens sans nombre d'avoir suivi la législation romaine, il y a aussi des cas où l'on gémira à jamais nos sages législateurs pour s'en être éloignés. En effet, combien n'a-t-on pas gagné à nous guérir des préjugés de la plupart de nos pères, qui, pleins de cette idée fastueuse d'une législation dominatrice sur toute la terre, adoptèrent aveuglément les dispositions de ces mêmes empereurs qui, en manifestant leurs volontés par ces dits de majesté, sembloient avoir voulu en même temps déclarer leur inimitié envers la nature humaine!

Notre auteur, ayant ainsi développé les ressorts de la législation par rap-

port à la sûreté de la vie, s'attache à examiner les loix propres à assurer la propriété. C'est sur-tout dans la levée des tributs que cette propriété doit être assurée : c'est là le triomphe de la liberté politique par rapport au citoyen: le souverain lui-même, étant le plus grand citoyen de l'état, est le plus intéressé à favoriser la sûreté à cet égard.

Les vices d'administration dans la levée des tributs naissent, ou de leur excès, ou de leur répartition disproportionnée, ou des vexations dans la perception : vices qui blessent également la sûreté, et d'où par conséquent dérive cette maladie de langueur qui afflige tant les peuples.

Ainsi notre auteur, après avoir démontré le faux raisonnement de ceux qui disent que la grandeur des tributs est bonne par elle-même pour empêcher tout excès, fait voir combien il importe à un sage législateur d'avoir égard aux besoins des citoyens, afin de bien régler cette portion qu'on ôte, pour la sûreté publique, de la portion qu'on laisse aux sujets. Il veut que ces besoins soient réels, non imaginaires :

st pourquoi il se déchaîne contre ces
)jets qui flattent tant ceux qui les
ment, parce qu'ils ne voient qu'un
n qui n'est que momentané, sans
)percevoir qu'ils obèrent par là l'état
ır toujours.

Notre auteur fixe la proportion des
)uts en raison de la liberté des sujets.
ût ce qu'il dit se plie à ses principes.
mme il a posé que les revenus de
at ne sont que cette portion que
ique citoyen donne de son bien pour
ir la sûreté de la portion dont il doit
ir, il est de la nature de la chose de
er les tributs à proportion de la li-
té, et de les modérer à mesure que
ervitude augmente. Il y a, dit-il, ici
: espèce de compensation : dans les
ıvernemens modérés, la liberté est
dédommagement de la pesanteur
tributs, pourvu que par l'excès des
)uts on n'abuse pas de la liberté
me ; dans les gouvernemens despo-
ıes, on regarde comme un équiva-
t pour la liberté la modicité des
uts.

)e là il s'ensuit que, dans les pays
l'esclavage de la glèbe est établi, on

ne sauroit être trop circonspect à ne point augmenter les tributs pour ne point augmenter la servitude.

Pour ne point choquer cette proportion, notre auteur fait ainsi voi combien il importe que la nature de tributs soit relative à chaque espèce d gouvernement, telle sorte d'impôt con venant plus aux peuples libres, tell autre aux peuples esclaves.

Enfin, avec le guide de ces principes notre auteur cherche à couper les nerf à toute vexation, proposant les remède propres à guérir mille maladies du corp politique à cet égard. Ces principe sont si féconds, qu'un lecteur attenti en peut tirer des conséquences à perte de vue.

Jusqu'ici notre auteur a examiné l'es prit de la législation dans ses rapport intrinsèques, je veux dire dans ses re lations avec la constitution, avec l force défensive et offensive du gouver nement, et avec la liberté. Il considèr ensuite les rapports extrinsèques, j veux dire les relations avec le physiqu du climat et du terroir, avec l'espri général de la nation, le commerce, l population.

La raison, l'expérience, les livres et les relations de tous les temps et de tous les lieux, ont avoué d'un cri général l'influence du physique, particulièrement du climat, sur les mœurs et le caractère des hommes, de façon que celui qui oseroit seulement en douter seroit regardé comme un imbécille.

Ainsi notre auteur fait voir les loix dans leur rapport particulier avec la nature du climat : et comme une des grandes beautés de cet ouvrage est qu'un ordre merveilleux, quoique caché, donne à chaque chose une place qu'on ne sauroit lui ôter, c'est à l'occasion de l'examen que fait notre auteur de cette relation des loix avec la nature du climat, qu'il traite de l'esclavage *civil*, *domestique* et *politique*.

L'esclavage *civil*, dit notre auteur, est l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens. L'esclavage *domestique* est cette servitude des femmes, établie non pour la famille, mais dans la famille. L'esclavage *politique* est cette servitude des nations

qui sont dominées par un gouvernement despotique. C'est sur-tout dans l'examen de cette espèce d'esclavage politique que notre auteur excelle par des réflexions neuves et lumineuses.

On diroit que tout ce que notre auteur dit des loix dans leur rapport avec la nature du climat, sur-tout à l'égard de l'esclavage, est dicté plus par le cœur que par l'esprit, plus par un sentiment pour la religion que par des vues politiques; tant on y cherche à exciter le travail des hommes et à encourager l'industrie; tant on y recommande l'humanité, la douceur, la prévoyance, l'amour pour la partie de la nation même la plus vile; tant on y est attentif à inspirer la pureté des mœurs.

Chose singulière! on s'est d'abord déchaîné, par une impétuosité générale, contre notre auteur sur ce chapitre. Mais, ou il ne faut avoir lu cet ouvrage que par sauts, ou il faut très-peu d'équité pour accuser ici notre auteur.

Je ne présume pas assez de moi pour m'arroger le titre de défenseur de notre auteur. Il s'est déja justifié lui-même,

et il l'a fait avec cette modération propre à un esprit né pour dominer sur les autres. C'est un de ces habiles athlètes qui ne terrassent pas leurs adversaires, mais qui leur serrent si fort la main, qu'ils sont obligés de demander grace et de quitter la partie.

D'ailleurs, comme, dans un ouvrage de raisonnement, des paroles et des phrases, et souvent des pages entières, ne signifient rien par elles-mêmes, et dépendent de la liaison qu'elles ont avec les autres choses, en rapprochant ici les idées qui paroissent éloignées, on justifie l'ouvrage par l'ouvrage même.

Bien loin que notre auteur ait jamais prétendu justifier les effets physiques du climat, il a fait au contraire une protestation authentique « qu'il ne jus-« tifie pas les usages, mais qu'il en « rend les raisons [1]. »

Il rend cette justice à notre religion, qu'elle sait triompher du climat et des loix qui en résultent. « C'est, dit-il [2], le « christianisme qui, dans nos climats, « a ramené cet âge heureux où il n'y

[1] Liv. XVI, chap. IV dans l'original.
[2] Liv. XV, chap. VII.

« avoit ni maître ni esclave ». Et ailleurs [1] il remarque que « nous aimons, « en fait de religion, tout ce qui sup« pose un effort ». Il le prouve par l'exemple du célibat, qui a été plus agréable aux peuples à qui, par le climat, il sembloit convenir le moins.

Il rend hommage à notre religion, qui, « malgré la grandeur de l'empire « et le vice du climat, a empêché le des« potisme de s'établir en Éthiopie, et a « porté au milieu de l'Afrique les mœurs « de l'Europe [2]. »

Et comme il est convaincu que les bonnes maximes, les bonnes loix, la vraie religion, sont indépendantes par elles-mêmes de tout effet physique quelconque, que ce qui est bon dans un pays est bon dans un autre, et qu'une chose ne peut être mauvaise dans un pays sans l'être dans un autre, il s'est attaché à faire sentir la nécessité des bonnes loix pour vaincre les effets contraires du climat.

C'est pourquoi, en parlant du caractère des Indiens, il dit : « Comme une

[1] Liv. XXV, chap. IV.
[2] Liv. XXIV, chap. III.

bonne éducation est plus nécessaire aux enfans qu'à ceux dont l'esprit est dans sa maturité, de même les peuples de ces climats ont plus besoin d'un législateur sage que les peuples du nôtre, etc. [1]. »

Là-dessus il nous fait sentir une vérité importante; savoir, que les mauvais législateurs sont ceux qui ont favorisé les vices du climat, et les bons ceux qui s'y sont opposés [2].

Il dit aussi que plus le climat porte les hommes à fuir la culture des terres, plus la religion et les loix doivent y exciter [3]. Il fait là-dessus l'éloge des institutions chinoises, qui ont une attention particulière à exciter les peuples au labourage [4]; et il remarque que pour cet effet, dans le midi de l'Europe, il seroit bon de donner des prix aux laboureurs qui auroient le mieux cultivé leurs terres [5].

Il veut que là où le vin est con-

[1] Liv. XIV, chap. III.
[2] *Ibid.* chap. V.
[3] *Ibid.* chap. VI.
[4] *Ibid.* chap. VIII.
[5] *Ibid.* chap. IX.

traire au climat, et par conséquent à la santé, l'excès en soit plus sévèrement puni [1].

Lorsqu'il parle de l'esclavage relatif au climat, il dit qu'il n'y a point de climat sur la terre où l'on ne pût engager au travail des hommes libres, et il se plaint de ce que, les loix étant mauvaises, on a trouvé des hommes paresseux, et de ce que, les hommes étant paresseux, on les a mis dans l'esclavage [2]. Il faut, selon lui, que les loix civiles cherchent à ôter d'un côté les abus de l'esclavage, et de l'autre les dangers [3].

Il déplore le malheur des pays mahométans, où la plus grande partie de la nation n'est faite que pour servir à la volupté de l'autre; l'esclavage, selon lui, ne devant être que pour l'utilité, et non pour la volupté. « Car, dit-il, « les loix de la pudicité étant du droit « naturel, elles doivent être senties par « toutes les nations du monde [4]. »

[1] Liv. XIV, chap. X.
[2] Liv. XV, chap. VIII.
[3] *Ibid.* chap. XI.
[4] *Ibid.* chap. XII.

Lorsqu'il parle de la polygamie qu'on uve dans certains climats, il proteste il ne fait qu'en rendre les raisons, ju'il se garde bien d'en justifier les ges [1]. Il prouve que la polygamie st utile ni au genre humain, ni à un des deux sexes ; au contraire, elle est par sa nature et en elle-me une chose mauvaise, et il en fait tir les funestes suites [2].

Enfin il fait voir que quand la puis-ce physique de certains climats viole loi naturelle des deux sexes, c'est législateur à faire des loix civiles qui cent la nature du climat, et rétablis-it les loix primitives de la pudeur urelle [3].

Si les loix doivent être relatives aux ers climats, glacés, brûlans ou tem-rés, sur-tout pour s'opposer à leurs es, il faut aussi qu'elles se rapportent a nature du terroir. Notre auteur, les examinant dans ce second rap-rt, ouvre un des plus beaux spec-cles de la nature, qui, dans ses

[1] Liv. XVI, chap. IV.
[2] *Ibid.* chap. VI.
[3] *Ibid.* chap. XII.

variétés mêmes, ne laisse pas de suivre une espèce de méthode. Il nous fait voir comment cette sage ordonnatrice a su faire dépendre souvent la liberté, les mœurs, le droit civil, le droit politique, le droit des gens, le nombre des habitans, leur industrie, leur courage, de la qualité du terroir, soit fertile, stérile, inculte, ou marécageux; de sa situation, soit des montagnes, des plaines, ou des isles; du genre de vie des peuples, soit laboureurs, chasseurs, ou pasteurs. Il pénètre si à fond dans les rapports différens des loix avec la qualité du terroir, qu'on diroit que la nature aime à lui confier ses plus intimes secrets.

Pour faire mieux sentir ces rapports, notre auteur se dépayse. Tantôt il suit les hordes des Tartares; tantôt il se promène dans les immenses plaines des Arabes, au milieu de leurs troupeaux; tantôt il se plaît à voir chez les sauvages de l'Amérique les femmes qui cultivent autour de la cabane un morceau de terre, tandis que leurs maris s'occupent à la chasse et à la pêche; enfin il s'arrête dans les bois et dans les

narécages des anciens Germains. A
a naïve peinture qu'il trace de ces
euples, simples pasteurs, sans indus-
rie, ne tenant à leur terre que par
les cases de jonc, on diroit qu'en in-
truisant le lecteur il a voulu l'égayer
ar la vue d'un beau paysage du Pous-
in, pour le délasser après une pénible
t sérieuse méditation. C'est ainsi que
a raison même ne dédaigne point de
laire.

Il est beau de voir ici avec quel
uccès notre auteur sait rapprocher
admirable ouvrage de Tacite sur les
Mœurs des Germains avec les débris
ispersés des loix barbares, et, par une
eureuse conciliation de ces précieux
onumens, qui paroissoient n'avoir
en de commun entre eux, porter
ne lumière nouvelle à cette loi sali-
ue, dont il a raison de dire que tant
e gens ont parlé, et que si peu de gens
nt lue. Il faut l'avouer, rien n'est
lus capable de nous faire repentir de
ette négligence où nous sommes tom-
és à l'égard de l'étude des anciens,
ue le profit que notre auteur sait tirer
e ces beaux restes de l'antiquité.

C'est aussi en suivant de près loix pastorales des Germains, si l à la nature du terroir, que notre teur sait donner la vie à un ama faits confus du moyen âge, fais pour ainsi dire, sortir d'une noble p sière les loix politiques des fondat de la monarchie françoise.

De tout ceci il faut conclure c'est sur les sauvages et sur les pe qui ne cultivent point les terres q nature et le climat dominent pre seuls; c'est ce que notre auteur claré plus précisément ailleurs *. donc voulu dire, et il a dit expr ment, que le physique du clim du terroir ne sauroit avoir aucun fluence sur ces contrées policées il est obligé de céder à la vraie reli aux loix, aux maximes du gouv ment, aux exemples, aux mœurs manières.

Il avoue d'ailleurs que parm nombre de causes, il y en a tou une dans chaque nation qui agit plus de force que les autres, de

* Liv. XIX, chap. IV.

que celles-ci sont obligées de lui céder.

Cette cause dominatrice forme le caractère presque indélébile de chaque nation, et la gouverne à son insu par des ressorts mystérieux. C'est par ces grands traits qu'on distingue une nation d'une autre. Choquer ces traits distinctifs, et, selon le langage de notre auteur, cet *esprit général*, ce seroit exercer une tyrannie qui, selon lui, quoique de *simple opinion*, ne laisseroit pas de produire des effets aussi funestes que la tyrannie réelle, c'est-à-dire la violence du gouvernement.

Notre auteur a bien senti l'importance de ce grand rapport des loix avec l'*esprit général*, les mœurs, les manières, qui règnent plus impérieusement que les loix, vu leur grande influence sur la façon de penser, de sentir et d'agir de toute une nation. Il a vu combien il faut être circonspect à apporter aucun changement à cet *esprit général*, afin qu'en gênant les vices politiques on ne gêne pas les vertus politiques, qui souvent en dérivent. Aussi s'est-il occupé entièrement à développer toutes ces relations.

Il veut qu'on procède lentement et par degrés à détromper les peuples de leurs erreurs fortifiées par le temps, vu le grand danger auquel on exposeroit l'état par une réforme subite. Ce même changement des mœurs et des manières, lorsqu'il est nécessaire, ne doit être fait que par d'autres mœurs et d'autres manières, et jamais par des loix, à cause de la grande différence qu'il y a entre les loix et les mœurs, celles-là ne tenant qu'aux institutions particulières et précises du législateur, celles-ci aux institutions de la nation en général. De là il s'ensuit que, comme on ne sauroit empêcher les crimes que par des peines, on ne peut aussi changer les manières que par des exemples.

Il fait aussi sentir combien il faut être attentif à ne point gêner par des loix les manières et les mœurs du peuple, lorsqu'elles ne sont pas contraires aux principes du gouvernement, pour ne point gêner ses vertus.

C'est à ce sujet qu'il présente un tableau aussi impartial que frappant du caractère de ses compatriotes. Cette gaieté, cette vivacité, pour me servir

s expressions de notre auteur, sont
s fautes légères qui disparoissent de-
nt cette franchise, cette générosité,
point d'honneur, ce courage, d'où
ésulte des avantages suprêmes. Quel-
es uns même de ces vices, particu-
ement cet empressement de plaire,
goût pour le monde, et sur-tout
ur le commerce des femmes, aug-
ntent l'industrie, les manufactures,
politesse, le goût général de ce
uple. Ainsi prétendre corriger ces
es, ce seroit choquer l'esprit général
grand préjudice de la nation. Il en
t agir comme ces architectes de l'an-
uité, qui, voulant démolir les mai-
s attenantes aux temples de leurs
ux, laissoient debout les parties des
ices qui y touchoient, de peur de
cher aux choses sacrées.
Comme, dans les institutions ordi-
es, il y a quelque cause qui agit
e plus de force que les autres, ce
forme, selon notre auteur, l'*esprit*
éral de la nation, dans quelques
itutions singulières on a confondu
tes ces causes, quoiqu'entièrement
arées; savoir, les loix, les mœurs,

les manières, etc. Notre auteur trouve cette union dans les institutions anciennes de Lycurgue ; et comme l'éloignement des lieux fait à notre égard le même effet que celui du temps, il cherche avec succès les raisons d'une pareille union dans les institutions des législateurs de la Chine. Il pénètre à fond les principes de la constitution de ce vaste empire, et l'objet particulier de son gouvernement, pour faire mieux sentir le rapport intime des choses, qui paroîtroient d'ailleurs très-indifférentes, comme les cérémonies et les rites, à la constitution fondamentale.

Il nous montre comment les loix en général sont relatives aux mœurs, et par conséquent combien la bonté des mœurs influe sur la simplicité des loix. C'est la découverte d'une mine bien riche que de savoir bien démêler les théories, que notre auteur ne fait qu'indiquer ici, pour bien connoître le véritable esprit des loix romaines, liées si étroitement aux mœurs.

En effet, quelle différence entre les loix faites pour ces premiers Romains qui ne se portoient pas moins au bien

par inclination que par la crainte des loix, et ne disputoient entre eux que de vertu, et entre ces dispositions qu'on fut obligé d'opposer au luxe, à l'avarice et à l'orgueil d'un peuple qui, lors de la corruption du gouvernement, se portoit à toutes sortes d'excès, foulant aux pieds les choses divines et humaines!

Si les loix sont protégées par les mœurs, les mœurs sont aussi secourues par les loix. Notre auteur, qui a su pénétrer à fond les effets de cette action réciproque, doué d'un génie assez vaste pour embrasser toutes les différentes relations, prévoit le caractère, les mœurs et les manières qui ont résulté des loix et de la constitution de l'Angleterre, dont il a développé ailleurs les principes jusqu'à se rendre maître des événemens à venir, semblable à Tacite, qui prévit, plusieurs siècles auparavant, les causes de la chûte de l'empire romain.

A la vue du tableau qu'il nous présente de cette nation et de ses peuples, qu'il regarde plutôt comme des confédérés que comme des concitoyens,

on diroit qu'il a adopté leurs passions, leurs inclinations, leurs terreurs, leurs animosités, leurs foiblesses, leurs espérances, leurs querelles, leurs jalousies, leurs haines, leurs vaines clameurs, leurs injures, qui, bien loin de faire tort à l'harmonie de la constitution, concourent à l'accord total de toutes ses parties.

Il voit comment les loix de ce pays libre ont dû contribuer à cet esprit de commerce, à ce sacrifice de ses intérêts pour la défense de la liberté publique, à ce crédit sur des richesses même de fiction, à la force offensive et défensive du gouvernement, à cette grande influence de la nation sur les affaires de ses voisins, à cette bonne foi tant requise dans les négociations.

Il prédit ce qui a dû résulter par rapport aux rangs, aux dignités, au luxe, à cette estime des qualités réelles, c'est-à-dire des richesses et du mérite personnel.

Enfin il apperçoit comment a pu se former cet esprit d'éloignement de toute politesse fondée sur l'oisiveté, ce mêlange de fierté et de mauvaise honte,

cette humeur inquiète au milieu des prospérités, cette modestie et cette timidité des femmes, cette préférence du véritable esprit à tout ce qui n'est que du ressort du goût, cette étude de politique jusqu'à prétendre calculer tous les évènemens, cette liberté de raisonner. Il connoît même le caractère de la nation dans ses ouvrages d'esprit.

Le portrait que notre auteur vient de donner d'une nation si commerçante de l'Europe, d'une nation qui, selon lui, fait même céder ses intérêts politiques à ceux du commerce, d'une nation où il fut si chéri et si respecté, le conduit à l'examen des loix dans le rapport qu'elles ont avec le commerce considéré dans sa nature et dans ses distinctions, dans les révolutions qu'il a eues dans le monde, et dans sa relation avec l'usage de la monnoie.

Je l'ai dit, cet ouvrage ne paroît fait que pour inspirer de la modération, de l'humanité et des mœurs. Ainsi il est beau d'apprendre ici que l'esprit du commerce est de guérir des préjugés destructeurs, de produire la douceur

des mœurs, et de porter les nations à la paix, vu que toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.

Il est aussi consolant pour quelques peuples malheureux d'être ici assurés qu'étant pauvres, non à cause de la dureté du gouvernement, mais parce qu'ils ont dédaigné ou parce qu'ils n'ont pas connu les commodités de la vie, ils peuvent malgré cela faire de grandes choses, parce que leur pauvreté fait une partie de leur liberté.

De là on voit combien l'esprit de commerce est lié à la constitution. Dans le gouvernement d'un seul, il est fondé sur le luxe; dans le gouvernement républicain, il est ordinairement fondé sur l'économie. Par conséquent, comme dans ce dernier gouvernement l'esprit de commerce entraîne avec lui celui de frugalité, de modération, de travail, de sagesse, de tranquillité, d'ordre et de règle, il est aisé de comprendre comment il peut arriver que les grandes richesses des particuliers n'y corrompent point les mœurs.

C'est en développant les ressorts de ce commerce d'économie que notre

auteur approfondit les principes qui rendent certains établissemens, plus propres au gouvernement de plusieurs qu'à celui d'un seul; tels que les compagnies, les banques, les ports francs: principes qui ne laissent pourtant pas d'avoir leur limitation, lorsqu'on les examine sans les séparer de la sage administration de ceux qui sont à la tête des affaires, même dans le gouvernement d'un seul.

Les grandes vérités que notre auteur établit ici pour se conduire dans les matières du commerce, font voir combien on auroit tort de regarder les sciences comme incompatibles avec les affaires, sur-tout lorsqu'il fixe la juste idée de la liberté en fait de commerce, si éloignée de cette faculté qui seroit plutôt une servitude; lorsqu'il nous fait sentir combien, pour le maintien de cette liberté, il est important que l'état soit neutre entre sa douane et son commerce; lorsqu'il nous apprend que, dans ce genre d'affaires, la loi doit faire plus de cas de l'aisance publique que de la liberté d'un citoyen; enfin lorsqu'il

montre que, comme le pays qui possède le plus d'effets mobiliers de l'univers, savoir de l'argent, des billets, des lettres-de-change, des actions sur les compagnies, des vaisseaux et des marchandises, gagne à faire le commerce, au contraire le pays qui est dépourvu de ces effets, et qui par conséquent est obligé d'envoyer toujours moins qu'il ne reçoit, se mettant lui-même hors d'équilibre, perd à faire le commerce, et s'appauvrit.

Ces théories capitales ne pouvoient guère demeurer stériles entre les mains de notre auteur : ainsi c'est par leur secours qu'il dicte des dispositions très-sensées sur le sujet du commerce, sans pourtant être gêné par une exactitude servile. Ici notre auteur, conduit plus, si j'ose le dire, par un esprit citoyen que philosophique, se hâte d'aller au fait. Il veut que la méditation du lecteur se charge de placer d'autres vérités dans la chaîne de celles qu'il établit sur des fondemens solides. Il l'emporte dans ce qui est essentiel au sujet, sans le fatiguer par de longs détours ; il suppose

u'il sait tout cela* : on diroit que sa
odestie se plaît à partager avec le
cteur attentif la gloire de l'invention.

Comme notre auteur sait être savant
ans rougir, ainsi que quelques uns de
os pères, d'être philosophe, il sait être
hilosophe sans rougir, comme la plu-
art des esprits de nos jours, d'être
avant. Ainsi, s'accommodant de ce
age milieu, c'est par le concours mu-
uel d'un jugement subtil et délié dans
s sciences les plus abstraites, et d'un
hoix des matériaux tirés d'une vaste
rudition, qu'il excelle et triomphe dans
out son ouvrage, sur-tout ici lorsqu'il
xamine les loix par rapport aux révo-
ations que le commerce a eues dans
monde.

Il est agréable, et ce plaisir renferme
eaucoup d'instruction, de voir, à
aide de ses éclaircissemens, comment
ertaines causes physiques, telles que
a qualité du terroir ou du climat, com-
nent la différence des besoins des peu-
les, soit simples, soit voluptueux, leur

* Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secus ac notas, auditorem rapit.
HOR. de Arte poet. v. 148 et 149.

paresse, leur industrie, ont pu fixer, dans tous les âges, la nature du commerce dans quelques contrées.

C'est aussi un spectacle digne des recherches d'un génie du premier ordre, comme celui de notre auteur, de voir le commerce, tantôt détruit, tantôt gêné, tantôt favorisé, fuir des lieux où il étoit opprimé, se reposer où on le laissoit respirer, régner aujourd'hui où l'on ne voyoit que des déserts, des mers et des rochers, et là où il régnoit, n'y avoir que des déserts; changemens qui ont rendu la terre si peu semblable à elle-même.

Ainsi notre auteur, se jetant avec un courage héroïque dans ces abîmes des siècles les plus reculés, parcourt la terre. Il ne voit qu'un vaste désert dans cette heureuse contrée de la Colchide, qu'on auroit peine à croire avoir été du temps des Romains le marché de toutes les nations du monde.

Il déplore le malheureux sort des empires de l'Asie. Il visite la partie de la Perse qui est au nord-est, l'Hyrcanie, la Margiane, la Bactriane, etc. A peine voit-il passer la charrue sur les fonde-

ıens de tant de villes jadis florissantes. l passe au nord de cet empire, c'est-ı-dire à l'isthme qui sépare la mer Cas-›ienne du Pont-Euxin, et il n'y trouve ›resque aucun vestige de ce grand ›ombre de villes et de nations dont il ;toit couvert.

Il est étonné de ne voir plus ces communications des grands empires des Assyriens, des Mèdes, des Perses, avec :s parties de l'Orient et de l'Occident :s plus reculées. L'Oxus ne va plus à la ıer Caspienne; des nations destruc-:ices l'ont détourné. Il le voit se perdre ans des sables arides. Le Jaxarte ne a plus jusqu'à la mer. Le pays entre : Pont-Euxin et la mer Caspienne n'est u'un désert.

Notre auteur, au milieu de ces vastes ésolations, qui ne laissent plus voir que es ruines, ou quelques débris de la évastation, nous rappelle le commerce e luxe que les empires de l'Asie fai-oient, tandis que les Tyriens, profi-ant des avantages que les nations in-elligentes prennent sur les peuples gnorans, étoient occupés du commerce l'économie de toute la terre.

Il parcourt l'Égypte, qui, sans être jalouse des flottes des autres nations, contente de son terroir fertile, ne faisoit guère de commerce au dehors.

Il remarque que les Juifs, occupés de l'agriculture, ne négocioient que par occasion; que les Phéniciens, sans commerce de luxe, se rendirent nécessaires à toutes les nations par leur frugalité, par leur habileté, leur industrie, leurs périls, leurs fatigues; qu'avant Alexandre les nations voisines de la mer Rouge ne négocioient que sur cette mer et sur celle d'Afrique.

Il nous ramène aux beaux siècles d'Athènes, qui, ayant l'empire de la mer, donna la loi au roi de Perse, et abattit les forces maritimes de la Syrie et de la Phénicie.

Il est frappé de l'heureuse situation de Corinthe, de son commerce, de ses richesses, comme aussi des causes de la prospérité de la Grèce, des jeux qu'elle donnoit à l'univers, des temples où tous les rois envoyoient des offrandes, de ses fêtes, de ses oracles, de ses arts incomparables.

Il envisage la navigation de Darius

sur l'Indus et sur la mer des Indes, plutôt comme une fantaisie d'un prince qui vouloit montrer sa puissance, que comme le projet réglé d'un sage monarque qui veut l'employer.

Il considère la révolution causée dans le commerce par quatre évènemens arrivés sous Alexandre : la prise de Tyr, la conquête de l'Égypte, celle des Indes, et la découverte de la mer qui est au midi de ce pays.

La relation d'Hannon lui sert de guide pour reconnoître la puissance et la richesse de Carthage, qui, étant maîtresse des côtes de l'Afrique, s'étendit le long de celles de l'Océan. Il est enchanté de la simplicité de cette relation d'Hannon, qui, ennemi de toute parure, étoit, comme les grands capitaines, plus glorieux de ce qu'il faisoit que de ce qu'il écrivoit. Ici il n'oublie pas le commerce d'économie de Marseille, qui augmenta sa gloire après la ruine de Carthage.

En parcourant les nations de l'antiquité, notre auteur nous fait connoître, à travers différens siècles, la nature, l'étendue, les bornes de leur

commerce, avec un discernement si délicat; que des faits même connus prennent entre ses mains un nouvel intérêt; et, trop convaincu que, pour mieux instruire le lecteur, il faut modifier le ton uniforme de l'instruction et ménager des surprises agréables, tantôt, portant jusqu'au prodige l'union des sciences et des lettres, il est charmé de nous rappeler la belle peinture tracée par Homère de ces contrées que les malheurs d'Ulysse ont rendues si célèbres; tantôt, occupé des pratiques purement méchaniques, il nous explique les causes physiques des différens degrés de vîtesse des navires, suivant leur différente grandeur et leur différente force; d'où vient que nos navires vont presque à tous vents, et que ceux des anciens n'alloient presque qu'à un seul, et comment on mesuroit les charges qu'ils pouvoient porter. Ici il nous fait reconnoître la situation et le commerce ancien d'Athènes vis-à-vis de la situation et du commerce présent de l'Angleterre; là il nous fait contempler le projet de Séleucus de joindre le Pont-Euxin à la mer Caspienne; et, parmi

les grands desseins d'Alexandre, il s'arrête à admirer Alexandrie, ville que ce conquérant fonda dans la vue de s'assurer de l'Égypte, devenue le centre de l'univers. Par ces remarques variées, mais toujours intéressantes, on diroit que notre auteur, dans son tour de la terre, faisant, pour ainsi dire, reparoître à nos yeux tout ce que le torrent des âges avoit renversé, en agit comme le czar Pierre, qui, dans ses voyages de l'Europe, cherchoit à connoître les établissemens utiles des différens pays, et à s'instruire des principales parties des gouvernemens, de leurs forces, de leurs revenus, de leurs richesses, de leur commerce. A Paris, parmi tant de merveilles de cette ville enchanteresse, ou, pour mieux dire, dans cette école de toutes les nations, tandis qu'il se plaisoit à contempler les peintures du Louvre, il prenoit presque entre ses bras l'auguste personne du roi encore enfant, pour le garantir de la foule de la manière la plus tendre. A Amsterdam, au milieu de ces dépositaires et, pour ainsi dire, de ces facteurs du commerce de toute

la terre, il aimoit à travailler dans le chantier pour apprendre la construction des vaisseaux. En Angleterre, il étudioit comment cette nation a su, non moins par son commerce que par son gouvernement, se rendre la gardienne de la liberté de l'Europe. De retour en Russie, il forma le dessein hardi de la jonction des deux mers dans cette langue de terre où le Tanaïs s'approche du Volga, et il jeta les fondemens de Pétersbourg dans la vue de former un entrepôt du commerce de l'univers.

Notre auteur, tout plein qu'il est de ces deux idées; l'une, que le commerce est la source de la conservation et de l'agrandissement des états; l'autre, que les Romains avoient la meilleure police du monde; avoue néanmoins que les Romains furent éloignés du commerce par leur gloire, par leur éducation militaire, par leur constitution politique, par leur droit des gens, par leur droit civil. A la ville, ils n'étoient occupés que de guerres d'élections, de brigues; à la campagne, que d'agriculture : dans les provinces, un

ıvernement dur et tyrannique étoit
ompatible avec le commerce. Cela
qu'ils n'eurent jamais de jalousies de
nmerce. Ils attaquèrent Carthage
nme puissance rivale, et non comme
ion commerçante. En effet, à Rome,
ıs la force de son institution, les
tunes étoient à peu près égales : à
rthage, des particuliers avoient des
hesses de rois. Comme les Romains
faisoient cas que des troupes de
re, les gens de mer n'étoient ordi-
irement que des affranchis. Leur po-
que fut de se séparer de toutes les
tions non assujetties : la crainte de
ır porter l'art de vaincre fit négliger
rt de s'enrichir. Leur commerce in-
ieur étoit celui de l'importation des
ds; ce qui étoit un objet important,
n de commerce, mais d'une sage
lice pour la subsistance du peuple
Rome. Le négoce de l'Arabie heu-
use et celui des Indes furent pres-
ıe les deux seules branches du com-
erce extérieur. Mais ce négoce ne se
utenoit que par l'argent des Ro-
ains; et si les marchandises de l'Ara-
e et des Indes se vendoient à Rome

le centuple, ce profit des Romains se faisoit sur les Romains mêmes, et n'enrichissoit point l'empire ; quoique d'un autre côté on puisse dire que ce commerce procuroit aux Romains une grande navigation, c'est-à-dire une grande puissance; que des marchandises nouvelles augmentoient le commerce intérieur, favorisoient les arts, entretenoient l'industrie; que le nombre des citoyens se multiplioit à proportion des nouveaux moyens de subsistance; que ce nouveau commerce produisoit le luxe; que le luxe à Rome étoit nécessaire, puisqu'il falloit qu'une ville qui attiroit à elle toutes les richesses de l'univers les rendît par son luxe.

Notre auteur, suivant de siècle en siècle la marche du commerce, le trouve plus avili après la destruction des Romains en Occident par l'invasion de leur empire. Un déluge de barbares, comme par une crise violente de la nature, renouvela, pour ainsi dire, la face de la terre; bientôt il n'y eut presque plus de commerce en Europe. La noblesse, qui régnoit par-

tout, ne s'en mettoit pas en peine. Les barbares le regardèrent comme un objet de leurs brigandages. Quelques restes de leurs loix insensées, qui subsistent encore de nos jours, montrent la grossièreté de leur origine.

Depuis l'affoiblissement des Romains en Orient, lors des conquêtes des Mahométans, l'Égypte, ayant ses souverains particuliers, continua de faire le commerce : maîtresse des marchandises des Indes, elle attira les richesses de tous les autres pays.

A travers cette barbarie le commerce se fit jour en Europe. Notre auteur le voit, pour ainsi dire, sortir du sein de la vexation et de la barbarie. Les Juifs, proscrits de chaque pays, inventèrent les lettres-de-change : par ce moyen ils sauvèrent leurs effets, et rendirent leurs retraites fixes. Il remarque que depuis cette invention les grands coups d'autorité ne sont, indépendamment de l'horreur qu'ils inspirent, que des imprudences, et qu'on a reconnu par expérience qu'il n'y a plus que la bonté du gouvernement qui donne de la prospérité.

C'est toujours par ces sages réflexions que notre auteur sait présenter au trône les plus utiles vérités, dont il est doux de rappeler le précieux souvenir dans nos contrées, où le lien de tendresse entre les princes et les sujets ne sauroit être plus fort. Notre auteur, il est vrai, a caché son nom; mais on le découvre dans le plus grand jour par ces traits frappans de sagesse, de modération, de bienfaisance, qui le font regarder comme l'ame de la probité même. Il en agit comme Phidias, qui, n'ayant pas écrit son nom sur le bouclier de Minerve, y grava son portrait.

Notre auteur, attentif à développer la naissance, le progrès, la transmigration, la décadence et le rétablissement du commerce, est enfin ravi de la découverte de deux nouveaux mondes. C'est le commerce qui, à l'aide de la boussole, fit trouver l'Asie et l'Afrique, dont on ne connoissoit que quelques bords, et l'Amérique, dont on ne connoissoit rien du tout. L'Italie, hélas! notre belle Italie, ne fut plus au centre du monde commerçant: elle

fut réduite dans un coin. Mais qu'il me soit permis de faire une remarque patriotique : comme heureusement le germe des grands génies de cette belle contrée n'est pas éteint, et, ce qui est plus, comme les vues et les desseins de ceux qui la gouvernent sont toujours d'accord avec la félicité publique, elle a lieu d'espérer de recueillir les fruits de la découverte faite par ses enfans.

Les Espagnols découvroient et conquéroient du côté de l'occident, les Portugais du côté de l'orient : mais les autres nations de l'Europe ne les laissèrent pas jouir tranquillement de leurs conquêtes. Les Espagnols regardèrent les terres découvertes comme des objets de conquête; les autres nations trouvèrent qu'elles étoient des objets de commerce, et, par des compagnies de négocians et des colonies, y formèrent une puissance accessoire, sans préjudice de l'état principal.

Notre auteur fait voir l'utilité et l'objet des colonies de nos jours; en quoi les nôtres diffèrent de celles des anciens. Il explique leurs loix fondamentales, sur-tout pour les tenir dans

la dépendance de la métropole : il relève la sagesse de ces loix par le contraste de la conduite des Carthaginois, qui, pour rendre quelques nations conquises plus dépendantes, par un débordement d'ambition qui les dégradoit de l'humanité, défendirent, sous peine de la vie, de planter, de semer, et de faire rien de semblable ; défense dont on ne peut se souvenir sans exécration.

Il se félicite de ce que l'Europe, par cette découverte du nouveau monde, est parvenue à un si haut degré de puissance, qu'elle fait le commerce et la navigation des trois autres parties du monde. L'Amérique a lié à l'Europe l'Asie et l'Afrique. Elle fournit à la première la matière de son commerce avec cette vaste partie de l'Asie qu'on appelle les Indes orientales : le métal, si utile au commerce comme signe, fut la base du plus grand commerce de l'univers comme marchandise. La navigation de l'Afrique devint nécessaire, fournissant des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique.

Comme les Indes, au lieu d'être dans la dépendance de l'Espagne, sont devenues le principal, notre auteur n'est point surpris que l'Espagne, devenue accessoire, se soit appauvrie, malgré les richesses immenses tirées de l'Amérique, et, qui plus est, malgré son ciel pur et serein, et malgré ses richesses naturelles. Le travail des mines du Mexique et du Pérou détruit la culture des terres d'Espagne. O vous qui êtes à la tête des affaires, vous qui êtes les dépositaires des sentimens des princes et les interprètes de leur amour, écoutez ce grand principe de notre auteur : « C'est une mauvaise es-« pèce de richesse qu'un tribut d'acci-« dent, et qui ne dépend pas de l'in-« dustrie de la nation, du nombre de « ses habitans, ni de la culture de ses « terres. »

Notre auteur propose ici une question à examiner ; savoir, si l'Espagne ne pouvant faire le commerce des Indes par elle-même, il ne vaudroit pas mieux qu'elle le rendît libre aux étrangers ; ce qui pourtant, selon lui, ne devroit pas être séparé des autres considérations,

sur-tout du danger d'un grand changement, des inconvéniens qu'on prévoit, et qui souvent sont moins dangereux que ceux qu'on ne peut pas prévoir.

Notre auteur, après avoir traité des loix dans leur rapport avec le commerce considéré dans sa nature et ses distinctions, et avec le commerce considéré dans ses révolutions, examine les loix dans leur rapport avec la monnoie.

Il commence par expliquer la raison de l'usage de la monnoie, qui est la nécessité des échanges, vu l'inégalité des productions de chaque pays; sa nature, qui est de représenter la valeur des marchandises comme signe; sa forme, qui est l'empreinte de chaque état. Il examine ensuite dans quel rapport la monnoie doit être, pour la prospérité de l'état, avec les choses qu'elle représente. Il distingue les monnoies réelles des monnoies idéales. Les réelles sont, dit-il, d'un certain poids et d'un certain titre : elles deviennent idéales lorsqu'on retranche une partie du métal de chaque pièce en lui laissant le même nom. Pour que le commerce

fleurisse, les loix doivent faire employer des monnoies réelles, éloignant toute opération qui puisse les rendre idéales, à moins de vouloir donner à l'état de terribles secousses; témoin les plaies profondes et cruelles qui saignent encore dans quelques pays.

Notre auteur nous instruit que l'or et l'argent augmentent chez les nations policées, soit qu'elles le tirent de chez elles, soit qu'elles l'aillent chercher là où il est; et qu'il diminue chez les nations barbares.

Il fait voir que l'argent des mines de l'Amérique est une marchandise de plus que l'Europe reçoit en troc, et qu'elle envoie en troc aux Indes. Ainsi une plus grande quantité d'or et d'argent est favorable, si on regarde ces métaux comme marchandises : elle ne l'est point lorsqu'on les regarde comme signes, parce que leur abondance choque leur qualité de signes, qui est beaucoup fondée sur la rareté. Ainsi c'est en raison de la quantité de ces métaux, que l'intérêt de l'argent est diminué ou augmenté.

Il nous montre une grande vérité;

savoir, que le prince ne peut pas plus fixer la valeur des marchandises, qu'ordonner que le rapport, par exemple, d'un à dix soit égal à celui d'un à vingt: car l'établissement d'un prix des choses dépend fondamentalement de la raison totale des choses au total des signes.

Il passe à l'article du change. Comme tout est du ressort de l'esprit lumineux de notre auteur, de sorte que la matière qu'il traite successivement paroît celle qu'il sait le mieux, il examine, il analyse, il approfondit tout ce qui a rapport au change. Le change, dit-il, est une fixation de la valeur actuelle et momentanée des monnoies. Il est formé par l'abondance et la rareté relatives des monnoies des divers pays. Il entre dans un grand détail pour montrer les variations du change, comment il attire les richesses d'un état dans un autre : il fait voir ses différentes positions, ses différens effets. Pour se faire mieux entendre, souvent il ne dédaigne pas les détails les plus minutieux, dont il profite pour s'élever aux vues générales; il sait quelquefois même semer, pour ainsi dire, des

fleurs sur les plus sèches et les plus épineuses recherches de cette matière de calcul; et il est consolant de voir élever entre ses mains ces mêmes recherches à un rang si éminent, qu'on les honore aujourd'hui du nom de sciences.

Notre auteur, toujours persuadé que l'érudition choisie, bien loin de s'opposer à la science du gouvernement, lui prête un grand secours, à l'aide des précieux monumens de l'antiquité, examine la conduite des Romains sur les monnoies. Il reconnoît que quand ils firent des changemens là-dessus lors de la première et de la seconde guerre punique, ils agirent avec sagesse; mais qu'on n'en doit pas faire un exemple de nos jours, vu les différentes circonstances. La monnoie haussa et baissa à Rome, à mesure que l'or et l'argent devinrent plus ou moins rares. Ainsi les Romains, dans leurs opérations sur les monnoies, ne firent que ce que demandoit la nature des choses.

Du temps de la république, on procéda par voie de retranchement; l'état

confioit au peuple ses besoins sans le séduire. Sous les empereurs on procéda par voie d'alliage. Ces princes, réduits au désespoir par leurs libéralités mêmes, altérèrent la monnoie. Ces opérations violentes, pratiquées pendant que l'empire étoit affaissé sous un mauvais gouvernement, ne sauroient avoir lieu dans ce temps-ci, où, indépendamment de la modération et de la douceur des gouvernemens de nos jours, le change a appris à comparer toutes les monnoies du monde, et à les mettre à leur juste valeur. Le titre des monnoies ne peut plus être un secret. Si un état commence le billon, tout le monde continue et le fait pour lui. Les espèces fortes sortent d'abord, et on les lui renvoie foibles. Ainsi ces sortes de violences ne feroient que dessécher les racines du commerce, et éteindre le germe même de son existence. Le change empêche les grands coups d'autorité, et rend inutiles les loix qui blesseroient la liberté de disposer de ses effets : enfin le change gêne le despotisme.

Les banquiers sont faits pour chan-

ger de l'argent, et non pas pour en prêter. Ainsi notre auteur les trouve utiles lorsque le prince ne s'en sert que pour changer; et comme le prince ne fait que de grosses affaires, le moindre profit fait un grand objet pour le banquier même. Si, au contraire, on les emploie à faire des avances, ils chargent le prince de gros intérêts, sans qu'on puisse les accuser d'usure.

L'esprit supérieur de notre auteur ramène tout aux premiers principes; il apperçoit dans chaque matière l'origine des abus et leur remède. Ainsi, parlant des dettes de l'état, après avoir fait sentir l'importance de ne point confondre un papier circulant qui représente la monnoie, avec un papier qui représente la dette d'une nation, il fait voir les conséquences de ces dettes, et les moyens de les payer sans fouler ni l'état ni les particuliers, et sans détruire la confiance publique, dont on a un souverain besoin, étant la seule et vraie richesse de l'état. Il fait aussi sentir combien il est essentiel que l'état accorde une singulière protection à ses créanciers, si on ne veut jeter la nation

dans les convulsions les plus dangereuses et sans remède.

Quant au prêt de l'argent à intérêt, il remarque que, si cet intérêt est trop haut, le négociant, qui voit qu'il lui coûteroit plus en intérêt qu'il ne pourroit gagner dans le commerce, n'entreprend rien. Si l'intérêt est trop bas, personne ne prête, et le négociant n'entreprend rien non plus; ou, si on prête, l'usure s'introduit avec mille inconvéniens.

Il trouve aussi, d'après les grands jurisconsultes, la raison de la grandeur de l'usure maritime dans les périls de la mer, et dans la facilité que le commerce donne à l'emprunteur de faire promptement de grandes affaires et en grand nombre, au lieu que les usures de terre, n'étant fondées sur aucune de ces deux raisons, sont ou proscrites par les législateurs, ou réduites à de justes bornes.

Les continuels et brusques changemens que des loix extrêmes causèrent à Rome, tantôt en retranchant les capitaux, tantôt en diminuant ou défendant les intérêts, tantôt en ôtant

les contraintes par corps, tantôt en abolissant les dettes, naturalisèrent l'usure chez les Romains : car les créanciers, voyant le peuple leur débiteur, leur législateur, leur juge, n'eurent plus de confiance dans les contrats. Comme les loix ne furent point ménagées, cela fit que tous les moyens honnêtes de prêter et d'emprunter furent abolis à Rome; qu'une usure affreuse, toujours foudroyée et toujours renaissante, s'y établit : tant il est vrai que les loix extrêmes, même dans le bien, font naître le mal extrême.

Notre auteur indique le taux de l'intérêt dans les différens temps de la république romaine; il en recherche les loix relatives. Comme les législateurs portèrent les choses à l'excès, on trouva une infinité de moyens pour les éluder : ainsi il en fallut faire beaucoup d'autres pour les confirmer, corriger, tempérer.

Il est surprenant de voir comment notre auteur, supérieur même aux préjugés qu'un certain respect pour l'antiquité pourroit justifier, sait relever l'erreur de Tacite, quoiqu'il soit un

de ses auteurs de préférence, lorsqu'il prit pour une loi des douze tables une loi qui fut faite par les tribuns Duillius et Ménénius, environ quatre-vingt-quinze ans après la loi des douze tables : cette loi fut la première qui fixa à Rome le taux de l'usure.

Il finit cette matière par une maxime d'Ulpien : *Celui-là paie moins, qui paie plus tard.* « Cela décide, dit-il, la « question, si l'intérêt est légitime; « c'est-à-dire, si le créancier peut vendre « le temps, et le débiteur l'acheter. »

La population tient, par la nature de la chose, au commerce. Il y a, pour ainsi dire, une action et réaction entre ces deux agens. Ainsi notre auteur, faisant sentir l'enchaînement de ces deux objets et leur influence mutuelle, après avoir examiné la matière du commerce dans tous ses rapports, n'est pas moins attentif à développer les loix relatives au nombre des hommes et à leur multiplication, et quel est le vœu de la nature.

Il commence par remarquer que la propagation des bêtes est constante, mais que celle des hommes est toujours

troublée par les passions, par les fantaisies, par le luxe; que l'obligation naturelle qu'a le père de nourrir ses enfans a fait établir le mariage, qui déclare celui qui doit remplir cette obligation.

Notre auteur, toujours attentif à inspirer la pureté des mœurs, nous fait voir combien les conjonctions illicites choquent la propagation de l'espèce : car le père, qui a l'obligation de nourrir et d'élever les enfans, n'est point fixe; les femmes soumises à la prostitution publique ne sauroient avoir la confiance de la loi : d'où il s'ensuit que la continence publique favorise la propagation de l'espèce.

La raison, dit notre auteur, nous dicte que quand il y a un mariage, les enfans suivent la condition du père; quand il n'y en a point, ils ne peuvent concerner que la mère.

La propagation est très-favorisée par la loi qui fixe la famille dans la suite des personnes du même sexe. La famille est une sorte de propriété. Un homme qui a des enfans du sexe qui ne la perpétue pas, n'est jamais con-

tent qu'il n'en ait de celui qui la perpétue.

Il nous parle de divers ordres de femmes légitimes; il traite des bâtards. Il observe comment, dans les républiques anciennes, on faisoit des loix sur l'état des bâtards, par rapport à la constitution. Telle république recevoit pour citoyens les bâtards, afin d'augmenter sa puissance contre les grands; telle autre, comme Athènes, retrancha les bâtards du nombre des citoyens pour avoir une plus grande portion de bled. Dans plusieurs villes, dans la disette de citoyens, les bâtards succédoient; dans l'abondance, ils ne succédoient pas.

Il fonde le consentement des pères pour le mariage sur leur puissance, leur amour, leur raison, leur prudence; mais il croit qu'il convient quelquefois d'y mettre des restrictions.

Comme la nature porte assez au mariage, il trouve inutile d'y encourager, à moins qu'elle ne soit arrêtée par la difficulté de la subsistance, par la dureté du gouvernement, par l'excès des impôts, qui font regarder aux cul-

tivateurs leurs champs moins comme le fondement de leur nourriture que comme un prétexte à la vexation. Ainsi notre auteur nous fait sentir combien la population dépend de la sûreté, de la modération, de la douceur du gouvernement; tant il est vrai que chaque page de son ouvrage n'inspire que des sentimens paternels, sur-tout pour les cultivateurs, qu'on doit regarder comme la base de l'édifice politique.

Il nous fait voir comment la propagation dépend du nombre relatif des filles et des garçons: il développe la raison de la grande propagation dans les ports de mer; comment elle est plus ou moins grande, suivant les différentes productions de la terre, les pays de pâturage étant peu peuplés, les terres à bled davantage, les vignobles encore plus; qu'elle est en raison du partage égal des terres, ou en raison des arts, lorsque les terres sont inégalement distribuées; comment elle dépend de la fécondité du climat, sans besoin des loix, comme à la Chine; comment elle tient à la nature du gouvernement, comme dans les répu-

bliques de la Grèce, où les législateurs n'eurent pour objet que le bonheur des citoyens au dedans et une puissance au dehors. Ainsi, avec un petit territoire et une grande félicité, il étoit facile que la population devînt si considérable, que les politiques grecs crurent devoir s'attacher à régler le nombre des citoyens.

Notre auteur, soutenant, pour ainsi dire, son vol, mesure comme un aigle la terre d'un œil ferme, et, à l'aide des monumens de l'antiquité, il voit que l'Italie, la Sicile, l'Asie mineure, l'Espagne, la Gaule, la Germanie, étoient, à peu près comme la Grèce, pleines de petits peuples et regorgeoient d'habitans; ainsi on n'y avoit pas besoin de loix pour en augmenter le nombre: mais, comme toutes ces petites républiques furent englouties dans une grande, on vit insensiblement l'univers se dépeupler.

Comme les Romains furent le peuple du monde le plus sage, et que, pour réparer ses pertes, il eut besoin du secours des loix, notre auteur, profitant de l'histoire et de la jurisprudence, si

liées à l'esprit de conseil et aux talens de l'administration, recueille les loix que les Romains firent à ce sujet.

Il proteste de ne point parler ici de l'attention que les Romains eurent pour réparer la perte des citoyens à mesure qu'ils en perdirent, faisant des associations, donnant les droits de cité, et trouvant une pépinière de citoyens dans leurs esclaves : il se borne à parler de ce qu'ils firent pour réparer la perte des hommes.

Jamais les vues de sagesse et de prévoyance qui dictèrent ces loix n'ont eu une application plus nécessaire que dans les circonstances de nos jours. Ainsi il n'est point indifférent que je suive pas à pas notre auteur dans leur origine, leurs motifs, leurs avantages, leur suite, leurs infractions. Notre auteur a été très-exact à en recueillir toutes les vues, et assez sage pour en choisir les plus essentielles.

Les anciennes loix de Rome cherchèrent à déterminer les citoyens au mariage. Les censeurs y eurent l'œil, et, selon les besoins, ils y engagèrent et par la honte et par les peines.

La corruption des mœurs dégoûta du mariage, et détruisit la censure elle-même.

Le nombre des citoyens fut assez diminué par les discordes civiles, le triumvirat, les proscriptions, qui, si j'ose le dire, remplirent Rome d'un deuil général et d'un désastre universel.

Pour y remédier, César et Auguste rétablirent la censure, et se firent censeurs eux-mêmes. Ils firent aussi des réglemens favorables au mariage.

César donna des récompenses à ceux qui avoient beaucoup d'enfans. Attaquant les femmes par la vanité, il défendit à celles qui avoient moins de quarante-cinq ans, et qui n'avoient ni mari ni enfans, de porter des pierreries et de se servir de litière.

Auguste augmenta les récompenses et imposa des peines nouvelles. Il fit sentir aux Romains que la cité ne consistoit point dans les maisons, les portiques, les places publiques, mais dans le nombre des hommes, qui sont les premiers biens, et les biens les plus précieux de l'état. Il leur reprochoit

le célibat où ils vivoient pour vivre dans le libertinage. « Chacun de vous, « s'écrioit-il, a des compagnes de sa « table et de son lit, et vous ne cher- « chez que la paix dans vos dérégle- « mens. »

Pour y remédier, il donna la loi qu'on nomma *julia pappia poppæa*, du nom des consuls. Notre auteur la regarde, avec raison, comme un code de loix, ou un corps systématique de tous les réglemens qu'on pouvoit faire à cet égard, Elle fut, dit-il, la plus belle partie des loix civiles des Romains.

On y accorda au mariage et au nombre des enfans les prérogatives, c'est-à-dire tous les honneurs et toutes les préséances que les Romains accordoient par respect à la vieillesse.

On donna quelques prérogatives au mariage seul, indépendamment des enfans qui en pourroient naître ; ce qu'on appela le *droit des maris*.

On donna d'autres prérogatives à ceux qui avoient des enfans ; ce qu'on appela *droit d'enfans*.

On en donna de plus grandes à ceux

qui avoient trois enfans; ce qu'on appela *droit de trois enfans*.

Notre auteur nous avertit de ne point confondre ces trois choses. « Il « y avoit, dit-il, des privilèges dont « les gens mariés jouissoient toujours, « comme, par exemple, une place par- « ticulière au théâtre; il y en avoit « dont ils ne jouissoient que lorsque « des gens qui avoient des enfans, ou « qui en avoient plus qu'eux, ne les « leur ôtoient pas. »

Les gens mariés qui avoient le plus grand nombre d'enfans, étoient préférés, soit dans la poursuite des honneurs, soit dans leur exercice.

Le consul qui avoit le plus d'enfans prenoit le premier les faisceaux; il avoit le choix des provinces.

Le sénateur qui avoit le plus d'enfans étoit écrit le premier dans le catalogue des sénateurs; il disoit son avis le premier.

L'on pouvoit parvenir avant l'âge aux magistratures, chaque enfant donnant la dispense d'un an.

Le nombre de trois enfans exemptoit de toutes charges personnelles.

Les femmes ingénues qui avoient trois enfans, et les affranchies qui en avoient quatre, sortoient de la tutèle perpétuelle établie par les loix.

Outre les récompenses, il y avoit des peines. Les voici.

Ceux qui n'étoient point mariés ne pouvoient rien recevoir par le testament des étrangers.

Ceux qui étoient mariés, mais n'avoient point d'enfans, ne recevoient que la moitié.

Le mari et la femme, par une exemption de la loi qui limitoit leurs dispositions réciproques par testament, pouvoient se donner le tout, s'ils avoient des enfans l'un de l'autre; s'ils n'en avoient point, ils pouvoient recevoir la dixième partie de la succession à cause du mariage; et s'ils avoient des enfans d'un autre mariage, ils pouvoient se donner autant de dixièmes qu'ils avoient d'enfans.

Si un mari s'absentoit d'auprès de sa femme pour autre cause que pour les affaires de la république, il ne pouvoit en être l'héritier.

La loi donnoit à un mari ou à une femme qui survivoit, deux ans pour se remarier, et un an et demi pour le divorce.

Les pères qui ne vouloient pas marier leurs enfans, ou donner des maris à leurs filles, y étoient contraints par le magistrat.

On défendit les fiançailles lorsque le mariage devoit être différé de plus de deux ans; et comme on ne pouvoit épouser une fille qu'à douze ans, on ne pouvoit la fiancer qu'à dix: car la loi ne vouloit pas que l'on pût jouir inutilement, et sous prétexte de fiançailles, des privilèges des gens mariés.

Il étoit défendu à un homme qui avoit soixante ans d'épouser une femme qui en avoit cinquante; car on ne vouloit point de mariages inutiles après tant de privilèges.

La même raison déclara inégal le mariage d'une femme qui avoit plus de cinquante ans, avec un homme qui en avoit moins de soixante.

Pour que l'on ne fût pas borné dans le choix, Auguste permit à tous les

ingénus qui n'étoient pas sénateurs d'épouser des affranchies.

La loi pappienne interdisoit aux sénateurs le mariage avec les affranchies, ou avec les femmes de théâtre.

Du temps d'Ulpien, la loi défendoit aux ingénus d'épouser des femmes de mauvaise vie, des femmes de théâtre, des femmes condamnées par un jugement public. Du temps de la république, ces loix étoient inconnues; car la censure corrigeoit ces désordres, ou les empêchoit de naître.

Les peines contre ceux qui se marioient contre la défense des loix, étoient les mêmes que celles contre ceux qui ne se marioient point du tout.

Les loix par lesquelles Auguste adjugea au trésor public les successions et les legs de ceux qu'elles déclaroient incapables, parurent plutôt fiscales que politiques et civiles. Ainsi le dégoût pour le mariage s'augmenta. Cela fit qu'on fut obligé tantôt de diminuer les récompenses des délateurs, tantôt d'arrêter leurs brigandages, tantôt de modifier ces loix odieuses.

D'ailleurs, les empereurs, dans la suite, les énervèrent par les privilèges des droits de maris, d'enfans, de trois enfans, par la dispense des peines. On donna le privilège des maris aux soldats. Auguste fut exempté des loix qui limitoient la faculté d'affranchir, et de celle qui bornoit la faculté de léguer.

Les sectes de philosophie introduisirent un esprit d'éloignement pour les affaires. Ces fatales semences produisirent l'éloignement pour les soins d'une famille, et par conséquent la destruction de l'espèce humaine.

Les loix de Constantin ôtèrent les peines des loix pappiennes, et exemptèrent tant ceux qui n'étoient point mariés que ceux qui, étant mariés, n'avoient point d'enfans.

Théodose le jeune abrogea les loix décimaires, qui donnoient une plus grande extension aux dons que le mari et la femme pouvoient se faire à proportion du nombre des enfans, comme on l'a remarqué ci-dessus.

Justinien déclara valables tous les

mariages que les loix pappiennes avoient défendus.

Par les loix anciennes, la faculté naturelle que chacun a de se marier et d'avoir des enfans ne pouvoit être ôtée. Ainsi la loi pappienne annulloit la condition de ne se point marier apposée à un legs, et le serment de ne se point marier et de n'avoir point d'enfans, que le patron faisoit faire à son affranchi; mais on vit émaner des constitutions des empereurs des clauses qui contredisent ce droit ancien.

Il n'y a point une loi expresse qui abroge les privilèges et les honneurs que les loix anciennes accordoient aux mariages et au nombre des enfans; mais depuis qu'on accorda, comme firent les loix de Justinien, des avantages à ceux qui ne se remarioient pas, il ne pouvoit plus y avoir des privilèges et des honneurs pour le mariage. Ici notre auteur, rendant hommage au célibat qui a pour motif la religion, déplore amèrement le célibat introduit par le libertinage, qui fait qu'une infinité de gens riches et voluptueux

fuient le mariage pour la commodité de leurs déréglemens.

Notre auteur, avant de finir ce sujet, n'oublie pas cette loi abominable de l'exposition des enfans. Il nous fait remarquer qu'il n'y avoit aucune loi romaine qui permît cette action dénaturée, et que la loi des douze tables ne changea rien aux institutions des premiers Romains, qui eurent à cet égard une police assez bonne, mais qu'on ne suivit plus lorsque le luxe ôta l'aisance, lorsque les richesses partagées furent appelées pauvreté, lorsque le père crut avoir perdu ce qu'il donna à sa famille, et qu'il distingua cette famille de la propriété.

Pour nous faire mieux connoître l'état de l'univers après la destruction des Romains, notre auteur observe que leurs réglemens, faits pour augmenter le nombre des citoyens, eurent, comme les autres loix qui élevèrent Rome à cette grandeur, leur effet pendant que la république, dans la force de son institution, n'eut à réparer que les pertes qu'elle faisoit par

son courage, par sa fermeté, par son amour pour la gloire, et par sa vertu même. En réparant ces pertes, les Romains croyoient défendre leurs loix, leur patrie, leurs temples, leurs dieux pénates, leurs sépulcres, leur liberté, leurs biens. Mais sitôt que les loix les plus sages ne purent remédier aux pertes causées par une corruption générale, capable de rendre ce grand empire une solitude, pour qu'il ne restât, pour ainsi dire, personne pour en déplorer la chûte, et l'extinction du nom romain; dès lors un déluge de nations gothes, gétiques, sarrasines et tartares, coupa, pour ainsi dire, le nerf de ce corps immense et de cette machine monstrueuse; bientôt des peuples barbares n'eurent à détruire que des peuples barbares.

Dans l'état où étoit l'Europe après cette affreuse catastrophe, et après un coup aussi surprenant, on n'auroit pas cru qu'elle pût se rétablir, sur-tout lorsque sous Charlemagne elle ne forma plus qu'un vaste empire. Mais il arriva un changement par rapport au

nombre des hommes. L'Europe, après Charlemagne, par la nature du gouvernement d'alors, se partagea en une infinité de petites souverainetés. Chaque seigneur, n'étant en sûreté que par le nombre des habitans de son village ou de sa ville, où il résidoit, s'attacha à faire fleurir son pays; ce qui réussit tellement, que, malgré les irrégularités du gouvernement, le défaut de connoissances sur le commerce, le grand nombre de guerres et de querelles, il y eut dans la plupart des contrées de l'Europe plus de peuple qu'il n'y en a aujourd'hui; témoin les prodigieuses armées des croisés.

La navigation, qui depuis deux siècles est augmentée en Europe, a procuré des habitans et en a fait perdre. Il ne faut pas juger de l'Europe comme d'un état particulier qui feroit seul une grande navigation : cet état augmenteroit de peuple, parce que toutes les nations voisines viendroient prendre part à cette navigation ; il y arriveroit des matelots de tous côtés. Mais l'Europe, séparée du reste du monde par

des déserts, par la religion, étant presque par-tout entourée des pays mahométans, ne se répare pas ainsi.

De tout ceci notre auteur a raison de conclure que l'Europe a besoin de loix qui favorisent la propagation, laquelle, étant la partie la plus malade de la plupart des gouvernemens de nos jours, mérite le plus de secours.

Notre auteur, bien loin de trouver ces secours dans des établissemens singuliers, et encore moins dans les récompenses des prodiges, comme seroit celle des privilèges de douze enfans, ne demande que des récompenses et des peines générales, comme demandoient les Romains, et il ne cherche que la nature dans les sillons des campagnes et dans les cabanes des laboureurs.

On diroit qu'il fait descendre les princes de la majesté du trône pour les conduire dans ces contrées malheureuses où la nature est aussi défigurée que les hommes qui y séjournent. Spectateur de l'abandon de ces pays, dont les plaies paroissent incurables

seulement à ceux qui ne connoissent pas la force de sages loix, et pénétré des plaintes, des gémissemens, de l'esprit de nonchalance de ces habitans pâles, débiles, exténués, portant sur leur visage l'empreinte de leur infortune, il propose des remèdes et des règles si sensées, qu'on diroit qu'elles ont été dictées par l'énergie d'une ame qui ne desire que le bien. Comme ce seul article, rempli de vues également éclairées et bienfaisantes, renferme, pour ainsi dire, le code d'administration publique le plus sage que puisse former un prince qui se sent plutôt le père que le maître de ses peuples, on me saura gré de ce que je le répète ici. « Lorsqu'un état se « trouve dépeuplé par des accidens « particuliers, des guerres, des pestes, « des famines, il y a des ressources : « les hommes qui restent peuvent con« server l'esprit de travail et d'indus« trie; ils peuvent chercher à réparer « leurs malheurs, et devenir plus in« dustrieux par leur calamité même. « Le mal presque incurable est lorsque

« la dépopulation vient de longue « main par un vice intérieur et un « mauvais gouvernement. Les hommes « y ont péri par une maladie insen- « sible et habituelle : nés dans la lan- « gueur et dans la misère, dans la vio- « lence ou les préjugés du gouverne- « ment, ils se sont vu détruire, sou- « vent sans sentir les causes de leur « destruction, etc.

« Pour rétablir un état ainsi dé- « peuplé, on attendroit en vain des « secours des enfans qui pourroient y « naître. Il n'est plus temps : les hommes, « dans leurs déserts, sont sans cou- « rage et sans industrie. Avec des « terres pour nourrir un peuple, on a « à peine de quoi nourrir une famille. « Le bas peuple, dans ces pays, n'a « pas même de part à leur misère, « c'est-à-dire aux friches dont ils sont « remplis. Le prince, les villes, les « grands, quelques citoyens princi- « paux, sont devenus insensiblement « propriétaires de toute la contrée : « elle est inculte ; mais les familles dé- « truites leur en ont laissé les pâtures, « et l'homme de travail n'a rien.

« Dans cette situation, il faudroit faire « dans toute l'étendue de l'empire ce « que les Romains faisoient dans une « partie du leur : pratiquer dans la « disette des habitans ce qu'ils obser- « voient dans l'abondance, distribuer « des terres à toutes les familles qui « n'ont rien, leur procurer les moyens « de les défricher et de les cultiver. « Cette distribution devroit se faire à « mesure qu'il y auroit un homme pour « la recevoir, de sorte qu'il n'y eût « point de moment perdu pour le « travail. »

Que d'heureuses conséquences naissent des principes et des moyens que notre auteur propose dans cet article pour exciter au travail, encourager l'agriculture, et trouver des bras et des charrues qui fertilisent les terres abandonnées! Il fait sentir, avec son grand discernement, qui frappe toujours au but des choses, que la grande prospérité ou les désastres d'un pays dépendent de la bonté ou de la corruption du gouvernement ; que sans la propriété, qui est, pour ainsi dire,

la mère nourrice de l'agriculture, tout est perdu : chose qu'il a remarquée ailleurs par la pratique opposée des pays orientaux, où le despotisme, ôtant l'esprit de propriété, cause l'abandon de la culture des terres. « On « ne bâtit, dit-il, de maisons que pour « la vie; on ne fait point de fossés, on « ne plante point d'arbres; on tire tout « de la terre, on ne lui rend rien; tout « est en friche, tout est désert ». Notre auteur, toujours affectionné au bien public, nous montre que ces domaines étendus, sans bornes, sont le fléau de la culture des terres. Enfin il fait voir que rien n'annonce plus un gouvernement paternel qu'une attention non interrompue pour exciter au travail. Ces grandes vérités, si l'on en est bien pénétré, sont capables de ranimer l'agriculture et la population dans les fanges des marécages mêmes.

Cet amour du travail, et par conséquent cette horreur de l'oisiveté, que notre auteur inspire, lui font faire une remarque, que peut-être le commun des hommes ne comprend pas, et qui

cependant n'est que trop vraie; savoir, que la population dans quelques circonstances peut être favorisée, dans quelques autres elle peut être affoiblie par l'établissement des hôpitaux. Il s'en faut bien que notre auteur, avec cette humanité éclairée qui marche à la tête de chaque page de son ouvrage, ne reconnoisse que la vraie indigence est quelque chose de sacré, que les vrais pauvres doivent être respectés comme des gens revêtus d'un caractère public, et que par conséquent leur subsistance est la dette la plus ancienne et la plus privilégiée de l'état : mais il n'a que trop raison de dire que l'indigence même ne doit pas être regardée comme un mal, puisqu'elle a des ressources honnêtes pour ceux qui ne craignent pas le travail; ainsi il n'a pas tort de dire que les hôpitaux sont nécessaires dans les pays de commerce, où, comme beaucoup de gens n'ont que leur art, l'état doit secourir les vieillards, les malades et les orphelins. Les richesses, dit-il, supposent une industrie : mais comme, dans un si grand

nombre de branches de commerce, il est impossible qu'il n'y en ait toujours quelqu'une qui souffre, l'état doit apporter un prompt secours aux ouvriers qui sont dans la nécessité; laquelle étant momentanée, il ne faut que des secours de même nature, c'est-à-dire des secours passagers. Mais quand la nation est pauvre, la pauvreté particulière dérive de la misère générale. Tous les hôpitaux du monde ne peuvent guérir cette pauvreté particulière : au contraire, l'esprit de paresse qu'ils inspirent augmente la pauvreté générale, et par conséquent la particulière; témoin quelques pays remplis d'hôpitaux, où tout le monde est à son aise, excepté ceux qui ont de l'industrie, qui cultivent les arts, et qui font le commerce.

Notre auteur, pour perfectionner son ouvrage, perfection qui consistoit à ramener le tout à des règles générales, comme à un point, pour ainsi dire, de ralliement, s'attache à prendre comme par la main et conduire avec sûreté ceux que le ciel a assez aimés

pour les choisir pour donner des loix. Ainsi, après avoir envisagé tous les différens rapports des loix, relativement à la constitution, à la liberté civile, à la liberté politique, à la force offensive, à la force défensive, au climat, au terroir, à l'esprit général, au commerce, à la population, il examine les loix dans leurs rapports avec les différens ordres des choses sur lesquelles elles statuent. Comme rien assurément n'égale la grandeur et l'importance de cet objet, digne d'un génie mâle et sublime, on diroit que notre auteur prend ici un nouvel essor, et tente des routes nouvelles.

Il fait l'énumération des différentes branches des droits qui gouvernent les hommes : droit divin, droit naturel, droit ecclésiastique, droit des gens, droit politique, droit de conquête, droit civil, droit domestique.

Comme il reconnoît que la sublimité de la raison humaine consiste à savoir bien auquel de ces différens ordres se rapportent principalement les choses sur lesquelles on doit statuer, et à

ne point confondre les divers droits qui doivent gouverner les hommes, il pose les limites et le point auquel tel droit doit s'arrêter, et tel autre doit commencer. Ces bornes sont tellement nécessaires à la solidité de l'édifice dans la législation, que sans elles on énerveroit cette science la plus importante, par des questions minutieuses, capables de jeter dans un chaos toute opération des loix.

Ainsi le sujet de ce livre est, ce me semble, le côté le plus lumineux de notre auteur. Il s'y distingue par l'ensemble des vues générales, et y excelle par le détail des divers droits qui concernent les successions; les devoirs des pères, des maris, des maîtres, des esclaves; les mariages, l'empire de la cité, la propriété des biens, l'inviolabilité des ambassadeurs, les traités publics; les crimes seulement à corriger et non à punir; les obligations faites dans des circonstances particulières.

A travers ce détail, tout y annonce un génie accoutumé à envisager les

objets sous toutes les faces, mais qui sait voir tout en grand, et montrer dans une seule pensée des choses qui en indiquent un grand nombre d'autres. En remontant à la source des loix divines, des loix de la nature, qui sont l'image de l'ordre et de la sagesse éternelle, des loix ecclésiastiques, des loix politiques, des loix des nations entre elles, notre auteur fixe, pour ainsi dire, des lignes de démarcation entre les différens droits, pour que le législateur puisse statuer avec sûreté sur les plus grandes affaires, selon leur différent ordre. Il apprend à ménager les droits sacrés de la couronne et de l'église; à ne point décider des successions et des droits des royaumes par les mêmes maximes sur lesquelles on décide des successions et des droits entre particuliers; à ne point confondre les règles qui concernent la propriété avec celles qui naissent de la liberté, c'est-à-dire de l'empire de la cité; à distinguer avec une sage modération les violations de simple police, qu'on ne fait que corriger, des grandes violations

des loix, qu'on doit punir. Il sépare les principes des loix civiles et politiques de ceux qui dérivent du droit des gens, inspirant ainsi du respect pour les prérogatives sacrées et réciproques des nations. Pour faire appercevoir les vues illimitées de notre auteur à ce sujet, je ne rapporterai qu'un seul trait. « Si les « ambassadeurs abusent, dit-il, de leur « être représentatif, on le fait cesser en « les renvoyant chez eux; on peut « même les accuser devant leur maître, « qui devient par-là leur juge ou leur « complice ». Ces deux mots renferment plus de choses que tous les volumes des publicistes qui traitent la grande question du juge compétent des ambassadeurs.

Après la fixation de ces limites entre les différens droits qui gouvernent les hommes, notre auteur couronne son travail par des règles très-sages, relatives à la manière de composer les loix. Il veut un style concis, simple, sans ostentation; une expression directe; des paroles qui réveillent chez tous les hommes les mêmes idées;

point d'expressions vagues; point de subtilité, la loi n'étant que la raison simple d'un père de famille; point d'exceptions, de limitations, de modifications; point de loix inutiles; point de loix qu'on puisse éluder; point de changement dans une loi sans une raison suffisante. Il recommande que la raison de la loi soit digne d'elle; q e la loi ne choque point la nature des choses. Il fait aussi consister le génie du législateur à savoir dans quels cas il faut des différences, et il nous avertit de bien distinguer une décision, et souvent une faveur particulière de quelque rescrit, d'avec une constitution générale.

Notre auteur exige dans un législateur non seulement un génie étendu, mais, ce qui importe le plus, un cœur bon; car un législateur est, si j'ose le dire, l'ange tutélaire des états.

Ainsi la candeur doit former le caractère de la loi. Il veut que l'esprit de modération soit celui du législateur, et il n'a que trop raison : car un sage législateur doit savoir arrêter même

le bien dans le point où commence l'excès; et il doit éviter de mener les hommes par les voies extrêmes. Il se plaint amèrement de ce que les loix rencontrent presque toujours les préjugés, et, ce qui est pire, les passions des législateurs.

Enfin notre auteur développe l'esprit de quelques loix grecques et romaines, pour nous faire mieux connoître d'autres principes dans la manière de composer les loix. Ainsi il remarque que des loix qui paroissent s'éloigner des vues du législateur y sont souvent conformes; que des loix qui paroissent les mêmes n'ont pas toujours le même effet, ou n'ont pas toujours le même motif, ou sont quelquefois différentes; que des loix qui paroissent contraires dérivent quelquefois du même esprit. Il nous enseigne de quelle manière deux loix diverses peuvent être comparées; qu'il ne faut pas séparer les loix de l'objet pour lequel elles sont faites, ni des circonstances qui les ont occasionnées; qu'il est bon quelquefois qu'une loi se corrige elle-même.

Voilà l'économie de cet ouvrage magnifique. A la peinture que je viens de tracer, quelque foible qu'elle soit, il est aisé de voir que dans ce livre de l'*Esprit des Loix* règnent la précision, la justesse, un ordre merveilleux; ordre peut-être caché aux yeux de ceux qui ne sauroient marcher que de conséquence en conséquence, toujours guidés par des définitions, des divisions, des avant-propos, des distinctions, mais qui paroît dans tout son jour aux esprits attentifs, capables de suppléer d'eux-mêmes les conséquences qui naissent des principes, et assez habiles pour rapprocher et joindre dans la chaîne des vérités établies celles qui s'ensuivent, qui, aux yeux des connoisseurs, ne sont, pour ainsi dire, couvertes que d'un voile transparent.

Son style majestueux, plein de sens, mais toujours concis, fait aussi voir combien notre auteur a compté sur la méditation du lecteur. Les grandes beautés qui éclatent dans ses expressions, ne sauroient être mieux senties que par ceux qui se sont familiarisés

avec la lecture des anciens; tant notre auteur sait conserver par-tout un certain air antique, dont le caractère étoit de réunir une force digne de la majesté du sujet, avec les grâces les plus naïves et les nuances les plus délicates! Je n'exagère point, lorsque je dis qu'en lisant Polybe, César et Tacite, après l'ouvrage de notre auteur, il ne me paroît pas que je change de lecture. C'est ainsi qu'en nous promenant dans notre galerie royale.... parmi une foule d'étrangers, on ne croit pas changer d'objet en tournant l'œil des statues des Grecs à celles de Michel-Ange, et de la Vénus de la Tribune à celle du Titien.

Après avoir parlé de l'ouvrage de notre auteur, j'aurois mauvaise grace à entretenir le lecteur de mon travail; c'est au lecteur équitable à en juger par le travail même, pourvu qu'il mette à part, pour un moment, l'ouvrage de notre auteur, comme l'on cachoit les simulacres des dieux.

Mon dessein est de montrer la conformité de penser de notre auteur,

avec les plus grands génies de tous les âges *. Mais à Dieu ne plaise que par-là j'aie voulu porter atteinte à la plus précieuse prérogative de son ouvrage, qui consiste dans cet esprit créateur! Il faut l'avouer, il étoit réservé à l'extrême vigueur du génie de notre auteur de former un si beau système par le précieux enchaînement de pensées détachées, et qu'on a regardées jusqu'à présent comme des matériaux épars et comme étrangers. Ainsi ma science vis-à-vis de celle de notre auteur, qui est vraiment créatrice, mérite à peine le nom de science, n'étant, pour ainsi dire, que de seconde main : j'allois presque dire que je ne suis qu'un voyageur, qui, à la vue d'une grande pyramide, se plaît à examiner la charpente qui a servi pour l'élever.

J'espère que notre auteur agréera mon intention. S'il y trouve quelque chose qui soit conforme à ses souhaits,

* Par des notes faites à l'ouvrage de l'*Esprit des Loix*.

je me trouverai le plus heureux des mortels; car c'est le comble du bonheur que de travailler pour le progrès de la raison humaine, unique objet de notre auteur et de son ouvrage immortel.

LETTRE

DE MONTESQUIEU

A L'ABBÉ BERTOLINI.

J'ai fini la lecture des deux morceaux de votre préface*, monsieur, et je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; et quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour propre, parce que je m'y trouve paré comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'eusse pu y trouver tant de beautés, si elles n'y étoient pas. Il

* Cet écrit, lorsqu'il fut envoyé à Montesquieu, portoit le titre de préface; car il devoit être mis à la tête de l'*Esprit des Loix*.

y a un endroit que je vous supplie de retrancher : c'est l'article qui concerne les Anglois, et où vous dites que j'ai mieux fait sentir la beauté de leur gouvernement que leurs auteurs mêmes *. Si les Anglois trouvent que cela soit ainsi, eux qui connoissent mieux leurs livres que nous, on peut être sûr qu'ils auront la générosité de le dire ; ainsi renvoyons-leur cette question. Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous dire combien j'ai été étonné de voir un étranger posséder si bien notre langue ; et j'ai encore des remerciemens à vous faire sur mon apologie, que vous faites, vous qui m'entendez si bien, contre des gens qui m'ont si mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas seulement lu. D'ailleurs je dois me féliciter

* Cet endroit a été retranché.

de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occasion de faire l'éloge de la grande reine*. J'ai, monsieur, l'honneur d'être, avec des sentimens remplis de respect et de considération, etc.

MONTESQUIEU.

Paris, le 31 décembre 1754.

* L'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie.

FIN.

TABLE

DES OUVRAGES CONTENUS

DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT des éditeurs, *page* 5.
Dissertation sur la politique des Romains dans la religion, 11.
Discours de réception à l'académie des sciences de Bordeaux, 37.
Discours prononcé à la rentrée de l'académie de Bordeaux, 42.
Discours sur la cause de l'écho, 50.
Discours sur l'usage des glandes rénales, 59.
Projet d'une histoire physique de la terre ancienne et moderne, 71.
Discours sur la cause de la pesanteur des corps, 74.
Discours sur la cause de la transparence des corps, 82.
Observations sur l'histoire naturelle, 86.
Discours de rentrée au parlement de Bordeaux, 119.
Discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences, 138.
Discours contenant l'éloge du duc de la Force, 149.
Ébauche de l'éloge historique du maréchal de Berwick, 157.

Pensées diverses, 187.

Portrait de Montesquieu par lui-même, 189.
Des anciens, 202.
Des modernes, 206.
Des grands hommes de France, 211.
De la religion, 215.
Des jésuites, 217.
Des Anglois et des François, 218.
Variétés, 219.

Lettres familières.

Lettre première. Au chevalier d'Aydies, 239.
Lettre II. Au même, 240.
Lettre III. Au même, 244.
Lettre IV. Au même, 246.
Lettre V. Au même, 247.
Lettre VI. Au même, 248.
Lettre VII. Au même, 249.
Lettre VIII. A l'abbé de Guasco, 251.
Lettre IX. Au même, 254.
Lettre X. Au même, 257.
Lettre XI. A M. de Maupertuis, 260.
Lettre XII. A M. Duclos, 261.
Lettre XIII. Au même, 263.

Anecdotes, 267.
Des Règles, 275.
Invocation aux Muses, 278.
Portrait de madame la duchesse de Mirepoix, 283.
Adieux à Gênes, 284.
Chansons, 286, 287.
Madrigal à deux sœurs qui lui demandoient une chanson, 288.

Épitaphe de Montesquieu, 289.
Sonnet de M. le chevalier Adami sur la mort de Montesquieu, 290.
Analyse raisonnée de l'*Esprit des Loix* par Bertolini, 293.
Lettre de Montesquieu à l'abbé Bertolini, 410.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.